



CTB



**RAPPORT DES
RESULTATS 2016
PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT
AGRICOLE ET DE DESENCLAVEMENT
DANS LES DISTRICTS DU KWILU ET DU
KWANGO – PRODADEKK
RDC1620011**

ACRONYMES.....	4
1 APERÇU DE L'INTERVENTION.....	6
1.1 FICHE D'INTERVENTION.....	6
1.2 EXECUTION BUDGETAIRE.....	8
<i>Exécution budgétaire PRODAKK</i>	8
<i>Exécution budgétaire PRODEKK</i>	8
<i>Exécution budgétaire PRODADEKK</i>	8
1.3 AUTOEVALUATION DE LA PERFORMANCE.....	9
1.3.1 <i>Pertinence</i>	10
1.3.2 <i>Efficacité</i>	10
1.3.3 <i>Efficiéce</i>	11
1.3.4 <i>Durabilité potentielle</i>	11
1.4 CONCLUSIONS.....	12
2 MONITORING DES RESULTATS.....	14
2.1 ÉVOLUTION DU CONTEXTE.....	14
2.1.1 <i>Contexte général</i>	14
2.1.2 <i>Contexte institutionnel</i>	14
2.1.3 <i>Contexte de gestion : modalités d'exécution</i>	14
2.1.4 <i>Contexte HARMO</i>	15
2.2 PERFORMANCE DES OUTCOMES.....	16
2.2.1 <i>Progrès des indicateurs</i>	16
2.2.2 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	19
2.2.3 <i>Impact potentiel</i>	29
2.3 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 1.....	32
2.3.1 <i>Progrès des indicateurs</i>	32
2.3.2 <i>État d'avancement des principales activités</i>	33
2.3.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	34
2.4 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 2.....	46
2.4.1 <i>Progrès des indicateurs</i>	46
2.4.2 <i>État d'avancement des principales activités</i>	47
2.4.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	47
2.5 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 3.....	52
2.5.1 <i>Progrès des indicateurs</i>	52
2.5.2 <i>État d'avancement des principales activités</i>	52
2.5.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	53
2.6 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 4.....	59
2.6.1 <i>Progrès des indicateurs</i>	59
2.6.2 <i>État d'avancement des principales activités</i>	59
2.6.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	60
2.7 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 5.....	65
2.7.1 <i>Progrès des indicateurs</i>	65
2.7.2 <i>État d'avancement des principales activités</i>	67
2.7.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	67
2.8 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 6.....	84

2.8.1	<i>Progrès des indicateurs</i>	84
2.8.2	<i>État d'avancement des principales activités</i>	84
2.8.3	<i>Analyse des progrès réalisés</i>	85
2.9	THEMES TRANSVERSAUX.....	89
2.9.1	<i>Genre</i>	89
2.9.2	<i>Environnement</i>	95
2.9.3	<i>VIH/SIDA</i>	96
2.10	GESTION DES RISQUES.....	100
3	PILOTAGE ET APPRENTISSAGE.....	105
3.1	REORIENTATIONS STRATEGIQUES	105
3.2	RECOMMANDATIONS.....	108
3.3	ENSEIGNEMENTS TIRES	110
4	ANNEXES	112
4.1	CRITERES DE QUALITE.....	112
4.2	DECISIONS PRISES PAR LE COMITE DE PILOTAGE ET SUIVI.....	116
4.3	CADRE LOGIQUE MIS A JOUR	125
4.4	APERÇU DES MORE RESULTS	130
4.5	RAPPORT « BUDGET VERSUS ACTUELS (Y – M) »	131
4.6	RESSOURCES EN TERMES DE COMMUNICATION.....	137

Acronymes

AE	Accords d'Exécution
AF	Accords de Financement
AGR	Actions Génératrices de Revenues
AgriX	Agrimultiplicateur / agrimultiplicatrice
APV	Appui à la Production Végétale
ASS	Appui au Secteur Semencier
BAD	Banque Africaine de Développement
BKM	les territoires de Bagata, Kenge et Masi-Manimba
BM	Banque Mondiale
BP	Bassin de Production
CARG	Conseils agricoles et ruraux de gestion
CDF	Franc congolais
CHP	Chargé des Programmes
CLER	Comité Local d'Entretien Routier
CLESB	Comité Local d'Entretien, Surveillance et Balisage de rivières
CMAT	Centre Matériel Bac de l'OR
COORDICLER	Coordination des CLER
COPROSEM	Conseil Provincial Semencier
CP	Coordonnateur Provincial
CPR	Commission Provincial Routière
CS	Convention des Subsidés
CSE	Chargé de suivi/évaluation
CTB	Coopération Technique Belge, Agence belge de développement
DTF	Dossier Technique et Financier du projet/programme
FED	Fonds Européen de Développement
FIDA	Fonds International de Développement Agricole
FONER	Fonds National d'Entretien des Routes
GIFS	Gestion Intégrée de la Fertilité de Sol
IF	Intermédiaire Financier
INERA	Institut National pour l'Étude et la Recherche Agronomique
IPAPEL	Inspection Provinciale Agriculture, Pêche, Élevage
ITPR	Infrastructures Rurales et Travaux Publics
M&E	Monitoring et évaluation
MINAGRIDER	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
MP	Marché public
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OP	Organisation Paysanne
OR	Office des Routes
PAG	Plan d'Action Genre
PGES	Plan de Gestion Environnementale et Socio-économique
PME	Petites Moyennes Entreprises
PNIA	Plan National d'Investissements Agricoles
PPIA	Plan Provincial d'Investissements Agricoles
PRECOB	Programme de renforcement des capacités par l'octroi des bourses
PREPICO	Programme de Réhabilitation et d'Entretien des pistes
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
PVA	Programme Villages Agricoles
RAF	Responsable Administratif et Financier
RDC	République Démocratique du Congo
RN1	Route Nationale 1

RS	Responsables Sectoriels
SENASEM	Service National Semencier
SEPROCAM	Service Provinciale de Cantonnage Manuel
SIG	Système d'Information Géographique
SMCL	Structure Mixte de Concertation Locale
SNSA	Service National des Statistiques Agricoles
TdR	Termes de Référence
TVC	Transports et Voies de Communication
UCAG	Unité Conjointe d'Appui à la Gestion
UE	Union Européenne

1 Aperçu de l'intervention

1.1 Fiche d'intervention

Intitulé	PRODADEKK Programme de développement agricole et de désenclavement dans les Districts du Kwilu et Kwango (Bandundu)
Code de l'intervention	RDC1620011
Localisation	Province du Kwilu et du Kwango (ex-Province du Bandundu)
Budget total	37.000.000 euros
Institution partenaire	Ministère provincial de développement rural, de l'agriculture, du genre et de la famille
Date prévue de fin d'exécution	Juin 2018
Groupe cibles	Exploitants familiaux, Organisations Paysannes, populations rurales, transporteurs, membres des structures d'entretien des routes, Ministère agriculture, développement rural et genre, secteur privé
Impact¹	Le déficit alimentaire et la pauvreté dans les districts du Kwilu et du Kwango sont réduits par la relance durable du secteur agricole
Outcome	Les revenus des exploitations familiales sont augmentés de façon durable, dans un processus respectueux de l'environnement, en inscrivant les interventions dans des dynamiques de marché, et en tenant compte des contraintes et besoins différenciés des femmes et des hommes ; Un réseau multimodal de transport géré de façon durable et praticable en toute saison est mis à disposition des utilisateurs
Outputs	La production et la productivité des exploitations familiales sont améliorées ; La conservation, la transformation et la commercialisation des productions des exploitations familiales sont améliorées ; Les acteurs publics des secteurs agriculture, développement rural, genre, travaux publics sont renforcés dans leurs fonctions d'appui, de suivi, de coordination et de concertation au niveau de la Province, des territoires et des secteurs ; Les capacités des acteurs non étatiques en matière de gestion et de fourniture des services sont renforcées ; Les voies de communication jugées prioritaires pour l'évacuation de la production agricole sont réhabilitées et entretenues ; La gouvernance du secteur de transport (réseau multimodal) est améliorée

¹ L'impact se réfère à l'objectif général ; l'outcome se réfère à l'objectif spécifique ; l'output se réfère au résultat escompté

Année couverte par le rapport	2016
--------------------------------------	------

Fiche administrative programme PRODEKK

Intitulé	Programme de désenclavement dans les Districts de Kwilu et Kwango (Bandundu)
Code de l'intervention	RDC1116111
Localisation	Province du Kwilu et du Kwango (ex-Province du Bandundu)
Budget total	20.000.000 euros
Institution partenaire	Ministère provincial de développement rural, de l'agriculture, du genre et de la famille
Date de début de la convention spécifique	07 Décembre 2011
Date de démarrage de l'intervention/ Comité de pilotage d'ouverture	29 Novembre 2012
Date prévue de fin d'exécution	Juin 2018
Date de fin de la Convention spécifique	7 Décembre 2018

Fiche administrative programme PRODAKK

Intitulé	Programme de développement agricole dans les Districts du Kwilu et Kwango (Bandundu)
Code de l'intervention	RDC1116211
Localisation	Province du Kwilu et du Kwango (ex-Province du Bandundu)
Budget total	17.000.000 euros
Institution partenaire	Ministère provincial de développement rural, de l'agriculture, du genre et de la famille
Date de début de la convention spécifique	17 Mars 2013
Date de démarrage de l'intervention/ Comité de pilotage d'ouverture	20 Juin 2013
Date prévue de fin d'exécution	Juin 2018
Date de fin de la Convention spécifique	16 Mars 2021

1.2 Exécution budgétaire

Exécution budgétaire PRODAKK

	Budget	Dépenses		Solde 31/12/2016	Taux de déboursement fin 2016
		Années précédentes	Année 2016		
Total	17.000.000 €	8.258.043 €	2.975.973 €	5.765.984 €	66%
Output 1 : Production et Productivité	5.074.837 €	3.019.932 €	581.724 €	1.473.181,00 €	71%
Output 2 : Stockage et Transformation et commercialisation	1.614.893 €	250.107 €	594.683 €	770.103,00 €	52%
Output 3 RC des acteurs Publics	2.041.330 €	741.866 €	465.437 €	834.027,00 €	59%
Output 4 : RC des acteurs non-étatiques	1.774.300 €	599.810 €	404.470 €	770.020,00 €	57%
Frais Généraux *	6.354.640 €	3.561.420 €	921.849 €	1.871.371,00 €	71%

Exécution budgétaire PRODEKK

	Budget	Dépenses		Solde 31/12/2016	Taux de déboursement fin 2016
		Années précédentes	Année 2016		
Total	20.000.000 €	10.493.554 €	3.230.792 €	6.415.654 €	69%
Output 1 : Piste & Bac	14.220.000 €	7.772.699 €	2.273.243 €	4.174.058,00 €	71%
Output 2 : Gouvernance Routière	555.000 €	289.075 €	35.700 €	370.225,00 €	59%
Frais Généraux	5.225.000 €	2.431.780 €	921.849 €	1.871.371,00 €	64%

Exécution budgétaire PRODADEKK

	Budget	Dépenses		Solde 31/12/2016	Taux de déboursement fin 2016
		Années précédentes	Année 2016		
Total	37.000.000 €	18.666.689 €	6.198.955 €	12.134.356 €	67%
Output 1 : Production et Productivité	5.074.837 €	3.019.932 €	581.724 €	1.473.181,00 €	71%
Output 2 : Stockage et Transformation et commercialisation	1.614.893 €	250.107 €	594.683 €	770.103,00 €	52%
Output 3 RC des acteurs Publics	2.041.330 €	741.866 €	465.437 €	834.027,00 €	59%

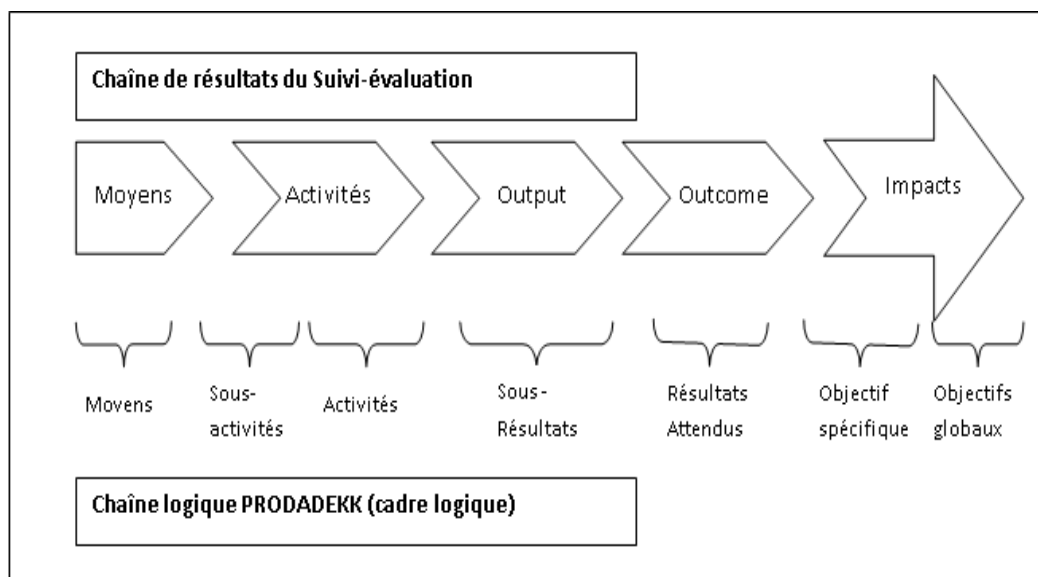
Output 4 : RC des acteurs non-étatiques	1.774.300 €	599.810 €	404.470 €	770.020,00 €	57%
Output 5 : Piste & Bac	14.220.000 €	7.772.699 €	2.273.243 €	4.174.058 €	71%
Output 6 : Gouvernance Routière	555.000 €	289.075 €	35.700 €	370.225 €	59%
Frais Généraux*	11.719.640 €	5.993.200 €	1.843.698 €	3.742.742 €	67%

*Frais Généraux incluant \$92200 de réserve budgétaire

1.3 Autoévaluation de la performance

La finalité du suivi-évaluation consiste à disposer d'informations en continue, afin de pouvoir analyser périodiquement l'atteinte des objectifs déterminés et d'offrir un référentiel commun d'appréciation des actions menées. Les évolutions des différents indicateurs, combinées aux explications relatives au degré d'atteinte des objectifs, vont permettre d'évaluer la pertinence et l'efficacité des activités mises en œuvre.

Le suivi de la mise en œuvre du PRODADEKK doit tenir compte de différents niveaux, à travers la chaîne de résultat, qui illustre en partie des liens de cause à effet entre les moyens, les activités, les outputs, les outcomes et l'impact au fil du temps du programme. Néanmoins, dans le cas particulier du PRODADEKK, deux niveaux supplémentaires apparaissent dans la chaîne logique du programme : les sous-résultats et les sous-activités. **Il est donc proposé d'adapter la chaîne de résultat comme indiqué dans le schéma ci-dessous :**



1.3.1 Pertinence

	Performance
Pertinence	B

L'agriculture et le développement économique sont toujours des axes forts de la politique belge, même si le programme ne prend pas en compte formellement certains changements de la politique Belge, comme l'« approche droits humains »,

La pertinence du Programme se confirme davantage à l'issue des échanges avec tant les anciennes autorités locales que les nouvelles. De même, les déclarations et témoignages de ces différents acteurs et forces locales réaffirment bel et bien la pertinence du programme par rapport aux besoins du groupe cible.

L'agriculture et le désenclavement, sur lesquels le PRODADEKK œuvre, demeurent ainsi les deux piliers socio-économiques incontournables pour la province du Bandundu. Le schéma du PRODADEKK, visant à appuyer les exploitations familiales des bassins de production dans la production et productivité des cultures de base, la transformation agricole et les facilités de commercialisation et d'évacuation, tant sur l'aspect physique que de la gouvernance, est manifestement réitéré comme pertinent.

Quant à la logique d'intervention, elle existe et est appropriée. Toutefois, au fil du temps, elle se révèle trop ambitieuse, les résultats sont au-delà de la sphère de contrôle du Programme. Il est donc très important pour le programme de montrer ce décalage et situer clairement sa véritable zone de contrôle laquelle correspond aux sous-résultats.

1.3.2 Efficacité

	Performance
Efficacité	B

Vu le niveau des objectifs spécifiques, globalement, on peut noter que l'efficacité n'est pas suffisamment atteinte à ce jour, même s'il y a des signaux positifs quant au progrès par rapport aux années précédentes. Pris séparément, cette efficacité s'observe plus fortement dans le volet désenclavement (objectif spécifique 2) et nécessite naturellement d'un peu plus de temps quant au volet agriculture. Les témoignages de satisfaction quant à la croissance du trafic et la diminution des coûts unitaires de transports sur les axes réhabilités et entretenus justifient cette efficacité.

Tel que le programme est mis en œuvre actuellement, on peut affirmer que l'outcome sera effectivement réalisé malgré quelques restrictions éventuelles pour laquelle une gestion maîtrisée des risques est requise, comme dans le passé par la maîtrise de la gestion des risques majeurs liés à la restriction budgétaire ou à la vacance prolongée à la tête de la Coordination.

A la base, le Programme a réussi relativement bien à adapter constamment ses stratégies en fonction de l'évolution du contexte général et institutionnel en vue des résultats. A titre illustratif, la nouvelle stratégie de réhabilitation tient compte des aspects environnementaux contrairement à la stratégie de départ ; l'adaptation en lien avec la mise en œuvre par phasage de l'intervention qui a permis de s'ajuster à la restriction budgétaire de 3 000 000€ du volet agricole ; et les adaptations de stratégie agricole au fur et à mesure des leçons apprises.

1.3.3 Efficience

	Performance
Efficience	B

Les investissements en temps et en moyens, suscités d'un côté par l'étendue de la zone d'intervention vaste de 50.000km², et de l'autre, par le nombre d'antennes et du personnel technique suite à la décentralisation, représentent pour le Programme un défi réel pour assurer son efficience, bien qu'à ce stade ces facteurs soient incontournables pour assurer une intervention de qualité.

Pour assurer une gestion correcte des ressources existantes, les règles de gestion et outils adéquats sont définies, actualisées et partagées à tous les niveaux. Concrètement, par exemple, la réalisation de chaque activité proposée est soumise séquentiellement à l'accord du Responsable sectoriel et du Manager de l'antenne où se déroule ladite activité, lesquels veillent sur le critère d'efficience avant leurs visas.

Ainsi, la plupart des inputs sont disponibles dans des délais raisonnables et ne nécessitent pas d'ajustements budgétaires considérables.

Une certaine marge d'amélioration est nécessaire afin d'accélérer la mise en œuvre. La commercialisation, l'entrepreneuriat, la réhabilitation fluviale sont restés largement en retard de démarrage autant que pour certains accords. Le problème récurrent de retards d'approvisionnement des fonds au niveau des antennes entraîne le décalage de plusieurs missions et affecte la mise en œuvre et le respect de la planification. La gestion des accords d'exécution et de financement n'ayant pas été efficiente (avec des retards dans la mise en œuvre), le Programme en a tenu compte dans la révision de l'approche d'appui (vers des appuis directs et des conventions de subsides selon les cas).

Bien qu'à l'heure actuelle, ces retards n'ont pas d'incidence dans la fourniture des outputs et que la plupart des activités sont livrées à temps, l'inquiétude est que la réalisation tardive de certaines activités ne puisse permettre leur transformation en output à temps.

1.3.4 Durabilité potentielle

	Performance
Durabilité potentielle	C

La question sur la durabilité potentielle des actions du Programme reste préoccupante tant pour les partenaires étatiques que les partenaires non étatiques.

Les options prises par le Programme dans la mise en œuvre tiennent compte systématiquement de durabilité dès l'amont. A cet effet, l'approche de mise en œuvre se base en grande partie sur le Comité de pilotage et sur les structures locales pertinentes impliquées de la base au sommet, élément qui accroît l'appropriation.

Cependant, jusqu'à ce jour, la partie étatique n'a pas concrétisé ses promesses de contribution financière ni pour la reprise du financement de l'entretien du réseau, ni pour la mécanisation des agents impliqués directement dans la mise en œuvre du Programme et bénéficiant directement de certaines facilités, ni non plus, pour le fonctionnement de différentes entités décentralisées et déconcentrées. L'instabilité politique et institutionnelle aux niveaux provinciaux menace la continuité dans le dialogue, le suivi des engagements, et la vision du développement des provinces.

L'attentisme caractéristique de la plupart des acteurs non étatiques ainsi que le non aboutissement de la viabilité de leurs activités limitent de surcroît, la durabilité des actions menées.

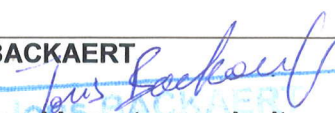

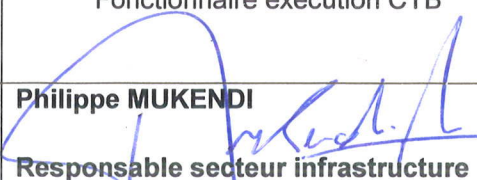
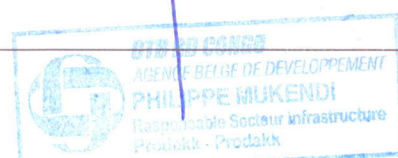
Néanmoins, quelques faits signalent que l'on dépasse le statu quo : le démembrement de la province du Bandundu, en trois nouvelles provinces fait visiblement naître une certaine émulation entre les autorités de deux jeunes provinces du Kwilu et Kwango, même si cela reste encore au niveau de la participation aux débats. Par ailleurs, certains acteurs non-étatiques dont les CLER en première ligne, ont, en ce moment de suspension de prise en charge par la CTB, poursuivi normalement leurs activités avec les moyens de bord tout en adaptant leur gestion interne. L'esprit et la gestion en mode associatif, autrefois quasi inexistant, s'est développé très rapidement. Ce dernier pourrait vraisemblablement demeurer comme un gage important pour la continuité des initiatives lancées.

Bref, les dispositions prises permettent d'espérer que les acquis du Programme ne subiront pas un tabula rasa aussitôt fini celui-ci. La probabilité d'atteindre la durabilité reste acceptable. Pour durer longtemps, l'Etat doit, avec la pression de la société civile impliquée, changer de mentalité (attentisme), mobiliser ses ressources et poursuivre ainsi l'appui.

1.4 Conclusions

- La réduction budgétaire de 3.000.000 € dans le volet agriculture a induit une diminution des activités et des niveaux d'appui, de leurs durées et des zones d'intervention en termes de bassins de production appuyés (de 18 à 13 bassins). La prise en compte des coûts de fonctionnement des antennes territoriales et l'alignement de la durée du PRODEKK au PRODAKK ont mené à une révision budgétaire allouant 1.200.000 € aux moyens généraux ; la fin des activités du PRODADEKK est ainsi fixée au 30 juin 2018. Dans la même logique, les cibles finales des indicateurs ont été réévaluées.
- La nouvelle stratégie de réhabilitation et d'entretien des routes est appréciée de tous, elle est efficace et donne de bon résultat même s'il est difficile de trouver des entreprises à la hauteur des attentes pour le traitement des points chauds. Cette stratégie sera évaluée, revue et corrigée mais dans l'ensemble les lignes directrices seront gardées. Elle est garante d'une appropriation effective et d'une durabilité des actions sur le terrain.
- Les accords d'exécution et de financement n'ont pas permis de gérer facilement la contractualisation avec les partenaires. Ils demandent une rigueur dans le suivi administratif, financier et technique que nous avons sous-évalué. Une attention particulière devra être apportée dans l'utilisation des conventions de subsides qui remplacent les accords et un encadrement à la hauteur des besoins devra être mis en place. Une alternative sera l'utilisation de modalités d'appui en direct là où elles sont jugées plus efficaces.
- Un nombre important d'accords de financement et d'exécution ont démarré fin 2015 mais n'ont pas atteint l'ensemble de leurs réalisations attendues au cours de la durée planifiée de ces accords. En tenant compte de la durée restante du programme, les priorités portent sur l'aboutissement des activités engagées, sur l'accompagnement et le suivi de ces partenaires. Dans le renforcement de l'accompagnement, l'assistance technique externe peut être sollicitée davantage.

- Le vide au niveau de la coordination des programmes et 3 occupations par postes ad intérim ont été comblé par le recrutement de la coordinatrice en Q3 2016. Un RAFI a été également recruté pour rejoindre l'équipe du programme en Q1 2017. Pour raisons d'efficacité, un redéploiement de l'équipe en charge du Renforcement des capacités a été décidé pour être effectif en Q1 2017, ainsi qu'un redéploiement de l'équipe administrative financière entre les antennes et le bureau de coordination.
- La prise en charge de l'entretien routier par la partie étatique congolaise est le défi majeur du secteur infrastructure. Sans cette prise en charge, c'est tout l'investissement de la CTB qui est compromis. Le PREPICO I, II, III en est un bel exemple de cette difficulté. Les fonds propres des provinces et les rétrocessions des fonds FONER aux Provinces doivent servir à la prise en charge de l'entretien routier (inclus, les routes de desserte agricole, les ponts, les bacs etc.).

Fonctionnaire exécution CTB	Fonctionnaire exécution CTB
<p>Joris BACKAERT</p>  <p>Responsable secteur agriculture Responsable Secteur Agriculture / Prodakk</p> 	<p>Philippe MUKENDI</p>  <p>Responsable secteur infrastructure</p> 

2 Monitoring des résultats²

2.1 Évolution du contexte

2.1.1 Contexte général

La RDC connaît une situation socio-politique confuse et volatile due à la non-organisation des élections présidentielle et législatives dans les délais constitutionnels. Les dialogues organisés en octobre et décembre 2016 ont permis la signature des accords qui valident le report des élections à décembre 2017 et la gestion commune de la transition.

Le gouvernement d'union nationale va concentrer ses efforts sur l'organisation des élections, la recherche de la plus grande inclusivité (légitimation) et le social de la population. Ce qui fait craindre le ralentissement du processus de la décentralisation et de la déconcentration, la mise en veilleuses des divers engagements des partenaires étatiques et l'attentisme/démotivation des décideurs aux niveaux provincial et local. Cette situation rend davantage incertains les efforts d'appropriation et de pérennisation des acquis du programme.

2.1.2 Contexte institutionnel

Les nouveaux gouverneurs de province ont été élus le 26 mars 2016 pour les 21 nouvelles provinces (dont Kwilu, Kwango et Moidombe) en remplacement de commissaires spéciaux. La nomination des nouveaux membres des gouvernements provinciaux a conduit encore une fois au renouvellement des animateurs des ministères de l'Agriculture, Développement Rural, Genre, et de l'ITPR dans les provinces du Kwilu et du Kwango. Le programme a eu le temps de s'approcher de ces nouvelles autorités et d'obtenir que le Directeur de cabinet de ministre de l'Agriculture du Kwilu sortant soit maintenu pour ne pas perdre la mémoire institutionnelle.

Ce changement a aussi multiplié par deux les interlocuteurs et notamment tous les organes de concertations au niveau provincial appuyés par le programme à savoir les services déconcentrés, les COPROSEM, les CCP, les CPF etc., et par ricochet il a doublé les activités ainsi que les moyens à y investir.

L'ancrage institutionnel reste pertinent nonobstant la situation à cheval du Programme entre les provinces du Kwango et du Kwilu. Même si les ministères ont connu des nouveaux animateurs, ils n'ont heureusement pas changé de nomenclatures et de charges, les services techniques sous leurs tutelles n'ayant pas évolué.

2.1.3 Contexte de gestion : modalités d'exécution

Le programme a reçu une nouvelle Coordinatrice qui a permis la reprise du fonctionnement régulier du programme en ce qui concerne le management.

La faillite de la BIAC et la vacance prolongée d'un RAFI ont rendu difficile la disponibilité et les décaissements des fonds pour le fonctionnement et le financement des activités en 2016. Le recours à SOFICOM et à la TMB s'est révélé limité et peu fiable en terme de disponibilité financière.

² L'impact se réfère à l'objectif général ; l'outcome se réfère à l'objectif spécifique ; l'output se réfère au résultat escompté

Un RAFI a été recruté. Il pourrait commencer le travail au Q1 2017. Et après la décentralisation des experts sectoriels et des ressources logistiques, quelques mouvements au sein des équipes Administration/Finance et Gouvernance et Renforcement des capacités sont prévus en début de l'année 2017 pour plus d'efficacité dans le fonctionnement des antennes.

Pour y contribuer, la mission backstopping de février 2016 a recommandé un diagnostic organisationnel du dispositif logistique du PRODADEKK avec un focus particulier sur le fonctionnement des Antennes. Ce diagnostic réalisé en mai 2016, a été assorti des recommandations dont le plan d'action de suivi est mis en œuvre.

Entre octobre et décembre 2016, le programme a bénéficié d'un appui perlé en gestion administrative et financière qui a accouché principalement de la revue du Manuel de gestion administrative spécifique au Programme, et de la réaffectation de certaines ressources humaines et matérielles dans les antennes.

En outre depuis fin Q3, un FIT multisite PRODADEKK qui permet actuellement de piloter le budget fusionné PRODAKK et PRODEKK est opérationnel et permet de répondre aux besoins du terrain.

Par contre, la décision prise pour relocaliser le bureau du Programme de Kikwit à Bandundu Ville a été suspendue/annulée.

Afin de se positionner dans son environnement très mouvementé, le programme PRODADEKK a accepté l'offre d'un atelier proposé par ACROPOLIS pour analyser et gérer les risques liés à la fragilité. Cette activité a permis à l'équipe du programme de participer à une analyse des risques complémentaires devant alimenter son dispositif SE.

2.1.4 Contexte HARMO

En 2016, un atelier d'harmonisation des stratégies semencières avec la FAO, le FIDA/PAPAKIN et la CTB a été tenu sous la houlette du COPROSEM à Bandundu-ville, avec l'appui du PRODADEKK. Un draft de la stratégie harmonisée reste à valider par les parties prenantes.

En synergie, un atelier conjoint a été organisé avec le PNUD/PAIDS sur la stratégie d'appui aux cadres de concertations dans le but d'aider la province à la mise en place du Conseil Consultatif provincial des CARG.

Avec le programme bourses (PRECOB), la concertation et la synergie ont été centrées sur le renforcement de capacités des acteurs des services étatiques par les formations. En ce qui concerne l'alignement, le Programme s'inscrit dans les politiques et les plans d'action nationaux, provinciaux et territoriaux. La passation des marchés suit la loi Européenne de Développement (FED). Il existe toutefois des lois et régulations congolaises en cette matière.

L'appropriation reste la préoccupation majeure du Programme. Des efforts ont été fournis en vue de restaurer les liens hiérarchiques entre les services décentralisés et déconcentrés au niveau de la Province afin de faciliter la redynamisation des rôles et tâches des services déconcentrés. Le Programme a pu aussi relier certains services techniques nationaux (ex. FONER, SNSA) aux services décentralisés et déconcentrés de la Province pour la coordination et la prise en charge de certaines activités. Les AE-AF signés entre la

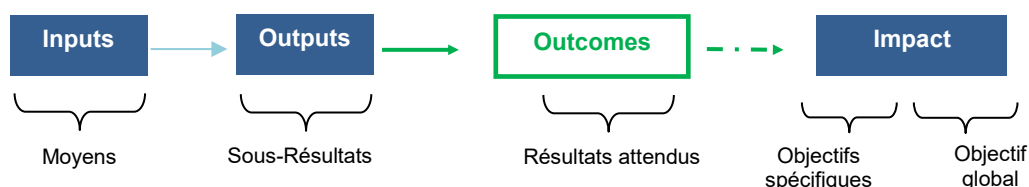
Province et le Programme facilitent l'appropriation.

Concernant la reprise progressive de l'entretien par la province, aucune avancée significative n'a été signalée depuis que la CPR a réussi à faire émerger du budget provincial près de 14 millions de francs congolais en 2014 pour son fonctionnement. Et les initiatives de plaidoyers menées par la CPR auprès des autorités provinciales et du FONER ne sont qu'à leurs prémices. Fin 2016, les deux provinces ont annoncées la création de leur propre service de cantonnement manuel. Ce qui donne de très grands espoirs. Du côté du FONER, sur base de leur annonce d'affectation d'un budget de 560.000 USD pour la reprise de l'entretien des territoires d'Idiofa et Bulungu en 2016, seul deux mois ont réellement été libérés. Le point positif, c'est que l'argent et les mécanismes existent bien et peuvent fonctionner.

L'arrêt du financement de l'entretien en juillet 2016 a permis au programme de mettre la province devant ses responsabilités pour la pérennisation des pistes réhabilitées.

2.2 Performance des outcomes

2.2.1 Progrès des indicateurs



Objectif Spécifique 1 : Les revenus des exploitations familiales sont augmentés de façon durable, dans un processus respectueux de l'environnement, en inscrivant les interventions dans des dynamiques de marché, et en tenant compte des contraintes et besoins différenciés des femmes et des hommes					
Indicateurs	Valeur de la <i>Baseline</i>	Progrès année 2015	Progrès année 2016	Cible année 2016	Cible finale 2018
Augmentation des revenus annuel agricoles des ménages en FC dans les bassins de production priorités des 3 territoires	(2015) Bagata 1071333 FC Kenge 1043827 FC Masi 1372124 FC	ND	ND	ND	+ 25% Bagata 1339167 FC Kenge 1304784 FC Masi 1715155 FC
Augmentation des pratiques agricoles qui permettent une plus grande durabilité des systèmes de production dans les bassins de production	1 (pratique de défriche brûlis dans syst. Production manioc)	ND	ND	ND	6 (association-rotation légumineuse ; diversification ; jachère améliorée ; • agroforesterie ; • semis sous couverture végétale ; courbe et haie antiérosives)
Résultat 1 : La production et la productivité des exploitations familiales sont améliorées					
Indicateurs	Valeur de la <i>Baseline</i>	Valeur année 2015	Valeur année 2016	Cible année 2016	Cible finale 2018

		(2013)				
Accroissement du rendement du manioc, maïs, arachide, niébé, poisson d'étangs des exploitants familiaux dans les bassins de production priorités des 3 territoires	<i>Manioc</i>	0 (6,7 t)	nd	81% (12,04 t)	71% (11,38 t)	80% (12,02 t)
	<i>Maïs</i>	0 (933 kg)	nd	6% (988 kg)	43% (1317 kg)	50% (1400 kg)
	<i>Poissons (Tilapia)</i>	0 (150 kg)	nd	117% (340 kg)	83% (325 kg)	127% (375 kg)
Nombre d'exploitant(e)s familiaux qui appliquent les itinéraires techniques améliorés et durables dans les bassins de production priorités des 3 territoires		0	0	1338	1485	2227
Nombre d'exploitations familiales achetant des semences améliorés		0	0	4297	1580	4740
Résultat 2 : La conservation, la transformation et la commercialisation des productions des exploitations familiales sont améliorés						
Indicateurs		Valeur de la Baseline (2015)	Valeur année 2015	Valeur année 2016	Cible année 2016	Cible finale 2018
Augmentation de la proportion du prix d'achat au producteur (manioc, maïs, arachide, niébé, courge) dans les bassins de production priorités par rapport au prix de vente au consommateur final (%)	<i>Manioc</i>	B K M 34 36,5 27	Ref baseline	n/a	n/a	B K M 45 48.5 36
	<i>Maïs</i>	41 36 33	Ref baseline	n/a	n/a	61 54 50
	<i>Arachide</i>	70 58 56	Ref baseline	n/a	n/a	105 87 84
	<i>Niébé</i>	48 49 47	Ref baseline	n/a	n/a	72 73 70
	<i>Courge</i>	46 52 58	Ref baseline	n/a	n/a	70 78 87
Evolution de la quantité de produits stockés et commercialisés par les Unions et PME (kg)		0 pour les unions dans les bassins priorités en 2014	0	nd	nd	1.050.000
Evolution des produits transformés et vendus par les unions et PME appuyées (kg)		0	0	nd	nd	1.830.000
Résultat 3 : Les acteurs publics des secteurs agriculture, développement rural, genre, travaux publics sont renforcés dans leurs fonctions d'appui, de suivi, de coordination et de concertation au niveau de la Province, des territoires et des secteurs						
Indicateurs		Valeur de la Baseline (2013)	Valeur année 2015	Valeur année 2016	Cible année 2016	Cible finale 2018
Le score de 70% est atteint par les acteurs publics partenaires en suivant la grille de cotation des capacités acquises	<i>Services de l'Agriculture</i>	20%	52%	66%	60%	70%
	<i>Services du Développement rural</i>	20%	41%	57%	60%	70%
	<i>Services du Genre</i>	8%	54%	61%	60%	70%
Degré de satisfaction des Unions / faitières par rapport à l'efficacité des services fournis par les acteurs publics des secteurs	<i>Services de l'Agriculture</i>	35,5%	-%	-%	60%	60%
	<i>Services du Développement</i>	39,1%	-%	-%	60%	60%

d'intervention	rural					
	Services du Genre	22,6%	-%	-%	60%	60%
Résultat 4 : Les capacités des ANE en matière de gestion et de fourniture des services sont renforcées						
Indicateurs	Valeur de la Baseline (2013)	Valeur année 2015	Valeur année 2016	Cible année 2016	Cible finale 2018	
Le score de 70% est atteint par les Unions/faitières dans leur fonction d'appui aux OP suivant la grille de cotation des capacités	25 %	54,11 %	53,56 %	60 %	70 %	
Degré de satisfaction des Unions / faitières par rapport à l'efficacité des services fournis par les acteurs publics des secteurs d'intervention	10 %	46 %	-%	60 %	70 %	
Taux d'utilisation des instruments de gestion mis en place au démarrage de l'initiative	0	nd	nd	50	75	
Accroissement de la capacité financière des femmes entrepreneuses appuyées	0	nd	nd	5	30	

Objectif spécifique 2 : Un réseau multimodal de transport géré de façon durable et praticable en toute saison est mis à disposition des utilisateurs					
Indicateurs	Valeur de la Baseline (2013)	Valeur année 2015	Valeur année 2016	Cible année 2016	Cible finale 2018
Taux de croissance du trafic sur les axes routiers réhabilités et entretenus (la valeur 0% signifie un maintien du trafic existant)	0% (19348)	0% (19348)	1% (19575) B : -2% K : -41% M : +25%	25% (24185)	200% (58044)
Taux de croissance du trafic sur les voies fluviales d'intervention	-	nd	nd	nd	100%
Coût unitaire de transport des biens et des personnes sur les axes routiers et les voies fluviales d'intervention	A déterminer	ND	ND	- 5% du cout initial	- 10% du cout initial
Nombre de km du réseau provincial entretenus sur financement RDC	A déterminer	ND	440.62 Km	322 Km	1.336,2 km
Résultat 5 : Les voies de communication jugées prioritaires pour l'évacuation de la production agricole sont réhabilitées et entretenues					
Indicateurs	Valeur de la Baseline (2013)	Valeur année 2015	Valeur année 2016	Cible année 2016	Cible finale 2018
Variation (diminution) du temps moyen de parcours des véhicules sur les axes réhabilités et entretenus	0 (7h 06')	- 31 % (4h 54')	- 49 % (3h 36')	- 40 % (4h 28)	- 40 % (2h 41')
Variation du volume des produits agricoles évacués par les axes réhabilités et entretenus	0	nd	(Sept-Déc 2016) 14.093 T	nd	nd (25% du volume initial)
Résultat 6 : La gouvernance du secteur de transport (réseau multimodal) est améliorée					
Indicateurs	Valeur de la Baseline (2013)	Valeur année 2015	Valeur année 2016	Cible année 2016	Cible finale 2018

Taux de respect des barrières de pluie	0 %	25 %	97 %	100 %	100 %
Présence d'un cadre efficace de concertation/coordination dans la maîtrise d'ouvrage provincial (évaluation participative de la performance)	0 %	nd	61 %	60 %	80 %
Connaissance des bonnes pratiques par les usagers (transporteurs, commerçants, taxi, voyageur) et par les gestionnaires (entretien, réglementation, contrôle)	56 %	-	nd	-	70 %

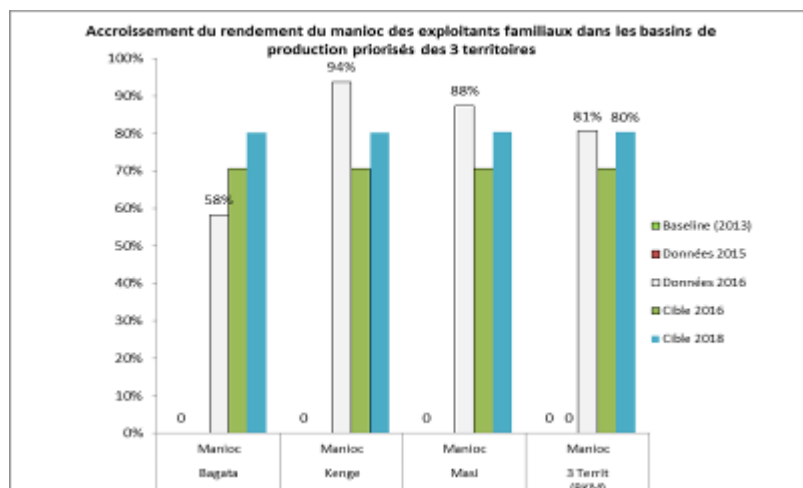
(enquête triennal → 2018)

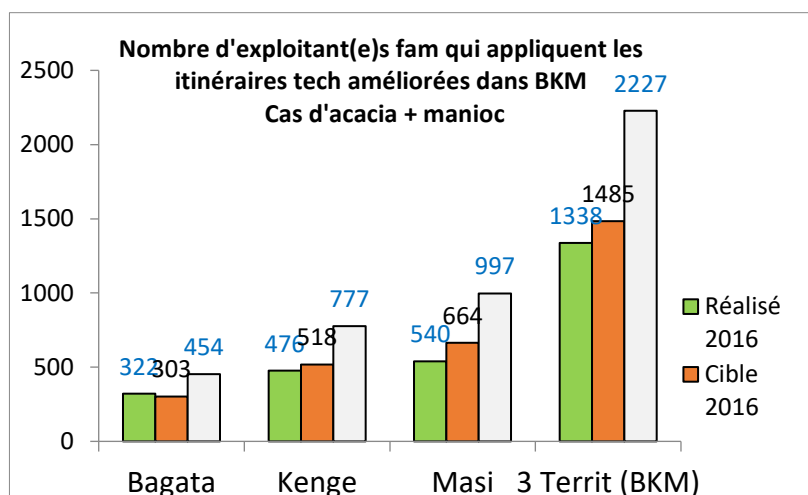
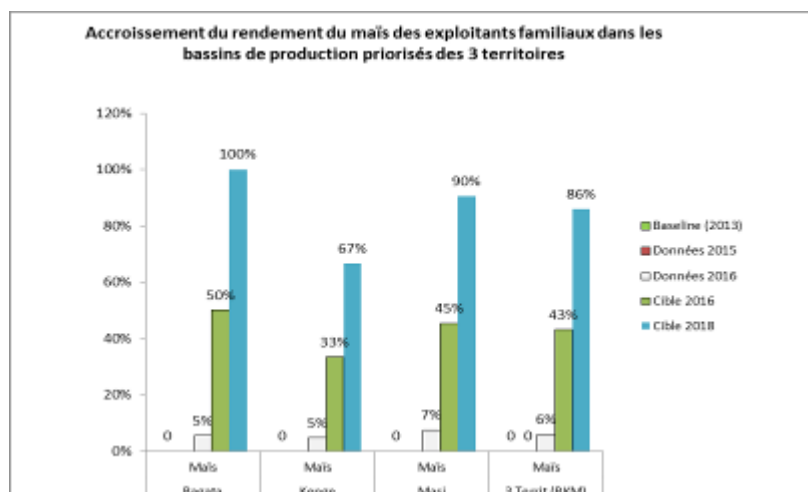
2.2.2 Analyse des progrès réalisés

Résultat 1 : La production et la productivité des exploitations familiales sont améliorées : L'amélioration de la production et productivité des exploitations familiales a été satisfaisant pour le manioc et le poisson d'étangs. Les résultats pour le reste des spéculations ont été assez mitigés.

Rendement : Le tableau ci-dessus montre que les rendements moyens de manioc et du poisson d'étangs à Masi-Manimba en particulier atteignent et dépassent cible annuelle prévue, voir la cible finale pour le manioc. Les résultats pour les autres spéculations telles que le maïs, arachide, arachide restent assez mitigés car les variétés disponibles ne se montrent pas toujours plus performantes que le matériel local, ou, ne répondent pas aux préférences des utilisateurs et marchés.

Itinéraires techniques : Leur application est indéniablement un des facteurs principaux de l'augmentation de la productivité agricole. Avant le projet, des exploitant(e)s familiaux n'appliquaient quasiment pas ces itinéraires. Après des visites d'apprentissage, des accompagnements techniques et des formations in-situ par les moniteurs agricoles et agronomes, actuellement, 1338 exploitant(e)s familiales ont adopté les améliorations d'itinéraires techniques proposées et les appliquent dans leurs champs. Ce chiffre représente 90% de la cible prévue qui était de 1485 exploitants, soit 10% du nombre total des ménages situés dans l'ensemble des bassins priorités (environ 15000).





Achat des semences améliorées par les exploitations familiales : Ce geste devrait témoigner, in fine, l'appréciation de la qualité et des conditions d'accès aux semences produites et mise en marché vis-à-vis des ménages paysans. La mise œuvre de la stratégie semences à travers ses 4 principaux axes a permis d'accroître la disponibilité des semences de qualité appréciable par les exploitations familiales. Pour la saison A & B 2016, environ 4300 ont manifesté cette appréciation en procédant aux achats desdits semences et boutures, essentiellement en métayage. Ce chiffre représente près du tiers des ménages membres d'organisations paysannes qui constituent les 13 bassins de production et 90% de la cible finale (4740). Il s'agira, pour les saisons culturales suivantes, de pouvoir mesurer si cette tendance se confirme dans l'achat par les ménages et les organisations paysannes auprès des agrimultiplicateurs dans les bassins de production.

Résultat 2 : La conservation, la transformation et la commercialisation des productions des exploitations familiales sont améliorées

L'enjeu pour ce résultat vise à augmenter de la valeur ajoutée aux produits agricoles résultant de l'itinéraire technique consacré au niveau du résultat 1, au moyen des actions en transformation et en commercialisation.

Dans l'ensemble, l'essentiel des activités liées à ce résultat 2 n'a que très peu avancé pour

ainsi pouvoir en apprécier l'effet. Ce changement souhaité est perçu notamment sur l'évolution de la quantité de produits stockés, transformés et commercialisés par les Unions au niveau de leurs dépôts et centres de transformation. En plus, les quelques données renseignées ne se limitent qu'à une seule union (Union Bondeko de Bagata, bassin de production Mbaya-masa, Bagata) sur les 22 unions appuyées et ce, uniquement sur le volume du stockage. L'expertise perleée du GRET, qui a permis de préciser la stratégie dans un premier temps, permettra finalement d'ici la fin de l'année 2017, de faire démarrer les actions et ainsi d'aboutir à des changements souhaités.

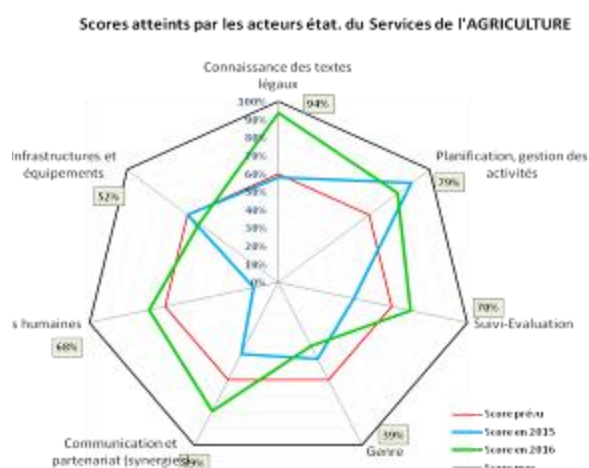
Résultat 3 : Les acteurs publics des secteurs agriculture, développement rural, genre, travaux publics sont renforcés dans leurs fonctions d'appui, de suivi, de coordination et de concertation au niveau de la Province, des territoires et des secteurs

D'une façon générale, les évaluations participatives des capacités acquises des acteurs étatiques renseignent que les Services publics d'Agriculture, du Développement Rural et du Genre ont considérablement accru en efficacité au cours de 2016 en dépassant même le score cible de 60% fixé au sein du Programme. En d'autres termes, il y a eu une forte amélioration des capacités requises permettant aux acteurs publics de rendre convenablement services aux paysans (demandeurs).

Cette amélioration est principalement due à la mise en œuvre et suivi des accords d'exécution qui ont aidé à répondre à une bonne partie des problèmes et obstacles antérieurement identifiés (Baselines, backstoppings, ...). Les difficultés de mobilité pour assurer l'itinérance auprès des bénéficiaires est l'un de bons exemples que les accords ont permis de résoudre.

Il est prévu que les résultats des évaluations participatives de la capacité des acteurs étatiques soient normalement croisés et confirmée par l'expression de satisfaction proportionnelle des bénéficiaires au travers du résultat d'un sondage de satisfaction qui est en cours.

Service provincial de l'Agriculture : Evolution des scores atteints entre 2015 et 2016



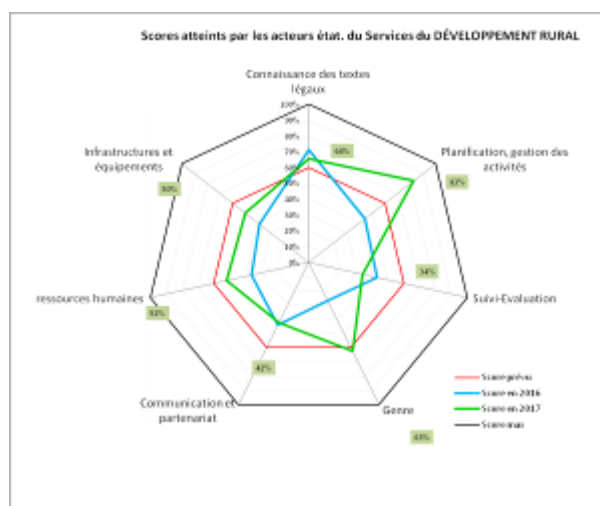
* Source : Cellule Suivi-Evaluation Prodadekk, Rapport d'évaluation. 2017

La performance des services de l'Agriculture leur permet d'assurer le rôle d'appui-conseil nécessaire auprès des organisations paysannes, afin qu'à leur tour, ces OP puissent bien

jouer leur rôle dans l'offre des services aux exploitants familiales et de ce fait, les amener à améliorer leurs revenus agricoles grâce à l'accroissement de leurs productions et productivités.

L'interprétation de ce graphique confirme une progression nette des services de l'IPAPPEL, précisément, concernant la dimension de la connaissance des textes légaux, du suivi-évaluation, de la communication et partenariat et du renforcement des capacités des agents de terrain surtout (ressources humaines). Néanmoins, il y a lieu de mettre un accent particulier sur la prise en compte de la dimension du Genre, le renforcement en planification et mise en œuvre des activités, et enfin, l'appui aux mécanismes de gestion des infrastructures et équipements existants. Les efforts actuels en planification et mise en œuvre des activités devront être maintenus.

Service provincial du Développement rural : Evolution des scores atteints entre 2015 et 2016



Domaine	Score prévu (%)	Score 2015 (%)	Score 2016 (%)
Connaissance des textes légaux	60	71	66
Planif et mise-œuvre des activités	60	44	83
Suivi-Evaluation	60	43	34
Genre	60	27	63
Communication et partenariat	60	44	42
ressources humaines	60	36	52
Infrastructures et équipements	60	39	50
Score global atteint		41/50	57/60

Les capacités du service provincial du Développement rural se sont relativement améliorées mais sans toutefois atteindre la cible prévue. Comparativement à 2015, des progrès ont été enregistrés en matière de planification et mise en œuvre des activités, prise en compte du Genre, et ressources humaines (mobilité pour l'itinérance) et enfin, en gestion des infrastructures et équipement du Service.

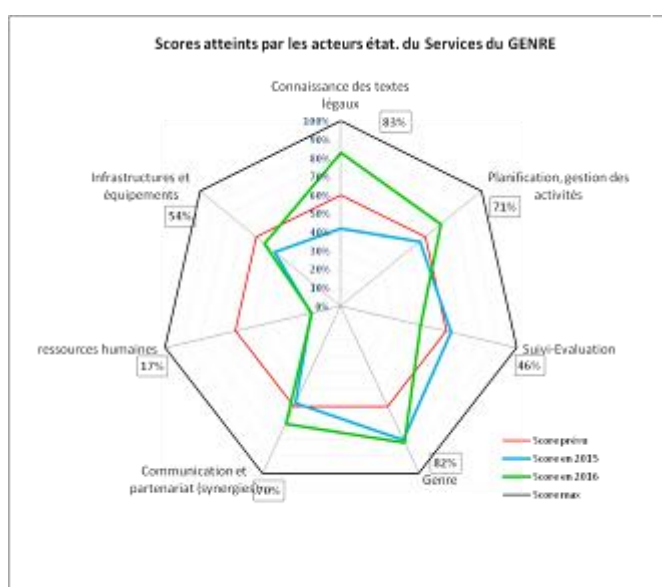
En dehors du domaine de planification et mise en œuvre des activités, ces progrès restent assez timides pour espérer impulser un changement significatif dans le court et moyen terme. Les capacités en suivi-évaluation ont demeurée déficitaires.

Par ailleurs, l'on observe une concentration nette de l'accompagnement du Développement Rural sur les CLER, et cela, sur certains services ciblés (conformément à l'accord d'exécution avec la CTB). Le risque est que les autres services et acteurs cibles du Développement Rural restent négligés et par que conséquent, le processus actuel ne garantisse un développement équilibré et intégré des entités appuyées. Pour garantir un développement plus équilibré et harmonieux du Service technique du Développement Rural, à l'instar des focus mis sur le contenu d'un accord, il est idéal de suivre que les planifications, le suivi et les auto-évaluations couvrent un paquet plus global des appuis fonctionnels prévus vis-à-vis de tous les groupes cibles.

Des changements des animateurs de l'inspection provinciale (IPDR) intervenus durant les deux ans passés sont un des facteurs de freins. Selon les témoignages des agents, il y a reprise progressive du processus de Planification, suivi et évaluation qui améliorera la coordination du Service au cours de l'année suivante.

Service provincial du Genre : Evolution des scores atteints entre 2015 et 2016

Le Service du Genre a la particularité d'avoir progressé sans pourtant un accord d'exécution en support pour sa mise en œuvre. Un de plus important facteur de cette avancée semble être la motivation de ses agents à s'affirmer en tant que Service étatique, ce, après avoir été longuement ignoré en tant que tel.



Domaine	Score prévu (%)	Score 2015 (%)	Score 2016 (%)
Connaissance des textes légaux	60	42	83
Planif et mise-œuvre des activités	60	56	71
Suivi-Evaluation	60	63	46
Genre	60	80	82
Communication et partenariat	60	58	70
ressources humaines	60	17	17
Infrastructures et équipements	60	47	54
Score global atteint		52/50	61/60

* Source : Cellule Suivi-Evaluation Prodadekk, Rapport d'évaluation, 2017

Cela est le produit de la prise de conscience de leurs rôles et identités grâce à l'activité de vulgarisation du cadre organique et autres lois de base en matière de genre organisée par le Programme dès le début. La responsable de la cellule genre Bagata en 2014 témoignait qu'autres fois que « contrairement aux autres services étatiques, les agents nommés dans les services de genre ne l'étaient sur base d'aucune connaissance technique sur le genre mais uniquement sur des bases subjectives, voire immorales (danser devant le gouverneur) ». L'option du programme a été de commencer par l'amélioration des connaissances et compétences techniques Genre. Après cette phase qui reste un processus continu, l'on envisage de travailler sur l'amélioration de l'appui conseil genre auprès des acteurs étatiques et des non étatiques.

Certains défis repérés lors de l'évaluation participative 2015 persistent cependant. Il s'agit de la question de mobilité des agents limitant ainsi leur itinérance, et la disponibilité d'un plan de formation du personnel continu et actualisé. Les deux autres problèmes sont la mise en place et l'opérationnalisation du dispositif de Suivi-Evaluation et le besoin d'une amélioration du mécanisme de gestion des infrastructures et équipements.

Dans l'ensemble, un des remarquables résultats est le rapprochement horizontal (entre services) et vertical (entre différent niveau province, territoire et secteur) qui a permis l'amélioration de la coordination entre les différents niveaux, d'une part, et de la collaboration entre les acteurs étatiques et les acteurs non étatiques d'autre part, lesquelles sont des conditions essentielles pour une fourniture satisfaisante des services.

Le processus actuel de changement envisagé à partir des outputs est certain, mais il est naturellement lent car dans le temps qui reste, l'amélioration de l'efficacité des services techniques publics ne pourra pas, malgré tout, impulser des changements ultimes souhaités au niveau de leurs bénéficiaires. Néanmoins, elle constitue un gage pour l'appropriation par les acteurs publics et de la reprise de leurs rôles régaliens pour la poursuite des actions en cours.

L'analyse réaffirme que les suppositions initiales quant aux relations entre les outputs et l'outcome restent valables. Mais suite aux bons résultats atteints par rapport à la dimension organisationnelle (maîtrise des mandats et textes légaux), il paraît nécessaire de mettre à partir de 2017 un accent particulier sur les appuis fonctionnels (output 2) en vue d'augmenter la consistance des services (qualité et quantité).

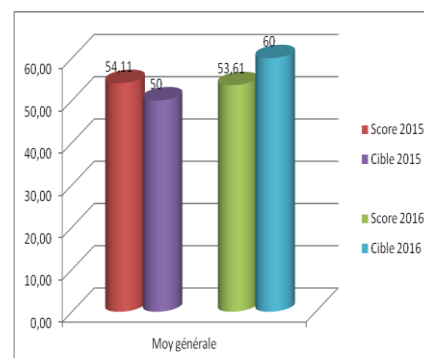
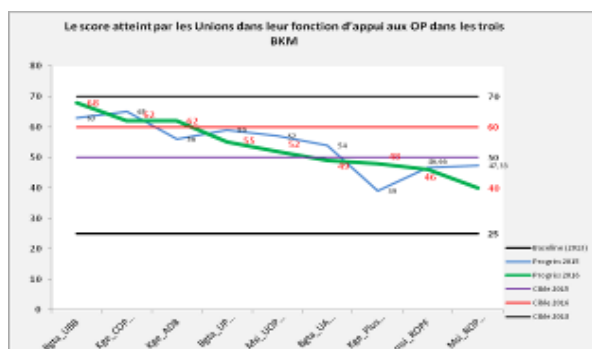
Résultat 4 : Les capacités des ANE en matière de gestion et de fourniture des services sont renforcées

La finalité du Programme face au renforcement des acteurs non étatiques est de les rendre plus professionnels dans leurs rôles de fourniture des services au monde paysan. Les plus primés de ces acteurs sont les unions des organisations paysannes dont les 22 appuyées fédèrent environ 15.000 ménages membres et les comités locaux d'entretien routier (CLER). Les organisations semencières (OPCSS, Agri multiplicateurs, ...), les écoles techniques agricoles, les PME, ... sont à compter sur cette liste. Toutefois, le Programme met beaucoup de focus sur les unions.

Selon les résultats des évaluations participatives réalisées auprès des unions des organisations paysannes ayant signé et mis en œuvre les accords de financement entre 2014 et 2015, les capacités de ces unions ont globalement stagné. Seules trois (3) unions sur les 9 ciblées ont enregistré de progrès en dépassant le score cible, contrairement à l'année de 2015 où au moins six (6) unions sur les 9 allaient au-delà de la cible prévue.

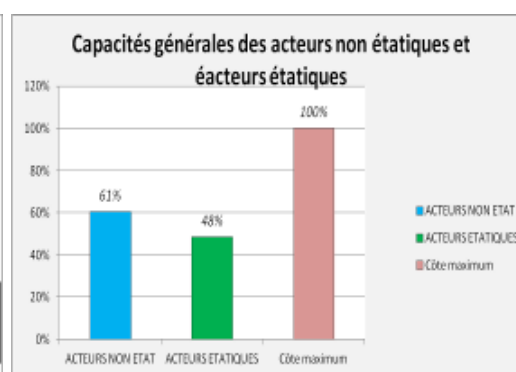
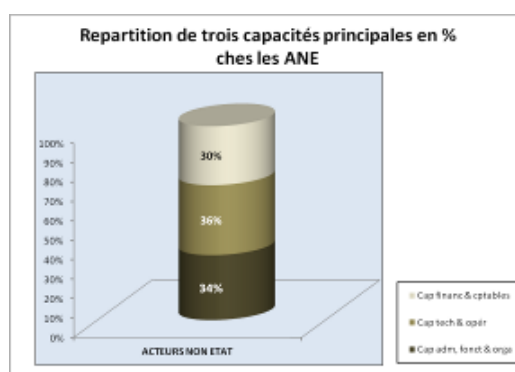
Les évaluations desdites unions en 2016 ont permis de dégager les constats suivants :

- ✓ En matière de GOUVERNANCE, de plus en plus, les membres maîtrisent la mission de leurs unions qu'ils distinguent des leurs propres, ils veillent à ce que les services rendus contribuent à l'atteinte de la mission. Le niveau de redevabilité des dirigeants d'une part, et de l'engagement et appropriation par les membres, d'autre part, restent très critiques.
- ✓ Dans la dimension FONCTIONNEMENT, des progrès perceptibles sont enregistrés sur le plan de gestion administrative et financière étant donné leur que le niveau de base très élémentaire. Par contre, des améliorations nécessaires sont attendues dans la gestion des matérielles et équipements (logistique), la capacité de Planification, Suivi et Evaluation, y compris celle de la gestion des conflits, pour le cas particulier de cas de Masi.
- ✓ Sur le plan des CAPACITÉS ORGANISATIONNELLES, la plupart des unions développent des synergies avec les services techniques de l'Etat et s'efforcent d'établir des alliances stratégiques avec d'autres partenaires (faiières, réseaux, bailleurs, PTF, ...). La faiblesse se situe cependant sur les capacités des unions à fournir des services spécifiques envers leurs OP-membres ainsi que sur la capacité des leaders à mobiliser les membres (cotisations).



En fin d'année 2015, il a été prévu d'évaluer ces unions à l'aide de l'outil « bilan de santé financière » qui permettrait de connaître les lacunes des systèmes de gestion en place, outre les recommandations des évaluations participatives antérieures, en vue de leur apporter des « remèdes » adaptés et mettre en place des plans de renforcement en gestion adapté et ainsi, d'accompagner ces organisations vers des standards plus corrects. Cette disposition n'a malheureusement pas été convenablement suivie.

Quelques unions parmi celles appuyées en 2015 ainsi que d'autres types d'acteurs non étatiques (CEMAV et Coordicler Masi & Kenge) ont subi une autre forme d'évaluation plus approfondie, dite « scan organisationnel », lesquelles ont permis de dégager leurs profils réels en vue d'un accompagnement plus ciblé.



Les résultats de ces scans, plus les leçons tirées des évaluations participatives de 2015 et de 2016, permettront de définir un plan d'accompagnement approprié à chaque union, avec un focus sur l'accroissement des services rendus auprès des OP membres. Avec cela, l'on peut espérer que la cible pourra être rapprochée d'ici 2018.

L'appui à l'entrepreneuriat (avec une attention au genre) n'a concrètement pas pu démarrer cette année. A l'issue de cette activité en 2017, on devra en mesurer l'effet au travers le taux d'utilisation des instruments de gestion mis en place au démarrage de l'initiative et, in fine, à l'accroissement de la capacité financière des femmes entrepreneuses qui seront appuyées.

Résultat 5 : Les voies de communication jugées prioritaires pour l'évacuation de la production agricole sont réhabilitées et entretenues

L'analyse des deux indicateurs liés à la réhabilitation et l'entretien des voies de communication prioritaires prouve que cet outcome a produit des effets palpables.

Le temps moyen de parcours des véhicules :

Premièrement, le temps moyen de parcours des véhicules sur lesdits axes a diminué sur l'ensemble du réseau de 7.06 h à 3.36 h entre 2013 et 2016 sur BKM, soit un gain de 49%. Cette diminution est de 4.50h à 3.36h entre 2015/2016, soit 1,14h. L'indicateur montre une diminution de plus de 40% du temps initial. Pour rappel, le temps de parcours est mesuré à partir d'une jeep 4x4 en bonne état et cela tout au long de la durée du programme.

L'analyse de cet indicateur du point de vue de la saison laisse apercevoir qu'au cours de l'année, le temps de parcours a tendance à s'accroître en début et en fin d'année caractérisé par les fréquentes pluies de la saison pluvieuse. Les réductions de temps de parcours interviennent principalement durant le 2^{ème} et 3^{ème} trimestres.

L'analyse par axe indique que le temps de parcours sur les axes Punza, Mosamba, Pay-Kongila, Munzabala et Masamuna a plutôt légèrement augmenté.

L'augmentation de ce temps s'explique par le fait que durant la réhabilitation, l'équipe technique est plus rigoureuse dans le suivi. Pendant cette même période, le trafic des véhicules est quasiment interrompu ou dévié favorisant ainsi la protection de la route. L'entretien arrive directement après les travaux mais le trafic étant rouvert, celui-ci a une action destructrice sur la route et augment inévitablement le temps de parcours.

Par ailleurs, même lorsqu'il intervient, le système d'entretien reste souvent plus lent par rapport à la vitesse de dégradation des routes. Cette dégradation est accentuée par l'action conjuguée des pluies, du non-respect des barrières de pluie et de l'augmentation du trafic.

Pour clore, le constat est que l'évolution est positive. Il y a lieu d'inscrire toutefois pour 2017 les recommandations suivantes :

- Suivre de près les axes dont les temps tendent à augmenter (énumérés ci-haut) ;
- Poursuivre les travaux en tenant compte des facteurs de variation identifiés ;
- Dans le cadre du Suivi Evaluation, instaurer et ramener la fréquence de collecte de données à mensuellement et ne pas oublier d'utiliser le GPS à cet effet.

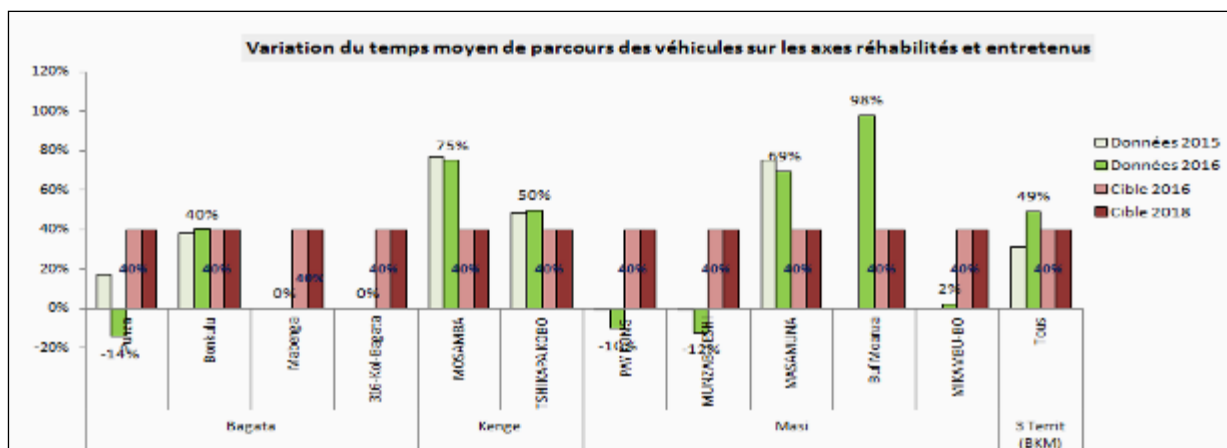


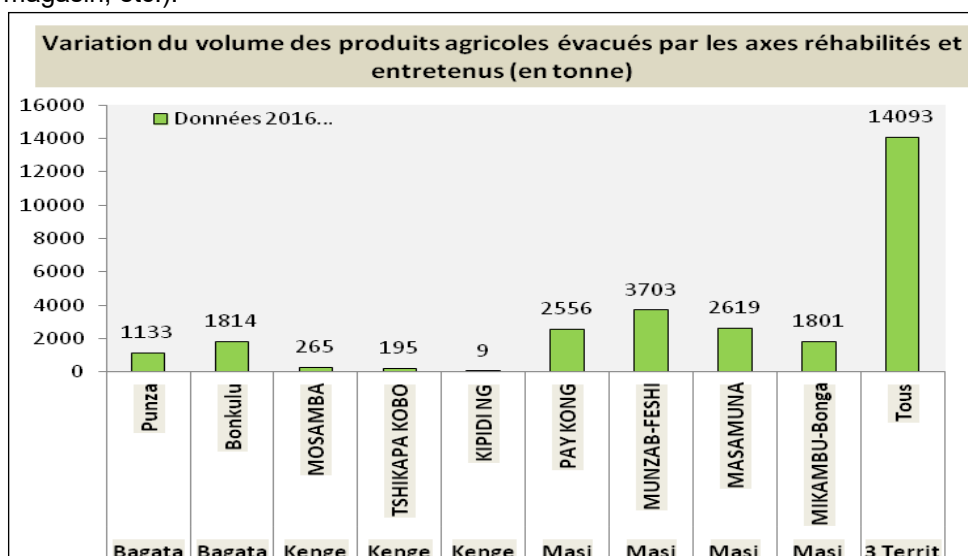
Tableau de variation du temps moyen de parcours des véhicules sur les axes réhabilités et entretenus.

A l'avenir, il serait utile de mesurer le temps de parcours des camions car ce sont eux qui évacuent la production agricole et qui ont le plus besoin de la route pour que le programme puisse atteindre ses objectifs de désenclavement agricole.

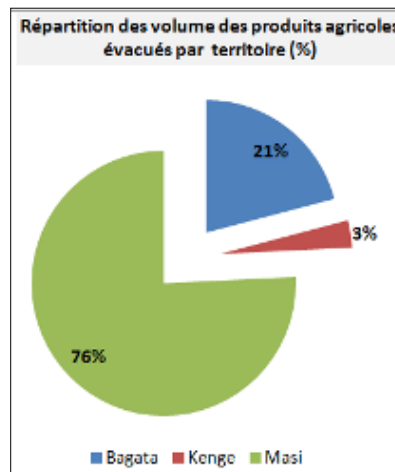
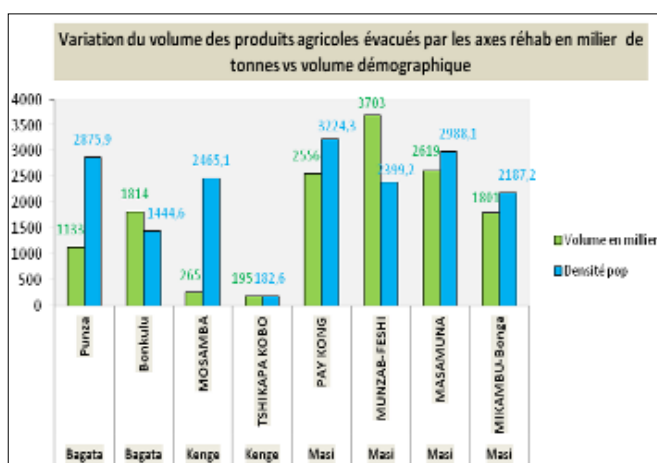
L'augmentation du volume des produits agricoles :

Au niveau du second indicateur, soit la variation du volume des produits agricoles évacués par les axes réhabilités et entretenus, un nouveau système de comptage a été mis en place depuis septembre dernier. Par conséquent, il n'est pas possible de ressortir les évolutions dans le temps. Néanmoins, pour cette période de septembre à décembre, sur l'ensemble du réseau réhabilité et entretenu, les CLER ont enregistré 14.093 Tonnes des produits agricoles dont 76% à Masi suivi de 21% pour Bagata. L'on s'aperçoit à travers les graphiques ci-dessous que l'axe Tshikapa / Kobo est celui qui affiche un volume très faible. Les axes Punza et Mosamba sont ceux où la production est proportionnellement faible à la taille de la population. Plusieurs analyses intéressantes peuvent être faites à partir de ces données.

En général, le choix des routes est attesté vu l'augmentation du trafic, du volume de marchandises transportées, de la dynamique locale (création des marchés, parkings, magasin, etc.).



Variation du volume des produits agricoles évacués par les axes réhabilités et entretenus (T).



Graphique : Variation du volume des produits agricoles par les axes réhabilités en millier de tonnes vs démographie.

Graphique : Répartition des volumes des produits agricoles évacués par territoire (%).

Résultat 6 : La gouvernance du secteur de transport est améliorée

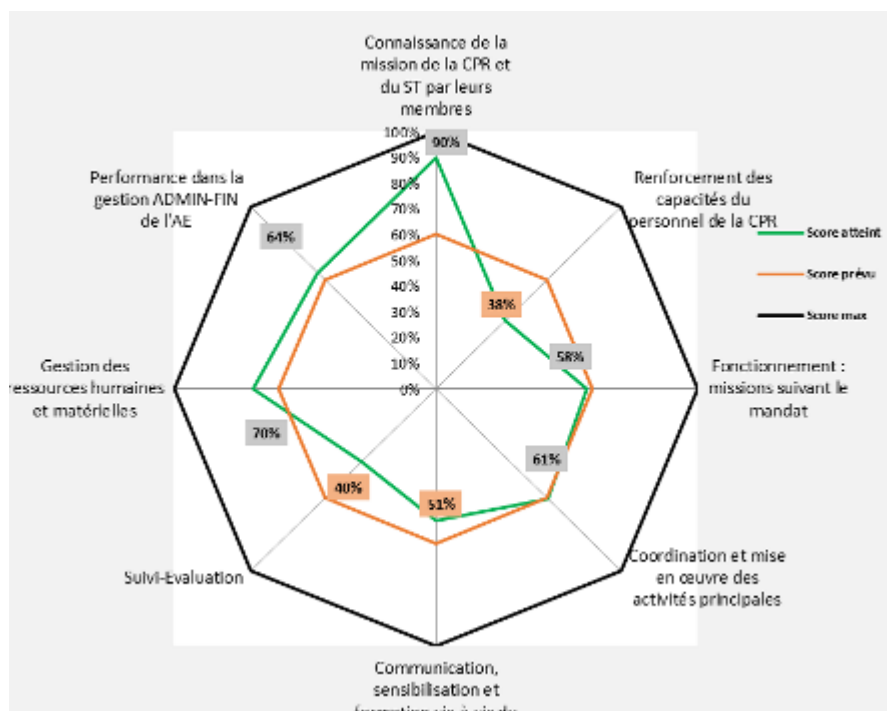
Pour rappel, la stratégie du Programme en matière d'appui à l'amélioration de la Gouvernance de transport a reposé essentiellement sur la vitalisation de la Commission Provinciale Routière (CPR) récemment créée (août 2013) et rendue opérationnelle en 2015, afin qu'elle puisse jouer pleinement son rôle de cadre de concertation et de coordination dans la maîtrise d'ouvrage provincial.

À l'issue de l'accompagnement technique et financier en 2016 sous couvert d'un accord d'exécution, l'évaluation participative, telle que résumée sur le graphique ci-dessous, a montré que la Commission Provinciale Routière (CPR) a réalisé du progrès dans son aspect organisationnel et administratif. Quant aux fonctions liées à son rôle de maîtrise d'ouvrage, très peu de progrès sont constatés à l'exception de l'unité SIG/CPR réellement fonctionnelle et qui est utilisée conséquemment par le Gouvernement provincial. Il s'agit de la coordination et mise en œuvre des activités principales (suivant la planification inscrite dans l'accord), la communication, sensibilisation et formation vis-à-vis du public ainsi que du dispositif du suivi-évaluation.

Cette situation peut s'expliquer d'abord par le contexte d'apprentissage et de prise de conscience progressive pour les parties prenantes suite à la mise en place encore assez récente d'une structure provinciale d'une telle envergure que la CPR. Mais en plus, l'instabilité politique et institutionnelle au niveau provincial, comme par le passé, a rendu difficile la poursuite du dialogue avec les autorités politiques sur la vision partagée de la gouvernance de transport et le suivi des engagements concrets quant au financement et à la prise en charge de l'entretien.

Il est impérieux que pour le plan d'accompagnement du Programme en renforcement des capacités pour l'année 2017 se focalise précisément sur des domaines de résultats tel qu'inspiré à travers l'évaluation participative. Sur la liste de ces outputs, il y a, à titre indicatif, la tenue effective des assemblées générales (AG) afin de mieux faire participer et impliquer les différentes parties prenantes qui à leur tour feront pression à chaque acteur constituant un blocage. Le leadership actuel des membres du secrétariat technique pourrait être renforcé pour réussir son Lobbying auprès de FONER et ramener les parties prenantes dans la prise en charge de l'entretien routier et fluvial à concrétiser leurs engagements. Il sera primordial de rattacher au Secrétariat technique de la CPR un coach à cet effet. Ce dernier tant dans l'élaboration des plans de travail que de leur suivi et revues internes tant dans le renforcement de son leadership face aux autorités provinciales et partenaires.

Entretemps, il apparaît clairement que la CPR, en croissance actuellement et vu son positionnement au niveau provincial, ne peut suffisamment jouer son rôle dans l'optique du désengagement du PRODADEKK. Il est nécessaire de renforcer le dialogue au niveau de la base par le partage d'informations avec les acteurs locaux de maîtrise d'ouvrages pour une meilleure prise de décision. Le respect des rôles des autorités des entités locales dans la maîtrise d'ouvrages (Administrateur de Territoire, chefs secteurs, chefs de groupements, ...) stimulerait certainement leur appropriation et redevabilité dans la résolution des problèmes à leur niveau.



A l'exception de quelques incidents sporadiques entre gestionnaires des barrières et transporteurs, la majorité des conducteurs des véhicules respecte les barrières de pluies. Les incidents qui sont signalés le sont principalement suite à des équivoques que revèlent de plus en plus les textes de réglementation dus à leur obsolescence. De son côté, l'analyse de l'évolution sur la connaissance des bonnes pratiques par les usagers et par les gestionnaires de la route est prévue en 2018. Ces changements devront résulter des actions qui sont en train d'être menées au niveau des outputs, dont certaines sont à charge de la CPR. Cependant, en considération du processus de désengagement de la CTB lancé, les acteurs locaux devraient être responsabilisés davantage.

2.2.3 Impact potentiel

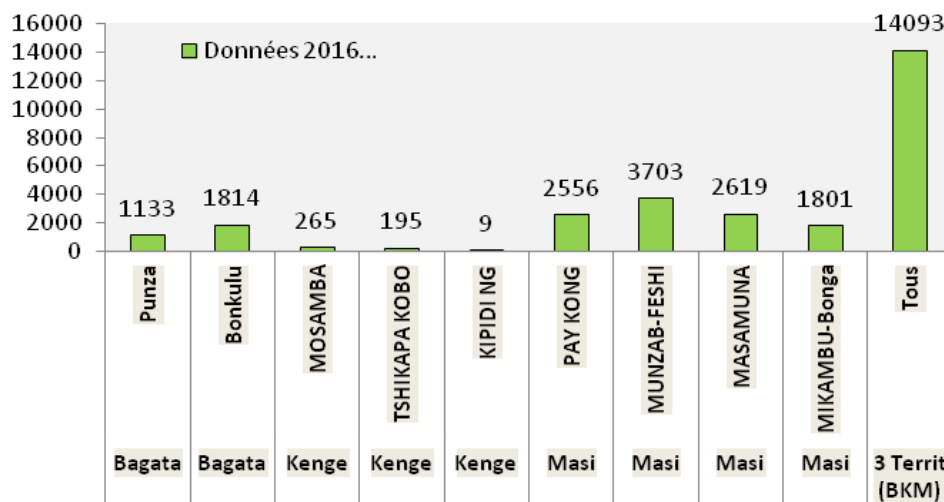
Lors de l'atelier participatif de monitoring de résultat 2016, la réévaluation de la logique d'intervention à travers la théorie de changement a confirmé la place des outcomes actuels comme déterminants indispensables pour l'atteinte de l'impact. En fait, Les Provinces du Kwilu et du Kwango ayant une vocation presque uniquement agricole, il est évident que la réduction du déficit alimentaire et de la pauvreté passe par la relance durable du secteur agricole (objectif global du Programme) qui, elle-même, est soutenue par l'augmentation durable des revenus des exploitations, d'une part ; et la présence d'un réseau multimodal de transport bien géré, d'autre part. Pour atteindre ce second niveau d'impact (objectifs spécifiques), le programme intervient quasiment sur tous les domaines d'influence comme outcomes, à l'exception délibérément du domaine de crédit agricole et de la dynamique des autres secteurs économiques de la zone d'intervention.

Suite à l'analyse de l'évolution des indicateurs des outcomes faite ci-haut, il se confirme que lesdits outcomes contribuent pertinemment à l'impact. Bien que tous ces outcomes soient encore à un stade primaire et les avancés diffèrent suivant la nature de chacun et les zones d'intervention, le niveau d'avancement est globalement positif.

En matière d'augmentations des revenus des exploitations familiales des zones appuyées, en attendant de vérifier l'accroissement des revenus par une seconde enquête, quelques signaux recensés à partir de l'observation directe, des enquêtes formelles et informelles et des témoignages des bénéficiaires permettent de présumer un début d'amélioration des revenus agricoles :

- ✓ l'augmentation de la production du manioc, arachide et maïs (variétés Mudishi et Samaru) dans la plupart des bassins ont entraîné des meilleures ventes ;
- ✓ à Kenge, les semences de maïs, niébé et arachides n'étaient pas disponibles en période de semis et s'achetaient chèrement à Kinshasa ; actuellement, elles sont disponibles en quantité suffisante auprès des ménages appuyés qui les revendent même à d'autres zones nécessiteuses ;
- ✓ la production et la vente des ignames, sésames, des courges, piments, ... à l'initiative de certaines unions (UFPADS, COPAK, Plus Base, ...) dans le cadre de la diversification ont apportés aux ménages impliqués des revenus supplémentaires ;
- ✓ l'augmentation du volume de marchandises transportées porté à 14093 tonnes durant les 3 derniers mois, dont la grande partie à Masi,

Variation du volume des produits agricoles évacués par les axes réhabilités et entretenus (en tonne)



- ✓ l'augmentation de la dynamique économique locale par la création des marchés (Tshikapa sur la RN1 à Kobo)
- ✓ à Makiosi et à Biteku, deux importants centres d'actions de l'union ADB appuyée par le PRODADEKK, on constate une amélioration de l'habitat caractérisée par le changement des toitures en tôles, l'extension desdits villages, l'acquisition des certains bien de valeurs comme les motos, moulins, ...

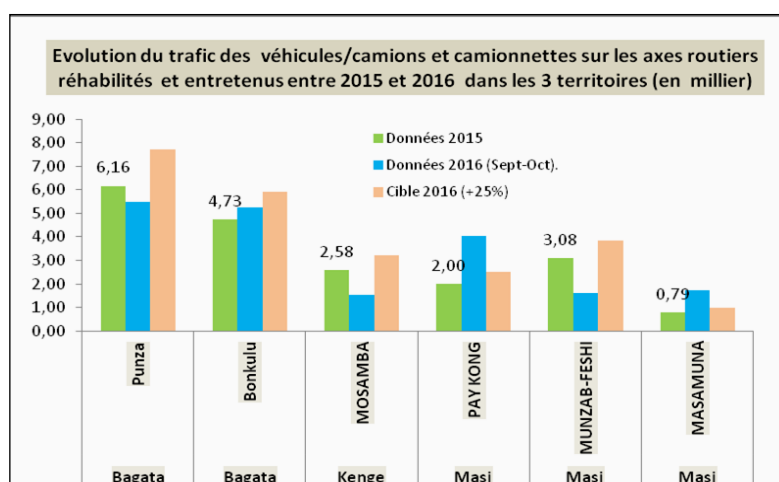
Ces différentes transformations symbolisent l'expansion de l'économie locale poussée en grande partie par les effets du Programme. La diversité des services offerte par l'union aux ses membres (OP) et à la communauté : conseil agricole, champs collectifs, organisation de la ristourne des travaux champêtres, moulins, ventes groupées, initiative d'acquisition d'un camion pour l'évacuation des produits (en cours), entretien des pistes, promotion des échanges d'expériences entre OP, ...



- ✓ L'adoption observée des pratiques agricoles plus productives et durables (semis en ligne, professionnalisation des agrimultiplicateurs, agroforesterie et jachères améliorées par l'utilisation de pois de cajun, ...)
- ✓ Une forte diminution des tarifs de transport pour les personnes entraînant des économies importantes vu le niveau de revenu existant. A titre illustratif, le cout de transport à moto d'une personne sur axe Kenge-Mosamba-Lunkuni Wamba est passé de ±120.000fc à 35.000fc entre 2014 et 2016.



- ✓ Le niveau de trafic des véhicules augmenté de 25% à Masi.



2.3 Performance de l'output 1

2.3.1 Progrès des indicateurs

Output 1 : La production et la productivité des exploitations familiales sont améliorées					
Indicateurs	Valeur de la Baseline	Progrès année 2015	Progrès année 2016	Cible année 2016	Cible finale
Sous-résultat 1.1 : Le sous-secteur semencier est renforcé					
Nombre des points de vente d'intrants agricoles mises en place avec l'appui du programme	0	0	Bagata: 2	4	4
			Kenge: 2	4	4
			Masi: 2	5	5
			3 territ: 6	13	13
Evolution du coût de production des semences améliorées	Voir annexe 8 de la matrice de S/E	ND	ND – tendance ↓	ND	En dessous du double du prix de consommation semences graines; 0,02 \$ (~référence actuelle 0,04\$) pour boutures de manioc
Taux de germination des semences améliorées commercialisées dans les boutiques d'intrants agricoles			Manioc 85% Maïs 83% Niébé 87%	Manioc 85% Maïs 80% Riz 75% Niébé 70% Soja 70%	au moins : Manioc 85% Maïs 80% Riz 75% Niébé 70% Soja 70%
Sous-résultat 1.2 : L'amélioration des itinéraires techniques est appuyée avec une attention à la fertilité des sols					
Nombre de producteurs formés et type de formation à l'amélioration des itinéraires techniques	H, 3 territ: 0	(nd)	1235	1181	1575
	F, 3 territ: 0	(nd)	650	1181	1575
Nombre des OPB participant à la recherche-action sur la gestion intégrée de la fertilité du sol (GIFS).	0	(nd)	Bagata: 7	25	25
			Kenge: 16	60	60
			Masi: 42	60	60
			3 territ: 65	145	145
Sous-résultat 1.3 : La diversification agricole est encouragée selon les besoins et les potentialités des filières agricoles					
Nombre d'exploitants familiaux ayant accès à des semences de culture diversifiée dans les bassins de production priorités	0	309	3103	2058	4750

Sous-résultat 1.4 : La pisciculture familiale est renforcée					
Nombre des pisciculteurs appuyés	0	501	3239	1736	3472 pisciculteurs
Quantité des poissons produits et vendus par des pisciculteurs appuyés	106.000 kg	202.000 kg	475.771 kg	440.000 kg	840.000 kg de poissons marchands / an
Rendement des étangs piscicoles des pisciculteurs appuyés	150 kg/ha	285 kg/ha	340 kg/ha	325 kg/ha	375 kg/ha

2.3.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités ³	État d'avancement :			
	A	B	C	D
Le sous-secteur semencier est renforcé			X	
1 Appui à l'amélioration et à l'introduction de variétés adaptées et à la production de semences de souche et de pré-base			X	
2 Appui au contrôle et au monitoring de la qualité de semences			X	
3 Appui à la production et à la mise en marché de semences de qualité		X		
L'amélioration des itinéraires techniques est appuyée avec une attention à la fertilité des sols		X		
1 Recherche - développement des itinéraires techniques améliorés		X		
2 Introduction et accompagnement de techniques novatrices de fertilité des sols		X		
3 Alignement REDD +		(na)		
La diversification agricole est encouragée selon les besoins et les potentialités des filières agricoles			X	
1 Appui-conseil à la diversification des cultures en tenant compte des besoins différenciés des H et F			X	
La pisciculture familiale est renforcée		X		
1 Actualisation étude de base et inventaire et sélection des pisciculteurs avec IPAPPEL/SENAQUA et les OP		X		
2 Renforcement de capacités techniques et organisationnelles des pisciculteurs		X		
3 Promotion de la reproduction in situ (alevinage)		X		
4 Appui à l'acquisition de petits matériels de terrassement		X		

³ A : Les activités sont en avance
B : Les activités sont dans les délais
C : Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
D : Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

2.3.3 Analyse des progrès réalisés

Sous-résultat 1.1 : Le sous-secteur semencier est renforcé

Concertation des acteurs

Fort de l'appui du PRODADEKK, le COPROSEM est parvenu à établir des relations avec d'autres PTF (PAPAKIN, FAO, PNUD à Bandundu-ville) brisant ainsi l'idée d'un « COPROSEM de la CTB ». Chacun des PTF s'est engagé dans le processus de concertation avec le COPROSEM. Les stratégies semencières ont été harmonisées mais les résultats de l'harmonisation ne sont pas encore très perceptibles sur le terrain.

Financement de la filière semences

Sur décision du Comité des Partenaires (COMPAR), le PRODADEKK a revisité son approche de financement de la filière semences. Ce changement a entraîné plusieurs questionnements et inquiétudes auprès des acteurs du secteur, partenaires du Programme. Sous l'égide du COPROSEM, une vingtaine d'entre eux (publics et privés) a été invitée à réfléchir sur le «Financement de la filière en l'absence des PTF». Cet atelier a permis aux acteurs de progresser dans leur concept du financement du secteur avec pour résultat, la ferme détermination des acteurs du secteur regroupés au sein des deux COPROSEM à mettre en place des mécanismes leur permettant l'autofinancement du secteur semences.

Introduction et amélioration variétale pour la production des semences de base de qualité

L'appui aux partenaires impliqués dans l'introduction de variétés adaptées. Pour l'amélioration et l'introduction de variétés adaptées, l'IITA a démarré ses activités sur terrain en début de l'année 2016 dans le cadre du protocole de collaboration. Une forte attention a été portée aux activités de conseil et d'appui auprès des partenaires du programme (agri-multiplicateurs, CEMAV, OP) et des services habilités du secteur semencier (INERA, SENASEM). Sur les 35 essais prévus pour une durée d'une année, six essais en saison B 2015-16 portent sur le maïs, mis en place et conduits avec les agrimultiplicateurs et l'INERA Kiyaka. Ces essais montrent que, au niveau du Kwilu et du Kwango, les 4 variétés (écotypes) locales et la variété Kasai'1 ont produit les meilleurs rendements, pendant que les variétés Mudishi et Samaru étaient moins performants. Les essais sur le manioc, niébé sont en cours et prévus pour la saison A et B 2016-17. La continuation des essais en choisissant de terrains représentatifs, afin de stabiliser les résultats et de faire des recommandations locales est important.

Implication du secteur privé dans la production des semences de base de qualité. Des essais ainsi que la maintenance sont réalisés sous la responsabilité du Centre d'essai et de maintenance et d'adaptation variétale, CEMAV en sigle, centre créé par les deux OPCSS Kwango et OPCSS Kwilu et dont la mission est d'améliorer la qualité du matériel végétal de départ (semences souches / semences de pré-base) présent dans la filière semences par l'introduction de nouvelles variétés et la maintenance desdites variétés. Les progrès réalisés consistent dans l'implication du secteur privé dans la sélection conservatrice des variétés; l'acquisition de nouvelles variétés à l'INERA-Mvuazi, en vue de la maintenance variétale et l'introduction de 7 nouvelles variétés d'arachide, une variété de maïs, 2 variétés de niébé, 1 variété de soja, 1 variété de riz, 8 variétés de manioc. Les opérations des essais-multilocaux dans les bassins de production sont maintenus en 2016 (saison B 2015-16 et saison A 2016-17) avec l'appui du programme. Le résultat consistera à proposer aux agrimultiplicateurs une gamme élargie de variétés adaptées à leur milieu d'ici la campagne 2017-18.

Contrôle et suivi de la qualité des semences

Les éléments de monitoring de la qualité des semences par le SENASEM montrent qu'une marge de progrès reste à faire en cette matière. Pour ce faire, il a été demandé aux COPROSEM d'instruire tous les producteurs des semences pour œuvrer en faveur d'une réduction permanente du temps de stockage des semences. Concrètement, que la semence ne soit pas stockée durant toute une saison mais plutôt produite et commercialisée pour la saison suivante. Ex : production de la saison A pour la saison B (campagne n) et de la saison B pour la saison A (campagne n + 1).

Recul constaté : absence des inspecteurs semenciers du SENASEM dans les territoires. La présence des inspecteurs a été un grand acquis du début du PRODAKK. Mais force est de constater qu'en l'absence de financement du PTF, le SENASEM a été incapable de maintenir ces inspecteurs sur le terrain. Ainsi la question de certification des semences se pose sous deux angles, l'absence actuelle des inspecteurs mais aussi dans le paiement de la certification, qui était effectué par l'établissement semencier sur base de provisions de fonds logés dans les accords de financement liés à la production. Face à cette difficulté et pour la durabilité de la filière, il est envisageable d'utiliser le plus largement que possible, la catégorie SQD en vue de réduire les frais liés aux inspections et analyses.

Production de semences

Le nombre d'agrimultiplicateurs dans la zone PRODADEKK s'élève actuellement à 84 dont 37 femmes (44%), ce qui représente un bon résultat en matière de promotion de la femme entrepreneure. La répartition par territoire est reprise dans les tableaux ci-dessous. Le plan de formation des agrimultiplicateurs élaboré et en cours d'exécution sous financement PRECOB est étalé sous 3 niveaux (cadets, juniors et seniors). Cette répartition respectait dès le départ les différentes phases du PRODADEKK. Chaque année de nouveaux bassins de production étaient appuyés.

Nbre d'agriX / Territoire	Kenge			Bagata			Masimanimba			Bulungu		
	Cade t	Junio r	Senio r	Cade t	Junio r	Senio r	Cade t	Junio r	Senio r	Cade t	Junio r	Senio r
Femmes	6	4	2	5	4	1	6	4	2	0	2	1
Hommes	3	6	7	4	7	0	5	8	3	0	0	4
TOTAL/nive au	9	10	9	9	11	1	11	12	5	0	2	5
TOTAL	28			21			28			7		

La production de semences réalisée dans les 3 territoires de la zone d'intervention plus les quelques agrimultiplicateurs de Bulungu est donnée dans les tableaux ci-dessous.

	KENGE			BAGATA		
	Nbre AgriX	Sup (ha)	Prod Tot	Nbre AgriX	Sup (ha)	Prod Tot
Arachide	15	15	9000	19	19	14250
Niébé	2	0	0	12	12	4800
Maïs	13	13	9750	18	18	16200

Manioc	16	16	320000	21	42	840000
Soja	0	0	0	1	1	600
	Sup tot	44		Sup tot	92	
	Sup moy/agriX	2		Sup moy/agriX	4	
	MASI			BULUNGU		
	Nbre AgriX	Sup (ha)	Prod Tot	Nbre AgriX	Sup (ha)	Prod Tot
Arachide	9	9	4500	2	2	1600
Niébé	1	0	0	0	0	0
Maïs	9	9	5400	5	5	5000
Manioc	9	9	180000	5	5	100000
Soja	0	0	0	0	0	0
	Sup tot	27		Sup tot	12	
	Sup moy/agriX	1		Sup moy/agriX	1	

Mise en marché des semences

Le pourcentage de semences vendues par rapport à la quantité de semences produites a atteint 41% (en moyenne pondérée pour les quantités en kg produites selon le tableau dessous). Ce résultat marque un grand pas dans l'évolution de la mise en marché dans la zone d'intervention du PRODADEKK. En effet, au démarrage du programme ce pourcentage était quasi nul.

	Bagata			Kenge			Masi-Manimba		
	Production (kg)	Comm	Comm %	Production (kg)	Comm	Comm %	Production (kg)	Comm	Comm %
Arachide	14250	5000	35%	9000	7600	84%	4500	2800	62%
Niébé	4800	1500	31%						
Maïs	16200	3650	23%	9750	3700	38%	5400	1760	33%
Moyenne pondérée (/poids kg)			29%			60%			46%

L'essentiel de ces ventes sont issues d'une vente directe entre le producteur agrimultiplicateur et le client (OP, agriculteur). Cette évolution positive est le résultat de l'intégration dans tous les modules de formation d'un volet « entreprenariat / commercialisation des semences » et du rapprochement des agrimultiplicateurs et les utilisateurs de semences. Les agrimultiplicateurs sont de plus en plus entreprenant et donc actifs aussi bien dans la production que dans la commercialisation.

Une marge de progrès est encore attendue d'ici la fin du programme compte tenu de la présence actuelle de six (06) points de vente d'intrants agricoles pilotes, installés dans six bassins de production par les acteurs locaux (organisations paysannes, agrimultiplicateurs, établissements semenciers) avec l'appui-conseil du programme. Ces points de vente sont

issus des concertations entre les acteurs de bassin de production pour solutionner les questions de l'approvisionnement des intrants dans une démarche d'auto-promotion et de recherche-action. Les points de vente ne sont pas encore pleinement fonctionnels et sont butés à la difficulté de leur intégration dans le circuit du marché et d'approvisionnement en intrants. Hormis les points de vente et leur rôle dans la commercialisation locale de semences de qualité, les ventes directes entre le producteur agrimultiplicateur et le client agriculteur sont, comme signalées, importantes.

Pour le coût de production de semences, prenant en compte qu'une dizaine parmi les agrimultiplicateurs gèrent leurs exploitations semencières comme une activité sédentaire avec des itinéraires techniques améliorés, le coût réel de production est déjà inférieur aux coûts théoriques référés antérieurement. Les prix des ventes renseignés confirment cette situation (avec des exemples de maïs au prix de 0.7USD au lieu de 1.5USD) et les agrimultiplicateurs commencent à élaborer systématiquement leurs comptes d'exploitation pour maîtriser et renseigner ce coût réel.

Dans les circuits de diffusion pour le manioc, les ménages clients de boutures de manioc de variétés résistantes à la mosaïque sont généralement satisfaits de la qualité des boutures obtenues et plantées, ainsi que de la performance de ce matériel. Une forte demande et une satisfaction générale à propos des différentes variétés améliorées de manioc résistantes à la mosaïque est exprimée par les utilisateurs, ce qui se démontre aussi par le plus grand nombre des organisations paysannes qui accèdent prioritairement dans tous les bassins de production à ce matériel végétal (pour environ 45% de leurs superficies emblavées). Il convient donc de signaler que l'accès aux matériels de propagation de manioc est bon dans les différents bassins de production où les boutures des variétés améliorées ont atteint la plupart des ménages essentiellement par métayage.

Pour les semences graines, la demande et la satisfaction ne sont pas toujours assurées. Au cours d'une évaluation en fin de l'année 2015 et par différents témoignages de producteurs ainsi que d'utilisateurs, les principales raisons pour cette mévente des semences graines produites ont été identifiées comme suivantes :

- i) la multiplication de variétés qui ne sont pas toujours préférées ou demandées dans les sites de production et de diffusion,
- ii) la perte du pouvoir germinatif des lots de semences suite au stockage prolongée entre leur production (fin de la saison A) et la grande saison de semis suivante (début de la saison A suivante soit 7 à 8 mois de stockage),
- iii) les faiblesses de la démarche de commercialisation du côté des établissements semenciers appuyés, des efforts insuffisants de recherche et de fidélisation de la clientèle et d'écoulement des semences en stock.

En conclusion et leçons apprises, il se montre important de :

- Appuyer les dynamiques et former les agrimultiplicateurs localement dans les bassins, c'est eux qui facilitent l'accès aux semences ;
- Amener continuellement de nouvelles variétés mieux adaptées et plus performantes des semences ;
- Commencer par la commercialisation, susciter l'esprit entrepreneurial, maîtriser les coûts de production, promouvoir la vente des semences par métayage tout en mettant en place des mécanismes de restitution/remboursement ;
- Promouvoir la catégorie SQD pour limiter les frais liés à la certification (aux inspections au champ et analyses au laboratoire).
- Réduire la durée de stockage par la production des semences de chaque saison culturale à la suivante, et ce afin de préserver le pouvoir germinatif ;



Essai variétal niébé et maïs en végétation (gauche),
groupe en réflexion autour de commercialisation de semences dans les bassins de
production (droite)

Nous estimons une note C à sa place, en vue de ces avancées pour l'ensemble du sous-résultat.

Sous-résultat 1.2 : L'amélioration des itinéraires techniques est appuyée avec une attention à la fertilité des sols

Les organisations paysannes s'engagent dans l'amélioration de leurs pratiques agricoles, la thématique de la fertilité à l'appui de la production et la productivité agricole. Du matériel végétal de pois cajun, stylosanthes, vétiver et acacia est disponible et utilisé, différentes formations-accompagnements ont eu lieu sur ces techniques, avec les techniciens des unions/organisations paysannes (généralement il y a 2 techniciens par union, rendant services aux organisations membres pour 22 unions) et les services techniques de l'agriculture (47 moniteurs agricoles, 10 agronomes de secteur et 3 inspecteurs de l'agriculture) qui ont reçu des formations et assurent l'accompagnement technique .

Un dispositif semblable est opérationnel dans les 3 territoires ; de formations type formation de formateurs ont été intégrés en 2016, suite à la sélection des moniteurs agricoles des services techniques de l'agriculture à la fin de 2015. Le recyclage et le renforcement de capacités de ces formateurs pour s'assurer de la qualité de restitutions au sein des organisations paysannes reste important.

Les exploitations bénéficiaires utilisent le matériel végétal et les différentes techniques de la gestion de la fertilité du sol de manière plus adaptée, sur lesquels 1885 participants ont été touchés par les diverses formations (80% de la cible) concernant :

- les semences, variétés améliorées, techniques et opérations culturales,
- les associations et rotation avec des légumineuses,
- les jachères améliorées,
- l'agroforesterie (gestion de pépinière, association acacia-manioc, arbres fertilitaires),
- l'agro-écologie en semis sous couverture végétale,
- l'aménagement avec de courbes de niveau et des haies antiérosives.

Dans le territoire de Bagata par exemple, l'utilisation de micro-boutures et des écartements appropriés pour les variétés améliorées de manioc, l'association légumineuse (avec arachide et niébé), l'agroforesterie avec l'acacia-manioc et des jachères améliorées avec le pois cajun ont été largement pratiqués. Ces pratiques sont le fruit des sensibilisations et de l'accompagnement du programme à travers les écoles techniques agricoles et le service technique agriculture. Un fort intérêt a été exprimé par les ménages et des initiatives propres des paysans ont été observées aussi dans le cadre de gestion intégrée de la

fertilité du sol. C'est le cas des jachères améliorées avec mucuna à Mabenga et des installations d'acacia dans le bassin de production de Kinfumu-Ndana. Au-delà de l'usage dans les champs, les plantes d'acacia ont eu une utilisation plus large comme brise-vent au niveau des bâtiments publics comme les hôpitaux, écoles et églises vu que le milieu connaît des menaces des vents violents à répétition. La mise en pratique de la culture en courbe de niveau est en développement dans de zones où les terrains sont en pente. Des thèmes d'intérêt commun sur la gestion des feux de brousse, la divagation de bétail et le respect de durée de jachères sont portés par des actions de sensibilisation au sein du CARG et de suivi par les services techniques.

La mise en application de ces itinéraires techniques a fait face à une difficulté majeure dans certains bassins de production qui est l'absence des pluies pendant la saison présumée de pluie. Cette sécheresse prolongée a affecté les applications des jachères améliorées et l'agroforesterie vivement adopté en zones majoritairement savanicoles. Un autre facteur d'influence négative reste la perception de la mécanisation agricole par l'utilisation de tracteurs comme solution, même si cette option s'est montré peu adéquate dans l'amélioration des itinéraires techniques des exploitations familiales en se référant aux expériences récentes dans la zone d'intervention. Un facteur limitant aux actions portées dans le domaine reste le temps que demandent les solutions applicables; la sédentarisation des pratiques agricoles et l'abandon de l'abatis-brûlis plus généralisée étant un objectif au-delà de la durée du programme.

Une dernière difficulté : malgré l'engouement réel pour l'*acacia mangium* à cause de sa croissance rapide et de son apport en matériel organique, les bénéficiaires ont fait état des attaques qui se caractérisent par une brûlure des tiges et des feuilles entraînant la sécheresse de la plante. L'option d'utiliser une plus grande variété d'arbres fertilitaires est retenue, et des plants d'*acacia auriculiformis*, d'*albizia* et de *terminalia* sont en pépinière pour leur co-plantation avec les cultures vivrières en début de saison B. Une assistance technique pour accompagner cette démarche pendant trois saisons agricoles est planifiée.

Dans les trois territoires d'intervention, des appuis aux 21 écoles techniques agricoles sur l'intégration de plants agroforestiers légumineuses dans les associations avec les cultures vivrières et pour l'aménagement des espaces agraires se sont clôturés à la fin de la saison B 2015-16. Les élèves de la section agriculture (4 années) des ETA participent dans de travaux pratiques par la production d'environ 630.000 plants d'acacia pour plantation de plus de 500 ha; des démonstrations de jachères améliorées avec le pois cajun et d'aménagements antiérosifs avec le vétiver dans les 21 écoles sur un total d'environ 40 ha sont réalisées. Des interactions entre les écoles, les services techniques et les organisations paysannes et agriculteurs/agricultrices sont stimulées à travers des activités de sensibilisation et d'échange. Au niveau des écoles techniques, les témoignages font preuve qu' "*après les appuis aux ETA, il y a eu à la nouvelle année scolaire une nette augmentation du nombre d'élèves dans la section agricole et surtout le nombre des filles*". Une évaluation des résultats a permis un ciblage de 14 écoles sur les trois territoires pour une poursuite d'activités sous forme d'un accompagnement technique notamment.

Les défis liés à une certaine complexité d'intégration des cultures de couverture, de temps d'adoption et de capacité d'innovation dans la zone d'intervention continuent à demander une attention particulière. A cette fin, des essais ont été installés en saison B 2015-16 dans 4 bassins de production. avec l'Université de Kinshasa, projet « Action Pilote Stylosanthes » pour l'introduction aux systèmes de Semis direct sous Couverture Végétale (SCV) dont les fondamentaux sont un travail minimal du sol, des rotations ou associations culturales et une couverture permanente du sol. Il reste important de prendre en compte les contextes spécifiques, les intérêts et déclaration des bénéficiaires, pour suivre et adapter l'application des techniques au niveau des exploitations familiales. La recherche-action sera intensifiée en 2017 sur cette thématique, notamment avec les 65 organisations

paysannes qui sont engagés dans des actions d'expérimentation des différents techniques innovatrices.

La participation des femmes dans les formations s'est élevée à 30%. Dans l'application de ces itinéraires techniques, les femmes ont fait preuve d'une bonne participation et d'un intérêt et un dynamisme plus important que les hommes. Cette participation devra être favorisé davantage, d'où la cible de 50% de participation féminine.



Amélioration de la jachère arbustive avec le pois cajun (gauche),
agroforesterie acacia-manioc(droite)



« La couleur de notre sol a beaucoup changé, il est devenu noir. Il a beaucoup de vitamine. L'an prochain nous pourrons y cultiver du maïs »
Témoignage d'un couple paysan (Kenge, Savane avec jachère améliorée à base de stylosanthes)

Nous estimons une note B justifiée en vue de ces avancées.

Sous-résultat 1.3 : La diversification agricole est encouragée selon les besoins et les potentialités des filières agricoles

Dans l'ensemble, 3103 exploitants familiaux ont eu accès à des semences de différentes cultures diversifiées dans les bassins de production priorités. Cette thématique de diversification agricole faisait partie des accords de financement conclus pour la campagne 2015-16 avec les unions. Les organisations paysannes ont ainsi intégré ces cultures dans leurs planifications d'activités saisonnières (pour la saison B 2015-16 de l'année 2016).

Tout de même, ces accords réalisent un appui aux activités de l'exploitation dans l'accès aux matériel végétal et appui-conseil sur les itinéraires techniques. Ainsi, même si la diversification fait l'objet d'une planification spécifique, il est à noter que la distinction entre les cultures principales et secondaires reste quelque part artificielle. En même temps, la diversité et l'étendue de la zone d'intervention font que cette distinction est interprétée différemment selon les bassins de production. Cela se fait remarquer dans le rapportage technique et financier aussi bien que dans le suivi des indicateurs y relatifs. Ceux ne reflètent ou ne dégagent pas toujours suffisamment les réalisations dans ce domaine.

Par rapport à la diversification des cultures, tenant compte des besoins différenciés des hommes et femmes, cette thématique a été ciblée sur les cultures suivantes : le bananier plantain / de table, le palmier à huile, les plantes à tubercules (la patate douce, l'igname), le riz. Les cultures ont été retenues premièrement en fonction de leur orientation vers le marché, partant d'une demande existante et tenant compte de préférences de marché (variétés, ...). Ce sont des cultures qui ont été identifiées pendant les études de base comme importantes, complémentaires ou supplémentaires aux principales cultures vivrières et avec de quantités intéressantes visant des opportunités de commercialisation au niveau des bassins de production.

Un deuxième critère de sélection est l'importance de la culture par rapport au genre, et le rôle que les hommes et femmes occupent dans la production, transformation et commercialisation de ces spéculations, avec une attention aux cultures où les femmes interviennent dans l'ensemble de la chaîne de valeurs.

Le ciblage est troisièmement orienté par l'intégration de ces cultures dans les systèmes de production, car ce sont des cultures qui sont pratiquées par un nombre limité d'agriculteurs/trices, avec des goulots d'étranglement spécifiques dans un maillon de leur chaîne de valeurs. La multiplication de matériel végétal au niveau de bassins de production est mise en place, afin de proposer du matériel de qualité de ces cultures.

Le résultat de l'analyse multicritères est représenté dans le tableau dessous.

	Gain productivité	Gain revenu	Aspect genre	TOTAL
Palmier à huile	3	3	1	7
Patate douce	2	2	2	6
Banane	2	3	1	6
Igname	2	2	2	6
Riz	2	2	1	5

De façon plus spécifique, les cultures montrant un fort engouement par les agriculteurs et agricultrices sont particulièrement promues au niveau de la multiplication de matériel végétal pour desservir un plus grand nombre de bénéficiaires. Pour le bananier, la *multiplication rapide des bananiers plantains* à partir du matériel végétal obtenu de l'INERA-Mvuazi résulte dans une plus grande disponibilité de rejets. Les agri-multiplicateurs à Kenge et à Bagata ont été formés sur la technique de multiplication rapide du bananier par fausse décapitation (qui donne 12 à 14 rejets, au lieu des 4 à 6 rejets par multiplication spontanée), de manière à augmenter le nombre de pieds de qualité disponibles et de servir dans les meilleurs délais d'autres agri-multiplicateurs et exploitations familiales. Pour répondre à l'intérêt remarqué concernant cette culture, 1000

rejets de deux variétés améliorées ont été fournis aux organisations paysannes et agrimultiplicateurs des trois territoires en saison A2016-17. Un germoir sera installé en début 2017 pour intensifier la multiplication rapide dans chaque territoire par la méthode PIF (Plants Issus des Fragments de tige) et ainsi atteindre de taux de multiplications de 30 à 50 plants dans un délai de 6 mois.

Pour la patate douce, plusieurs variétés locales et améliorées ont été installées afin d'en évaluer à court terme leurs performances; un fort engouement est remarqué parmi les organisations paysannes et agrimultiplicateurs pour avoir accès à ce matériel. Pendant cette année la variété *Mugande* a été installée en multiplication dans les trois territoires ainsi qu'une variété locale d'origine du plateau de Bateke; la variété *Kingovu* sera installée en début de la saison B 2016-17. Cette activité est réalisée avec les organisations paysannes, agrimultiplicateurs et écoles techniques agricoles selon leurs demandes et engagements.

Les trois *pépinières de palmier à huile* de variété ténéra résistant à la fusariose, partant d'un total de 20.000 graines pré-germées, ont été entretenus pendant environ 14 mois en pré pépinière et en pépinière. Ils ont été installés en champs au début de la campagne 2016-17 dans les trois territoires.



Patate douce var. *Mugande* (gauche),
Palmier à huile var. *Tenera* apprêtés pour évacuation de la pépinière à Masi-Manimba (droite)

Nous estimons qu'une note C reflète cet état d'avancement.

Sous-résultat 1.4 : La pisciculture familiale est renforcée

L'année 2016 a consisté à une matérialisation des accords de financement conclus avec des unions des organisations paysannes à la fin de l'année 2015. Les appuis du programme ont atteint 3239 exploitants piscicoles dont 2331 pisciculteurs et 908 piscicultrices, accompagnés au sein des 141 organisations paysannes membres de 4 unions dans 3 bassins de production (voir la [carte en annexe relatif au sous-résultat 1.4 et résultat 2](#)). L'élargissement de l'intervention sur de nouveaux bassins n'a plus été matérialisé compte tenu de la restriction budgétaire qui a affecté l'ensemble du Programme.

Il s'aperçoit que la cible 2016 a été largement dépassée pour l'indicateur concernant le nombre des exploitations familiales appuyées dans leurs activités piscicoles. Les appuis

matériels ont porté sur les intrants piscicoles, essentiellement les équipements de terrassement, d'aménagement et de gestion des étangs. Les capacités techniques des exploitants ont été renforcées en matière d'aménagement et de gestion des étangs piscicoles, en élevage des géniteurs et multiplication des alevins de *Tilapia nilotica*, en formulation et fabrication des aliments des poissons.



Equipements de conditionnement des ingrédients alimentaires des poissons au sein des centres d'alevinage (moulin à gauche, décortiqueuse de noix palmiste à droite)

Douze techniciens membres des unions ont été formés sur les thèmes principaux de la pisciculture, pour accompagner les exploitants dans les différents bassins de production et ainsi atteindre même les exploitants se trouvant dans les recoins du rayon d'action. Les acteurs étatiques, essentiellement 24 personnes dont les agronomes de secteur et les moniteurs agricoles de l'inspection territoriale de l'Agriculture avec les agents de son service spécialisé en matière d'Aquaculture et pêche (SENAQUA) ont été renforcés en matière d'aménagement et de gestion des étangs piscicoles. Les bénéficiaires ont beaucoup apprécié cette formation, la première reçue concernant la pisciculture depuis qu'ils exercent leur service.

La mise en place des centres d'alevinage a été adoptée comme une stratégie efficace pour la promotion de la reproduction de *Tilapia nilotica* et la multiplication de ses alevins. Implantés auprès de 4 unions des organisations paysannes, ces centres d'alevinage ont été mis en charge en août 2016 avec 22000 géniteurs sélectionnés. La production d'alevins est en cours et les centres d'alevinage ont une capacité de production annuelle de 8.170.000 alevins. En décembre 2016, à l'issue d'une pêche de contrôle effectuée au sein des étangs de deux de quatre centres d'alevinage, un effectif d'environ 86.000 alevins d'une première génération ont été dénombrés et sont apprêtés pour leur diffusion.



Les pisciculteurs transportent les géniteurs pour mise en charge du centre d'alevinage (gauche),

triage des alevins lors d'une pêche de contrôle (droite)

Afin d'éviter le risque de mortalité lié au surpeuplement des alevins, une attention est à accorder autour de la clarté sur l'organisation de la vente (prix, préférence membres...), de la mise à disposition de compte d'exploitation prévisionnel, du besoin de mettre en place un système de crédit en nature.

En ce qui concerne la production des poissons marchands des étangs des bénéficiaires, la quantité produite dans la zone d'intervention s'améliore nettement avec approximativement 475 tonnes, comparativement aux productions annuelles de 202 tonnes pour 2015. Ces productions sont en rapport avec un rendement moyen de 150kg/ha pour la Baseline (le rendement d'un élevage traditionnel extensif) de 285kg/ha pour l'année 2015 et de 340Kg/ha pour 2016, donc vers un début d'élevage semi-intensif. Cette production concerne une superficie totale de 1400 ha d'étangs.

Le PRODADEKK se félicite d'observer des changements intéressants dans le chef de la population accompagnée, notamment l'implication des pisciculteurs et piscicultrices à l'aménagement de leurs étangs qui étaient souvent confondus aux mares naturelles inexploitées. Aujourd'hui l'image des étangs piscicoles s'améliore progressivement par l'effet de sensibilisation, de l'appui-conseil et coaching, des accompagnements divers et surtout les centres d'alevinage qui constituent une très grande motivation. Les pisciculteurs y trouvent une source d'approvisionnement en alevins pour le repeuplement de leurs étangs en alevins.



Exploitation piscicole de la ferme Bukipa, bassin de production de Bwala-yulu (gauche), et celle d'une organisation paysanne APAKIM du bassin de production de Kitsamanga (droite)

Aujourd'hui le programme constate un intérêt manifesté par la population, et une demande d'intervention en pisciculture dans les territoires de Kenge et Bagata. Un état des lieux de la pisciculture dans ces territoires a été demandé par la SMCL.

Malgré des avancés significatifs, plusieurs difficultés ont pu gêner les réalisations des activités prévues, en occurrence des retards dans le décaissement de fonds empêchant les unions à mettre en œuvre les activités suivant leur chronogramme. Aussi, un faible esprit entrepreneurial a été constaté au sein des ménages piscicoles, qui ne récoltent souvent pas leurs étangs sur base de la maturité des poissons, mais plutôt sur base des événements ou des problèmes sociaux ou familiaux. Face à cette attitude le Programme prévoit fournir encore plus d'efforts dans la sensibilisation et le renforcement de capacités afin de susciter un esprit entrepreneurial au sein des ménages piscicoles et ainsi les amener à bien rentabiliser ces activités dans leurs exploitations.

Dans l'ensemble, l'accroissement noté concernant la production des étangs piscicoles a

des implications réelles au sein des ménages piscicoles dans la zone d'intervention, tel qu'il ressort des témoignages de quelques pisciculteurs cités ci-dessous :

- ✓ Monsieur MUZERO du village Mitoy, dans le Bassin de Bwala-yulu, témoigne que "grâce à la production piscicole de ses étangs, les frais académiques pour ses deux enfants à l'UNIKIN sont payés."
- ✓ Monsieur Olivier Mulema habitant dans le village de Mukoko-yasa, témoigne qu' "il s'est payé 60 tôles pour améliorer son habitation, qui était auparavant en paille."
- ✓ A Kitsamanga, le pisciculteur Ngwera Muyamba raconte qu'il vient de se "payer une moto grâce à la production de ses étangs piscicoles"
- ✓ "Les poissons sont disponibles sur le marché tous les jours et ce, jusqu'au soir"

Globalement ce progrès se reflète dans la côte B pour ce sous résultat 1.4.

2.4 Performance de l'output 2

2.4.1 Progrès des indicateurs

Output 2 : La conservation, la transformation et la commercialisation des productions des exploitations familiales sont améliorées					
Indicateurs	Valeur de la <i>Baseline</i>	Progrès année N-1	Progrès année N	Cible année N	Cible finale
Sous-résultat 2.1 : Les équipements de transformation et les facilités de stockage sont accessibles et gérés durablement					
Augmentation du nombre d'équipements et infrastructures entretenus dans les bassins de production priorités	Voir annexe 11: Tableau "Équipements de transformation motorisés et dépôts des produits agricoles dans les 3 territoires"	0	(ref carte)	18 centres de transfo -> 13	hangar:18; égreneuse:13; décortiqueuse:13; trancheuse/rapeuse:13; presse hydraulique:13; Moulin mixte:23; Bureau-dépôt:21; Dépôt de transit:4; (total 117)
		détail infrastructure - hangars:	Bagata: 8	9	
			Kenge: 3	3	
			Masi: 4	6	
			3 territ: 15	18	
Nombre de femmes dans les structures de gestion des unités de transformation	0	0	Bagata: 40%	30%	au moins 30%
			Kenge: 25%		
			Masi: 29%		
			3 territ: 31%		
Sous-résultat 2.2 : La concertation et l'interaction entre acteurs intervenants dans la commercialisation est renforcée					
Nombre des rencontres entre les acteurs de la chaîne des valeurs suscitées par le programme	0	0	Bagata: 6	6	13
			Kenge: 4	6	13
			Masi: 6	6	13
			Total 3 terr.: 16	18	39

2.4.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités ⁴	État d'avancement :			
	A	B	C	D
Les équipements de transformation et les facilités de stockage sont accessibles et gérés durablement			X	
1 Analyse des besoins et des attributaires		X		
2 Appui à l'acquisition des équipements et infrastructures de transformation et stockage			X	
3 Accompagnement technique et de gestion des utilisateurs			X	
La concertation et l'interaction entre acteurs intervenants dans la commercialisation est renforcée			X	
1 Formation des gérants d'unités et des comités de gestion			X	
2 Appui aux dispositifs de renforcement de la commercialisation			X	
3 Assistance technique pour l'appui à la commercialisation		X		

2.4.3 Analyse des progrès réalisés

Sous-résultat 2.1 : Les équipements de transformation et les facilités de stockage sont accessibles et gérés durablement

Les appuis à la transformation, au stockage et à l'accès aux marchés sont indispensables pour valoriser la production et améliorer les revenus des exploitations agricoles familiales.

Concernant la transformation des productions des exploitations familiales, 3 unions d'organisations paysannes à Kenge ont été appuyées avec six moulins mixtes maïs-manioc dans le cadre de l'allègement de tâches avant cette période. Les comités de gestion de ces moulins sont accompagnés pour assurer le bon fonctionnement de moulins. Sans qu'une analyse financière approfondie de cet outil de travail soit disponible, même si cela était prévu au cours de l'année 2016, il se montre que les unions qui avaient reçu le financement pour ces moulins ont pu acheter par la suite d'autres moulins avec le fruit des produits, c'est le cas par exemple de l'union COPAK à Kenge. Les moulins installés par l'union transforment chacun des volumes d'environ 1000kg de manioc et 500kg de maïs par mois.

Au cours de cette année, les accords de financement avec 10 unions pour la mise en place des Centres de Transformation de Produits Agricoles (manioc, maïs, arachide) ont été mise en œuvre selon les plans d'affaires qui ont été formulés. Les accords se chiffrent pour chaque union à un appui du PRODADEKK à hauteur de USD 39800, avec une contribution locale en nature avoisinant 29 pour cent du financement total. Ces accords se terminent en Q1 2017, et un travail d'accompagnement en suivra dans l'opérationnalisation de ces centres. En termes de facilités d'entreposage et de stockage dans le territoire de Bagata, 5 entrepôts ont été construits dans 3 bassins de production et un dépôt en encore est en construction. Dans le cadre de ces facilités, des hangars-machines et des entrepôts-bureaux font aussi partie des 10 centres de transformation.

Il faut signaler que les installations des centres de transformation étaient tributaires des

⁴ A : Les activités sont en avance
 B : Les activités sont dans les délais
 C : Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
 D : Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

accords de financement exécutés en 2016. En termes d'équipements, les centres seront équipés de moulins avec des trancheuses/râpeuses et presses hydrauliques de manioc, égreneuses de maïs et décortiqueuses d'arachide. Ces équipements ont été réceptionnés au complet de l'équipementier ACOMMER en fin 2016, pour leur installation et tests de démarrage dans les bassins de production. Même si les premières livraisons partielles des équipements de manioc étaient effectuées en début de 2016 avec un important retard d'exécution de la part du fournisseur, les égreneuses de maïs et décortiqueuses d'arachides étaient attendues jusque fin 2016. Ainsi, les centres ne seront équipés qu'en début 2017. Les produits de manioc transformés en micro-cosettes dans ces centres sont de l'ordre de 20 tonnes de manioc tubéreux par mois, réalisant de produits de valeur de 25000 usd annuellement selon les comptes d'exploitations actualisés.

La carte (voir la [carte en annexe relatif au sous-résultat 1.4 et résultat 2](#)) renseigne les localisations des infrastructures et équipements relatif à l'output. Au regard de l'indicateur, *le nombre d'équipements (égreneuse, moulin, ...)* et *infrastructures entretenues dans les bassins de production priorités*, en termes de hangars-entrepôt-dépôt, la cible 2016 étant fixé à 18, avec 15 infrastructures réalisés le taux d'atteinte est de 83%. Il se dégage que le territoire de Bagata a bénéficié de plus d'entrepôts pour la raison que ce territoire a souffert d'insuffisances d'infrastructures par rapport aux autres territoires, qui avaient été pris en compte par les autres programmes précédents d'autres bailleurs, et que ce territoire offre plus d'opportunités d'évacuation des volumes importants par voie fluviale. En tenant compte des activités réalisées, prévues et en cours de réalisation, la cible devant renseigner cet indicateur en fin de programme se positionne à un total de 117 équipements et infrastructures (voir tableau).

Les délégués des centres de transformation et les mécaniciens réparateurs ont été formés dans l'utilisation des machines de transformation par l'équipementier. Le plan de formation des gestionnaires du centre et de représentants des OPs membres des unions intègre ensuite les formations en utilisation et en maintenance des équipements de transformation, en bonnes pratiques post-récoltes et gestion des produits stockés, transformés et stockés, en comptabilité élémentaire et en gestion technico-économique d'un centre de transformation, en matière des conformités environnementales.

Avec une bonne participation de la femme dans les structures de gestion sur le plan numérique, il est question de mettre l'accent sur leur participation à la prise de décision et cela surtout dans les unions à prédominance homme. Il y a un intérêt évident des femmes dans les activités de transformation. Cela est un résultat de sensibilisation sur le genre; et d'intégration et accompagnement dans l'élaboration des plans d'affaires, en plus d'une conditionnalité relative au genre du programme. Nous pensons poursuivre sur cette lancée, avec le résultat de sensibilisation et de renforcement de capacités qui contribue à une participation effective des femmes dans ces initiatives. Une des leçons tirées partant de cette expérience, c'est de ne pas passer des marchés publics avec des entreprises à faibles capacités.

Afin de doter les acteurs étatiques (services techniques agriculture et développement rural) des outils d'appréciation et de suivi dans leur travail d'accompagnement, ils ont été formés sur les activités des centres de transformation. Il leur a été expliqué les rôles et attributions des centres de transformation et de leurs gestionnaires, ainsi que les activités de suivi à réaliser.

Des actions à l'appui de la commercialisation et aux ventes groupées, la négociation avec des radios communautaires pour les espaces publicitaires et des communiqués sur la promotion de produits, la production et la diffusion des dépliants pour la promotion du centre et des produits transformés et la qualité des services à façon rendus, la participation des délégués du centre à des foires agricoles et l'organisation des visites d'échanges avec

d'autres centres du territoire et avec d'autres territoires font partie des activités inscrits dans les plans d'actions pour 2017.



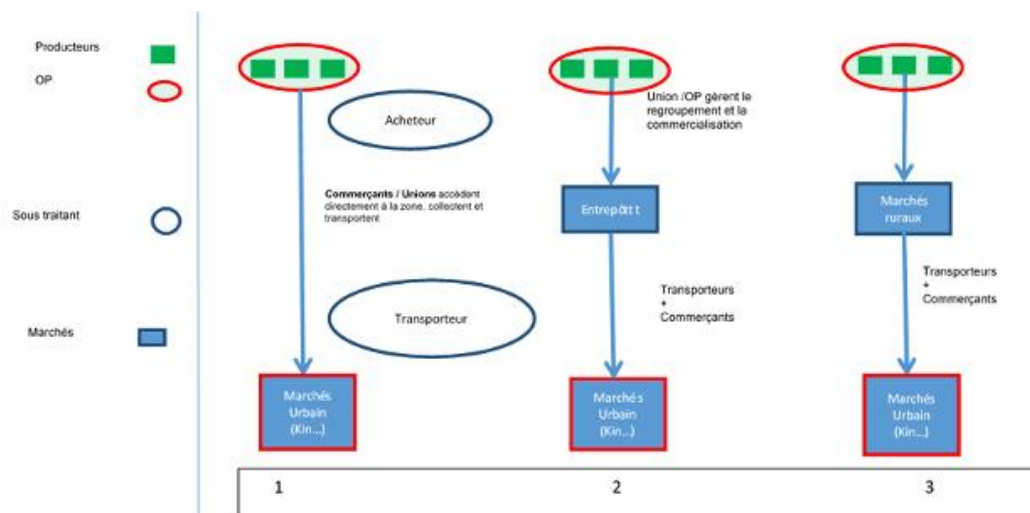
Formation et Test des équipements de transformation (gauche) par l'équipementier, centre de transformation en construction au bassin de production de Fula (droite)

Sous-résultat 2.2 : La concertation et l'interaction entre acteurs intervenants dans la commercialisation est renforcée

Dans le domaine de la commercialisation, des ateliers ont été conduits avec des travaux dans les groupes thématiques, au total trois groupes et des restitutions en plénières ; ces groupes de réflexion sont des cadres d'échanges pour recenser et discuter les problèmes liés à la commercialisation vécus. Selon une périodicité trimestrielle dans les bassins de production, ils soupçonnent et proposent des pistes de solution. La composition des groupes de réflexion tient compte de tous les acteurs intervenant dans la filière, des animateurs des CARG, opérateurs économiques et animateurs de points de vente d'intrants. Les échanges ont permis de dresser un tableau reprenant les problèmes rencontrés par les membres des unions lors des opérations de commercialisation surtout en phases des négoce et les propositions des solutions à ces différents problèmes.

Depuis le démarrage de l'assistance technique à la commercialisation de produits agricoles, le GRET a déjà effectué 2 missions. Les résultats de ces premières missions se sont en grande partie focalisés sur la conception d'une stratégie d'appui à la commercialisation des produits agricoles retenus par le programme et d'intégrer, accompagner et suivre la mise en œuvre de la stratégie de commercialisation dans les actions portées par le programme.

La commercialisation reste un défi majeur pour les ménages agricoles, la bonne vente des résultats de récolte motive les producteurs et constitue le principal facteur d'incitation de l'augmentation de la production. La stratégie est pragmatique et tient compte de la vie restante du programme, elle se greffe sur ce que les unions et organisations paysannes font déjà dans l'optique de l'amélioration de l'existant.



Les 3 schémas de commercialisation présentés dessus s'orientent principalement sur les modalités de collecte primaire et de commercialisation à destination des marchés urbains. Le grand souci de la stratégie consiste d'abord à privilégier l'évacuation des produits des bassins de production, en facilitant la collecte primaire. Outre la collecte primaire, la stratégie cherche à viser la commercialisation des produits du grand nombre. Les conclusions des travaux en focus groups pendant les missions ont ainsi abouti au focus sur les trois axes de commercialisation suivants :

- Appuyer la commercialisation au niveau et autour des centres de transformation ;
- Appuyer la commercialisation au niveau et autour des entrepôts ;
- Faciliter la concertation entre acteurs au niveau des marchés ruraux locaux.

Les différents axes ont ensuite permis la définition de (sous)activités dont les principales sont,

pour la commercialisation au niveau et autour des centres de transformation :

- La sensibilisation sur les dividendes des centres (informer les membres sur le rôle du centre, son fonctionnement, sur le calendrier des travaux, etc....) ;
- L'organisation des cérémonies d'ouverture (démonstration de performance, des produits et productions attendus) ;
- Des visites d'échanges ;
- La mise en place du système de gestion et suivi rapproché ;
- L'accompagnement des actions de commercialisation prévues dans les plans d'affaire ;
- La dynamisation des groupes de réflexion.

pour la commercialisation au niveau et autour des entrepôts:

- La mise en relation Unions / Grossistes / Commerçant /Transporteurs ;
- La définition du rôle du comité de gestion : possible rôle de broker/courtier ;
- L'arrêt d'un système de gestion et de fonctionnement : Formation des magasiniers ;
- La sensibilisation des membres des OP surtout les ménages et exploitations familiales les plus proches des entrepôts ;
- Le suivi rapproché des premières opérations de fonctionnement ;
- La dynamisation des groupes de réflexion.

pour la facilitation de la concertation entre les acteurs au niveau des marchés ruraux locaux:

- La concertation interprofessionnelle des acteurs de la chaîne ;

- La dynamisation des groupes de réflexion ;
- La facilitation de réunions entre les comités de gestion des marchés ruraux et les unions.

Sur base de l'identification des forces, faiblesses, opportunités et menaces liés aux 3 schémas, les unions ont développé ou actualisé leurs plans d'actions. Notre attention sera focalisée sur les possibles aléas : le cas le plus dramatique étant le pourrissement de tout un stock dans un entrepôt, cette situation occasionne des pertes qui aggravent le manque à gagner, elle peut aussi mettre en difficulté l'union qui devrait, le cas échéant, répondre aux incompréhensions des membres qui exigeaient le remboursement de la production, ce qui peut entraîner une crise de confiance. Il faudrait aussi un choix solide des gestionnaires qui devraient maîtriser tous les outils de gestion et avoir la volonté de les appliquer sans oublier les fonctions de marketing influençant les opérations de négoce.

La consultance prendra aussi en compte la filière de commercialisation mise en place par le sous-secteur semencier et les points de vente d'intrants agricoles. L'idée majeure est d'éviter des chevauchements et de se drainer vers l'efficacité de la bonne vente.

Il démarre aussi les actions dans le domaine de l'entrepreneuriat féminin, une activité dans le cadre du résultat 4 du programme qui vient de débiter et qui est à l'étape de l'identification des initiatives dans les bassins de production. En effet, il avait été retenu que cette activité d'entrepreneuriat pouvait entre autres au mieux relayer les activités entrepreneuriales 'en aval' des centres de transformation.

Le travail consiste aussi à intégrer les opportunités de synergie avec d'autres partenaires techniques et financiers, tels que CARITAS-Belgique à Bagata ou Broederlijk Delen au niveau du bassin de Mabenga. Des collaborations ont été discutées telles que l'utilisation des points de vente de CARITAS par les organisations paysannes accompagnées par le programme, et vice-versa le greffage à la stratégie des ventes au niveau des entrepôts et centres de transformation par les ménages accompagnés par CARITAS.

Relatif au *nombre de rencontres entre les acteurs de la chaîne de valeurs, suscité par le programme*, 16 rencontres sur 18 prévues (cible 2016) ont eu lieu avec l'initiative du programme, soit un taux d'atteinte de 88%. Il faut signaler que certaines de ces rencontres ont été organisées et animées conjointement avec la consultance GRET. Il faut mentionner aussi que ces rencontres ont permis aux différents acteurs des bassins de se connaître et de se familiariser. Comme difficulté importante dans l'efficacité de la filière vivrière, figure notamment l'absence de confiance entre les acteurs et en particulier entre les producteurs et les commerçants ou OP/union. Ces rencontres et des canevas de réflexion autour de la thématique permettront d'animer ces cadres de réflexion, dont l'atterrissage est la définition des types de collaboration et de contractualisation.

Au regard d'intérêts différents des acteurs de la chaîne de commercialisation, il y a opportunité d'appuyer et d'intensifier ces rencontres pour créer une véritable ambiance d'affaires et pour stimuler un cadre de collaboration tenant compte du travail des CARG dans ces domaines. Les activités mobilisantes et les dynamiques appuyées par le CARG au niveau de territoires et de secteurs ont aussi contribué à l'installation et l'organisation de plusieurs marchés hebdomadaires, à l'exemple à Tshikapa, Kenge et à Manzasay, Bagata. Ces marchés se trouvent sur les axes prioritaires et le lien avec le désenclavement est évident. Des activités connexes d'entreposage et de transformation de produits agricoles se développent autour de ces marchés, souvent sur base des initiatives propres des organisations paysannes, par exemple autour d'entrepôt à Kenge.

2.5 Performance de l'output 3

2.5.1 Progrès des indicateurs

Résultat 3 : Les acteurs publics des secteurs agriculture, développement rural, genre, travaux publics sont renforcés dans leurs fonctions d'appui, de suivi, de coordination et de concertation au niveau de la Province, des territoires et des secteurs					
Indicateurs	Valeur de la <i>Baseline</i>	Valeur année 2015	Valeur année 2016	Cible année 2016	Cible finale 2018
Sous-résultat 3.1 : Les structures de coordination et de concertation sectorielle et intersectorielle au niveau provincial, des territoires et des secteurs sont renforcées					
Pourcentage de réunions organisées par les cadres de concertation / coordination	0	49%	49%	60%	70%
Pourcentage de résolutions suivies par rapport au nombre de décisions prises dans les cadres de concertation	0	57.50% 50% (2 résolutions suivies sur 4 prévues) Plus de 60% au niveau des CARG de 3 territoires et secteurs	56% Bandundu (56%) Bagata (56.38%) ; Kenge (61, 34%) Masi (50 %)	60%	70%
Sous-résultat 3.2 : Les services techniques de l'Agriculture, Développement Rural, du Genre sont renforcés dans leurs fonctions d'appui aux paysans (planification, suivi et évaluation)					
Nombre d'acteurs étatiques formés dans leurs fonctions d'appui suivant le plan de RC en vigueur	Décompte personnes formées de MINAGRI, MINIDER, Genre, ITPR	93 personnes : Genre (29) Ministère intérieur sur textes de lois (64)	187 personnes sans réflexions Genre et 827 personnes avec réflexion Genre	111 personnes	439
Nombre d'équipements par type (ordinateurs, moto, vélos, infrastructures) fournis aux acteurs étatiques	0	Moto : 2 Vélo : 8	Motos : 13 Vélos : 16	Moto 18	
Taux de transfert de connaissance pour les acteurs étatiques	0	40% en moyenne : Participants Développement rural : 26%, Agri 47%, genre 47%		60%	70%

2.5.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités ⁵	État d'avancement :			
	A	B	C	D
Sous-résultat 3.1 : Les structures de coordination et de concertation sectorielle et intersectorielle au niveau provincial, des territoires et des secteurs sont renforcées				
1. La coordination sectorielle et le suivi des interventions sont améliorés		X		
2. Appui au renforcement des capacités des AE et ANE et coordination intersectorielle		X		
Sous-résultat 3.2 : Les services techniques de l'Agriculture, Développement Rural, du Genre sont renforcés dans leurs fonctions d'appui aux paysans (planification, suivi et évaluation)				
1. Renforcement des capacités des services de l'agriculture, du		X		

⁵ A : Les activités sont en avance
 B : Les activités sont dans les délais
 C : Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
 D : Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

développement rural et du genre				
2. Élaboration et mise en œuvre des Plans d'Action Genre (PAG) dans les 3 territoires avec les acteurs étatiques			X	
3. Appui méthodologique mise en œuvre de plans de communication			X	

2.5.3 Analyse des progrès réalisés

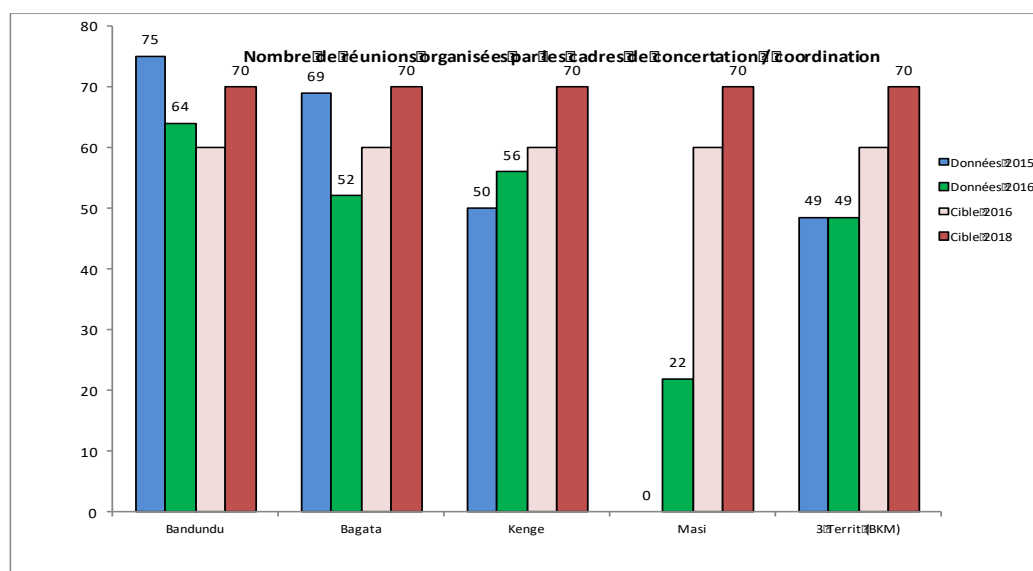
Le renforcement des capacités des acteurs étatiques est réparti selon deux fonctions, la (1) **fonction de coordination et concertation** et la (2) **fonction d'appui conseil aux paysans**.

La coordination et la concertation,

se fait à plusieurs niveaux, (1) au niveau provincial à travers de nombreux cadres thématiques ou intersectoriels et au (2) niveau local avec tout particulièrement les Conseils agricoles et ruraux de gestion (CARG).

En termes de résultats, les indicateurs de suivi sur les cadres de concertation et de coordination montrent peu d'évolution par rapport à l'année 2015. Ceci s'explique par une augmentation du nombre réunions. Ces cadres ont planifié en effet plus de réunions qu'ils ne peuvent en tenir. La baisse s'explique aussi par le fait que les données ne sont pas renseignées de la même manière occasionnant des disparités entre territoires. Très souvent quand les cadres prennent des décisions en dehors de la zone d'intervention, celles-ci ne sont pas comptabilisées. Les efforts sont donc à faire pour inciter ces cadres à une bonne planification des réunions et une harmonisation des démarches de collecte de données.

Par rapport au nombre de réunions organisées sur les réunions prévues en 2016, les cadres ont réalisé **49%** des réunions prévues pour **70%** attendue pour 2018. Ils ont aussi suivi **56%** des décisions prises **sur 70%** prévus pour la fin du programme. Il faut noter que ces cadres ont permis d'améliorer le dialogue et la collaboration entre les acteurs étatiques et non étatiques. Ils ont aussi rapproché les autorités et les partenaires et les partenaires entre eux (cas des ateliers pour la mise en place des CCP).



Au niveau local, les questions d'intérêts communs aux territoires ont été discutées et des décisions prises pour promouvoir des changements et de bonnes pratiques. Les Conseils agricoles et ruraux de gestion (CARG) ont pu jouer un rôle important dans la gestion et la médiation des conflits.

«Les conflits fonciers empêchaient certains producteurs de Baba dans le Bassin de Mbaya Massa d'aller aux champs, ce qui a provoqué des disettes. Avec la résolution de ces conflits, la quiétude est revenue et les populations arrivent à produire et satisfaire leurs besoins alimentaires ».

Administrateur du Territoire (AT) de Bagata

Ces CARG ont pu influencer aussi l'organisation des marchés et les systèmes de prix dans les bassins de production. Certains commencent à travailler sur la cartographie des interventions dans les secteurs et territoires dans le but de faire la traçabilité des appuis et influencer vers une meilleure transparence de la gestion des fonds. Ils ont aussi impacté, à travers des sensibilisations dans les radios communautaires, la gouvernance participative, la gestion durable des ressources, la culture fiscale et l'utilisation responsable des routes.

Ces cadres au niveau local sont donc des atouts indéniables dans l'auto prise en charge des territoires. Dans les pays en situation de fragilité comme le Congo, les dynamiques développées à la base sont un bon facteur pour favoriser la résilience des populations. L'année 2017 va mettre l'accent sur les échanges d'information, la transparence au niveau local notamment pour trouver des solutions à l'entretien des pistes rurales.

Au niveau provincial la coordination et la concertation revêt plusieurs aspects, des cadres de concertation thématiques avec le Conseil Provincial Semencier, (COPROSEM), la Commission Provinciale Routière (CPR), et le Conseil Provincial des Femmes (CPF), et la Coordination des CARG Provincial (CCP), la coordination sectorielle agriculture. Il existe aussi sous l'égide du Ministère du plan une coordination intersectorielle.

Il est vrai que cette multitude de cadres dont l'existence est définie dans les différents textes, ne facilite pas la mise en œuvre du programme. Une des difficultés rencontrées par le programme a été la multiplication par deux de tous ces cadres suite au redécoupage des provinces. Les instances de la nouvelle province du Kwango étant relativement dynamiques, de nombreux cadres ont pu voir le jour. Mais cela amène quand même un travail supplémentaire pour appuyer tous ces cadres.

Pour la coordination sectorielle agriculture,

contrairement à l'année 2015, il y a eu une avancée notable en 2016. En effet avec le démembrement de l'ex province du Bandundu, les coordinations sectorielles agriculture au niveau des provinces du Kwilu et du Kwango ont été matériellement installées avec des comités de pilotage comprenant d'office les inspecteurs et les membres de leurs équipes. La dotation de ces comités de textes d'organisation et de feuilles de routes leur ont permis de mieux fonctionner et de clarifier les questions clés sur lesquelles travailler. Avec un peu d'effort et de volonté de la part des deux IPAPEL concernés, ces cadres peuvent fonctionner car ne nécessitent que peu de moyens.

Pour la Coordination intersectorielle,

il y a eu une avancée notable par rapport à 2015 car les deux Coordinations intersectorielles des provinces du Kwango et du Kwilu ont été effectivement mis en place sous l'égide des ministères du plan des deux provinces. L'installation s'est concrétisée par l'élaboration de textes d'organisation, de feuilles de routes et par la mise en place de comités de pilotage. Des propositions d'arrêtés ont été faites et doivent être signées par

les Gouverneurs des deux provinces pour rendre officiel le fonctionnement de ces instances provinciales.

Il faut rappeler que les missions de ces coordinations intersectorielles consistent à harmoniser les stratégies d'intervention des acteurs qui peuvent se chevaucher et même être divergentes dans une même zone d'intervention. Les Coordinations intersectorielles ont été plus ou moins performantes dans la mesure où elles ont pu tenir 62.5% des réunions prévues et qu'environ 50% des décisions prises, ont été effectivement suivies dans l'optique d'une bonne application. Une grande attention sera consacrée en 2017 sur comment la coordination mobilisera les moyens pour continuer son travail et au suivi des réunions prévues pour que les indicateurs s'améliorent davantage et que ces coordinations puissent impacter davantage sur les actions de terrain.

Pour les CCP

On sait qu'en 2015, la non-participation des autres Partenaires Techniques et Financiers (PTF) était un véritable handicap pour l'installation des CCP. Cette année, les efforts de contacts engagés par l'équipe et la participation des autres PTF a permis d'installer les CCP du Kwilu et du Kwango. Des diagnostics avec tous les acteurs ont permis d'élaborer deux feuilles de route pour l'accompagnement des CARG des territoires des deux provinces. Les ROI ont été finalisés et validés pour les deux provinces.

Avec les feuilles de route et un règlement d'ordre intérieur, des arrêtés provinciaux ont été proposés pour la signature des Gouverneurs. L'arrêté provincial de création du CCP de la province du Kwango a été signé tandis que celui du Kwilu est encore en attente chez le Gouverneur. En 2017, des AG seront organisées en vue de la mise en place des directions des CCP des deux provinces. Avec la conduite de ce processus quelques effets sont déjà perceptibles comme l'ont annoncé deux participants :

«Le travail de mise en place des CCP a beaucoup rapproché les partenaires, les membres des CARG, les services techniques des ministères de l'agriculture, du développement rural et les autorités des deux provinces. La participation de tous ces acteurs aux ateliers a décloisonné les rapports et crée des passerelles de collaboration fructueuses»

Coordonnateur de la CCP Bandundu démembré

«PRODADEKK est beaucoup plus écouté au niveau des autorités et une synergie plus forte a été créée entre partenaires. C'est le cas du lien qui a été renforcé entre PRODADEKK et du PNUD »

Point focal suivi évaluation PRODADEKK

Cependant pour consolider ces changements et que ces cadres deviennent de véritables modes de partenariat entre la société civile, le secteur privé et le secteur public, il faut que les deux gouvernements provinciaux qui ont réclamé la mise en place rapide de ces CCP lors de la 7^{ème} SMCL de Bandundu ville, prennent aussi rapidement les mesures pour s'assurer de leur fonctionnalité. Il est prévu en effet qu'après la mise en place des directions définitives et la tenue d'une réunion, que PRODADEKK se désengage et se consacre essentiellement à un suivi du travail qui y sera fait. Donc en 2017, des discussions vont être engagées pour que les autorités prennent bien conscience de leur responsabilité dans la poursuite des actions du CCP. On veillera aussi à ce que les directions qui émergent soient dynamiques et soient porteurs d'initiatives qui renforcent ce type de cadre.

De façon générale au niveau de tous ces cadres, en conduisant les activités comme prévues notamment en appuyant la mise en place des organes définitives, en veillant à une bonne planification des actions de ces cadres, en insistant sur la tenue des réunions

prévues et en rappelant les autorités sur leurs responsabilités, PRODADEKK contribuera non seulement au renforcement des cadres comme prévu, mais participera aussi à leur autonomisation.

L'APPUI CONSEIL AUX PAYSANS

Pour s'assurer que des conseils sont donnés aux paysans, PRODADEKK veille à ce que les différents services techniques de l'Agriculture, Développement Rural, du Genre soient renforcés dans leurs **fonctions d'appui aux paysans**.

L'indicateur de renforcement des capacités des services de l'agriculture, du développement rural et du Genre connaît une bonne progression. En effet, si l'on déduit des formations, les réflexions, on peut dire que les services techniques ont été bien renforcés car avec **187 personnes formées**, on dépasse la cible de **111 personnes prévues pour 2016**. La progression est significative car on passe de **57 personnes touchées en 2015 à 187 personnes pour 2016**. Mais si l'on tient compte des réflexions comme des actions de renforcement des capacités, on dépasse largement la cible de 2016 et même celle de 2018 car on aurait formé **827 personnes en 2016** (644 personnes dans les réflexions Genre).

Les formations ont renforcé les compétences techniques des services pour faire leur travail et être efficace dans l'accompagnement des producteurs. La formation en andragogie a par exemple contribué à faire passer les agents du MINIDER et de MINAGRI de l'encadrement vers l'accompagnement et vers des conseils.

Les formations ont été consolidées par les Scans organisationnels et de gestion qui ont été réalisées avec les Inspections du Développement Rural (IPDR). Ces Scans ont amené une perception positive des aspects d'appréciation des organisations et ont permis à ces services de se découvrir et de faire des propositions pour s'améliorer et adopter de bonnes pratiques. Un participant apprécie :

*«c'est un outil précieux de renforcement des capacités que l'inspection utilisera pour faire des Scan des inspections territoriales qui l'adopteront également pour les bureaux et cellules de secteurs afin d'apporter des **changements positifs dans la façon dont les agents gèrent l'institution**». C'est un **excellent exercice de formation**»*

Inspecteur du développement rural du Kwango

Il faut noter que dans ce renforcement des capacités de ces services, des efforts restent à fournir pour faire passer véritablement ces services techniques de l'encadrement vers les conseils. D'autres types de formations et d'accompagnement sont prévus en 2017 à cet effet.

Une partie du contenu des plans de renforcement des capacités a permis aussi d'élaborer des accords d'exécution avec ces services. C'est ainsi qu'un accord avait été signé avec le Ministère du Développement Rural (MINIDER) et un autre avec le Ministère de l'Agriculture (MINAGRI). Malheureusement celui avec le Genre n'a pu être exécuté car il devait passer à une convention de subside suite à la modification de la loi sur la CTB.

Le renforcement des capacités au moyen de ces deux accords (MINAGRI et MINIDER) a permis à ces services de se déployer sur terrain avec des agents compétents et de jouer effectivement leurs rôles d'accompagnement au niveau des organisations communautaires (CVD, CLERs, Unions et associations dans les bassins de production dans les trois territoires). Ils ont aussi permis de mettre à la disposition de ces services, des moyens qui ont assuré un peu plus régulièrement la planification, le suivi et le rapportage des actions.

D'ailleurs, les témoignages recueillis au niveau de l'atelier de Kikwit à la fin de 2016 montrent que le niveau de rapportage de ces services s'est beaucoup amélioré. Ces accords ont aussi renforcé le degré de collaboration entre les différents niveaux hiérarchiques car les Inspecteurs provinciaux ont pu avoir des contacts avec les inspecteurs territoriaux qui à leurs tours ont pu accompagner les agronomes, les moniteurs et les animateurs de développement rural. Ces accords ont enfin entraîné un plus grand rapprochement entre les agents de ces services et les producteurs organisés dans des structures associatives et dans des ménages agricoles.

Concrètement ce sont 82 agents qui ont été déployés sur terrain par ces services. Il s'agit de 60 agents de l'IPAPEL et de 22 autres agents de l'IPDR. Selon les témoignages qui ont été recueillis pendant l'atelier de Kikwit de la fin d'année 2016, ces agents ont continué à rester dans les bassins et à faire leur travail malgré la fin des deux accords. Ils répondent aux invitations des organisations paysannes pour les accompagner. Dans ce cadre, 24 unions paysannes, 840 organisations paysannes de base et 18 656 ménages ont été suivis par l'IPAPEL. 38 CLERs et 293 CVD organisés autour des axes routiers ont été accompagnés par l'IPDR sur l'entretien et l'appropriation des routes.

En ce qui concerne la division genre, bien que l'accord d'exécution n'ait pas été mis en œuvre, une enquête et un suivi organisé en 2016 sur l'application des résultats de formation montrent bien que les perceptions sur le genre ont beaucoup changé de la part de beaucoup d'acteurs. Le genre n'est plus vu comme une ONG, mais comme un concept et une pratique qui doivent apporter des changements positifs dans le comportement des hommes et des femmes. A cet effet, le film documentaire réalisé dans le cadre du programme en 2016 montre bien comment les formations genre impactent sur le comportement des hommes et des femmes et les amènent à bien collaborer dans leurs exploitations agricoles pour améliorer les conditions de vie. Les suivis et les évaluations des formations ont aussi montré que la représentativité des femmes dans les CLERs et les CARG s'est beaucoup améliorée. Les améliorations les plus significatives ont eu lieu surtout à Masi.

Les suivis de 234 personnes au cours de 2016 sur la formation « genre et chaîne de valeur agricole » qu'elles avaient reçu en 2015 dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action genre montre que cette formation a induit des changements dans la vie privée des personnes concernées. On constate en effet de plus en plus que des conjoints acceptent les conseils de leurs épouses, que ces dernières peuvent de plus en plus manger des viandes qui leur étaient interdites, qu'elles ont davantage la possibilité d'envoyer leurs filles à l'école et qu'elles même peuvent faire des études supérieures. Au plan du travail, quelques évolutions sont perceptibles comme la majoration des primes des femmes et de plus en plus la prise de parole des femmes en public.

Une autre évolution dans la mise en œuvre du plan d'action genre est l'élaboration d'un outil de communication, la boîte à image sur le genre qui permettra d'outiller les cellules genre. Cet outil de communication permettra d'encourager certaines réalités positives genre comme le partage équitable des tâches et contribuera aussi à déconstruire certaines croyances négatives sur les hommes et les femmes et sur des cas de violence basés sur le genre.

En ce qui concerne la mise en œuvre des plans de communication des acteurs étatiques, un coaching sur l'animation des émissions radiophoniques était prévu et a été reporté pour le premier trimestre de 2017. Cet appui permettra aux AE de dérouler le contenu de leurs plans de communication. Le processus de convention et ou de marché public avec les radios communautaires qui a été lancé en fin 2016 contribuera également à la mise en œuvre de ces plans de communication.

Si on peut noter que le renforcement des services de l'agriculture et du développement rural est presque un acquis, des efforts restent encore à faire pour le service Genre avec lequel l'accord n'a pas pu être mis en œuvre. Mais de façon générale, pour que le renforcement des capacités des acteurs étatiques soit totalement effectif, il faut quelques ajustements :

- ✓ Il a été constaté que dans le fief de ces acteurs étatiques que les réflexes dirigistes sont toujours présents et constituent un handicap pour un accompagnement efficace des paysans. A ce niveau, il est prévu le lancement d'un processus de recherche action où les acteurs vont apprendre l'importance d'une bonne communication avec les producteurs qui sont par ailleurs détenteurs de savoirs qu'il faut valoriser. Des formations sont aussi prévues sur les attitudes, l'éthique et sur l'animation axée sur les résultats qui renforceront la formation en andragogie donnée en 2015.
- ✓ Au niveau de la division du développement rural, le fait est qu'en signant un accord avec elle, qui met l'accent sur les infrastructures routières, ce service s'est lui-même restreint ses mandats. Ce dérapage va être corrigé dans la prochaine convention. Dans cette perspective, un grand travail doit être fait sur les tâches des agents qui ne sont pas toujours claires dans les textes. Ce service tout comme celui du Genre, ont besoin que l'on les accompagne dans l'actualisation de leurs outils d'animation et de suivi.
- ✓ Enfin, des correctifs sont nécessaires au niveau des déploiements des agents dans les bassins de production. Il faut veiller affecter les agents dans leurs milieux et au cours de l'année 2017, un travail sera fait pour que les animateurs ruraux et les agents des services genre puissent faire des missions conjointes. De même des synergies entre les monagri et les animateurs ruraux seront beaucoup recherchées.

2.6 Performance de l'output 4

2.6.1 Progrès des indicateurs

Résultat 4 : Les capacités des ANE en matière de gestion et de fourniture des services sont renforcées					
Indicateurs	Valeur de la Baseline	Valeur année 2015	Valeur année 2016	Cible année 2016	Cible finale 2018
Sous-résultat 4.1 : Les OP sont renforcées dans leur structuration et dans leur capacité à fournir des services à leurs membres					
Nombre et types de services (plaidoyer, communication, commercialisation, formation) rendus par les OP de deuxième et troisième niveau à ses membres	NC	27 (9 Bagata, 9 Kenge et 9 Masi)	1133	120	16
Nombre d'effectif et d'OP adhérents aux Unions et faitières	NC	104 Nouvelles OP et 6942 nouvelles adhésions de membres	243 nouvelles OP et 2181 nouvelles adhésions	NC	70 (Kenge)
Nombre de personnes formées chez les Acteurs non étatiques (ANE)	0	971 (529 Bagata, 180 Masi et Kenge 362)	1851	4614	ND
Nombre d'équipement par type (ordinateurs, moto, vélos, infrastructures, ...) fournis aux acteurs non étatiques	0	10 motos, 14 vélos, 4 dépôts	15 motos, 41 vélos	15 motos, 15 vélos	A déterminer
Sous-résultat 4.2 : Les initiatives entrepreneuriales sont facilitées avec une attention au genre					
Nombre d'initiatives entrepreneuriales ayant gagné un appel à proposition dans le cadre du programme	0	3	0	6	14
Nombre de personnes formées aux outils de gestion dans le cadre des initiatives entrepreneuriales	0	0	0		A déterminer

2.6.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités ⁶	État d'avancement :			
	A	B	C	D
Sous-résultat 4.1 : Les OP sont renforcées dans leur structuration et dans leur capacité à fournir des services à leurs membres				
1-Renforcement des capacités des OP au niveau provincial et territorial		X		
2-Renforcement des capacités des cadres de concertation au niveau provincial et territorial		X		
3-Appui à la communication				X

⁶ A : Les activités sont en avance
 B : Les activités sont dans les délais
 C : Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
 D : Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

4- Élaboration et mise en œuvre du plan d'action genre dans les territoires avec les ANE			X	
Appui méthodologique (Consultance)		x		
Sous-résultat 4.2 : Les initiatives entrepreneuriales sont facilitées avec une attention au genre				
1-Appui aux PME (Petites et Moyennes Entreprises)				X

2.6.3 Analyse des progrès réalisés

Renforcement des capacités des OP au niveau provincial et territorial

Les indicateurs de renforcement des capacités au niveau provincial et territorial ont connu une réelle progression au cours de l'année 2016. En effet le nombre de services rendus par les Unions aux OP du fait des appuis dépasse la cible prévue pour 2016. En effet on a enregistré **1215 services rendus** pour 24 Unions, ce qui fait **50 services** rendus en moyenne pour 2016 par organisation et **152 services** pour les trois antennes en moyenne (Bagata 45.5 services, Kenge : 49.5 services, Masi 56.88 services). Ce chiffre dépasse **les 120 services attendus** pour les trois antennes pour 2016. Ce résultat est témoigné par la plupart des OP.

18 types de services ont été rendus par les Unions aux OP. Les statistiques montrent que les services rendus par les Unions aux OP sont orientés vers les défis/résolutions de problèmes rencontrés. Le premier grand service offert est l'appui au stockage et à la commercialisation. Ce service participe du souci de ces organisations de se pérenniser par des actions d'autofinancement. Le second service rendu est la tenue de formation pour les OP. Les unions font aussi la restitution des réunions, sensibilisent sur les problèmes internes des OP, accompagnent dans la gestion des conflits internes, dans l'entretien des routes de desserte agricole, dans le suivi évaluation des programmes des OP. On peut noter que les appuis du programme en gestion des conflits avec les CARG a certainement eu un impact sur la gestion des conflits au sein des Unions.

Les participants à l'atelier de Kikwit ont noté que ces renforcements sont aussi perceptibles à travers la bonne tenue des bureaux des unions, dans la gestion et dans l'utilisation des outils de gestion. Les Unions ont noté que certaines OP arrivent déjà à leur fournir des rapports d'activités. Ce renforcement a pu, selon les témoignages, entraîner une meilleure synergie avec les services techniques, mais aussi entre organisations paysannes.

Cependant, il est ressorti que ces Unions doivent accentuer le suivi rapproché des OP pour que ces dernières arrivent elles aussi à rendre des services aux ménages. Les unions elles-mêmes demandent plus d'appuis pratiques sur le plan de la gestion financière. Cette demande sera prise en compte dans les interventions de 2017. Des services clés seront définis selon les antennes ou les bassins et des formations seront données en collaboration avec les équipes dirigeantes des organisations (Faire avec) de façon qu'ils puissent fournir les mêmes appuis aux OP. Un suivi des services que ces dernières rendent sera aussi effectué pour s'assurer que les exploitations familiales en profitent.

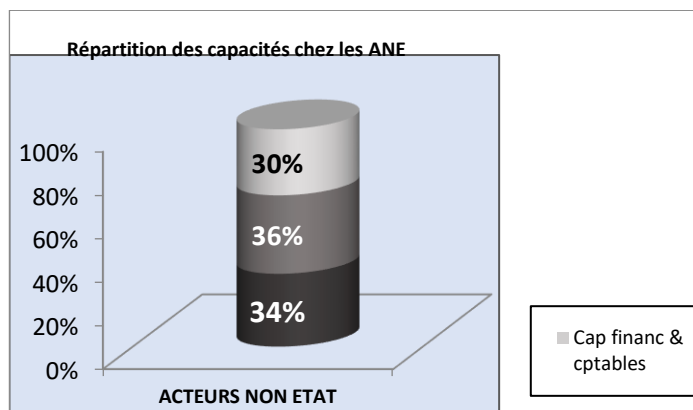
La progression au niveau des indicateurs sur le renforcement des capacités des OP (réf. Carte R4) s'observe aussi dans les effectifs et le nombre d'adhérents aux Unions. En effet les données montrent que 243 nouvelles OP et 2181 nouvelles personnes ont adhéré dans les Unions, ce qui dépasse la cible de 644 pour 2016 et celle de 2018 qui est de 764 personnes. Mais au niveau de cet indicateur, l'équipe a insisté sur la prudence que les OP doivent observer car l'augmentation de l'effectif ne doit pas se faire au détriment de la

qualité. Les organisations paysannes doivent s'étendre si elles ont effectivement les moyens de cette extension. Il ne sert à rien de prendre de nouveaux adhérents si l'organisation n'a pas les moyens pour accompagner et suivre ceux-ci.

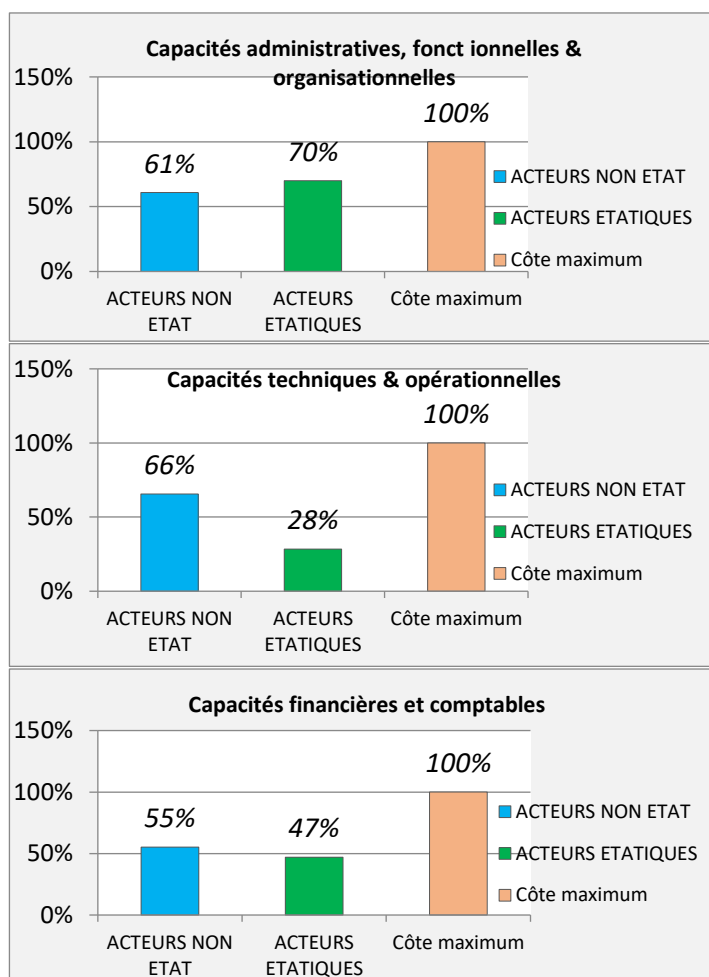
La progression du renforcement des capacités au niveau provincial et territorial est cependant mitigée au niveau du nombre de personnes formées. En effet, pour l'année **2016 sur les 4614 personnes à former**, seulement **1851 personnes ont été formées** (363 à Bagata, 1258 à Kenge et 230 à Masi). Même si ce chiffre est presque le double des formations de 2015 (971 personnes formées), le cumul des deux années est encore loin des 7848 personnes à former d'ici 2018. Cette situation s'explique en grande partie par le fait que les tranches de financement qui devaient être débloquées en 2016 n'ont pas pu être effectuées à temps. Une partie des formations l'a été grâce à des séances réalisées directement par l'équipe (cas des formations à Masi). Au cours de l'année 2017, cette stratégie permettra d'aller plus vite et d'être plus efficace au niveau des OP qui ont un niveau très faible.

Un autre indicateur est **le nombre d'équipements** fournis aux acteurs non étatiques qui est aussi en progression. Là aussi on constate que l'équipe a pu mettre à la disposition de ces unions 56 vélos et motos contre 13 en 2015. Ce résultat dépasse les 30 vélos et motos qui étaient prévues pour 2016. Mais ce qui est important au niveau de cet indicateur, c'est que la mise à disposition de ces équipements a facilité la mobilité des Unions vers les OP et à leur a permis de rendre tous les services qui ont été annoncés ci haut en particulier dans le suivi de la mise en œuvre des programmes des OP. C'est la combinaison des formations, du coaching et de l'appui pour la mobilité qui ont permis à ces unions de rendre autant de services aux OP.

Dans le cadre de l'élaboration des conventions de subside, un outil scan a été élaboré. Il a permis de connaître le niveau organisationnel, le potentiel technique et opérationnel et les capacités financières et de gestion des partenaires. En fin d'année 2016, six (6) Acteurs Non Etatiques (CEMAV, BUCOPAC, FODESIA, OPPIM et Coordi CLERs de Kenge et de Masi) ont subi le scan. Ces premiers scans montrent bien que les accompagnements leur ont permis d'avoir des capacités relativement importantes au niveau technique, opérationnel et organisationnel. On constate à travers ces diagnostics, qu'un effort doit être cependant fait pour renforcer ces organisations sur le plan financier comme elles l'ont d'ailleurs demandé.



Mais comparé aux acteurs étatiques, ces acteurs non étatiques ont des capacités techniques et financières plus fortes, mais sont faibles au niveau des capacités administratives, fonctionnelles et organisationnelles. En définitive, pour l'année 2017, l'accent sera mis sur le renforcement des capacités administratives, organisationnelles et de gestion financière de ces structures paysannes (confère les trois schémas ci-après).



Il faut noter que les progressions notées sont aussi la résultante de la mise en œuvre des 15 accords de financement signés avec 15 unions. Ces accords avaient prévus que grâce à des prestataires, ces unions allaient se renforcer sur de petites thématiques d'accompagnement comme l'organisation d'une OP, le fonctionnement des organes et des commissions spécialisées, le leadership, la gestion financière et la tenue des outils de gestion, la gestion des stocks, la Planification et le suivi évaluation, la communication et la gestion des conflits etc.

Mais compte tenu du niveau faible des partenaires et pour assurer la qualité des interventions engagées par les Unions, l'équipe a accompagné les organisations paysannes dans la mise en œuvre. C'est ainsi que des appuis ont été donnés pour les formulations des TDR, leur validations et pour la sélection des offres et des consultants. Les modules à dispenser ont été aussi appréciés et un suivi des formations a été organisé. Cette approche (faire avec) bien que difficile, a été un processus d'apprentissage qui a généré **un résultat inattendu** qui est **l'existence de consultants locaux qui accompagnent les unions en dehors de PRODADEKK.**



Photo : Rencontre de l'équipe Gouvernance avec une union paysanne de Bagata



Photo : Réunion des acteurs et partenaires pour la mise en place du CCP Kwilu

Au niveau du volet appui à la communication, il n'y a pas eu une évolution notable. Cependant les stratégies d'intervention ont été adoptées notamment que les sept (7) plans de communication qui avaient élaborés soient fusionnés de telle sorte qu'il n'y ait qu'un plan par antenne. Ces plans ont été élaborés dans l'optique de promouvoir des changements de comportements et d'attitudes sur l'usage des infrastructures, les relations homme femme etc. Ils visent donc à vulgariser de bonnes pratiques, des savoirs législatifs et techniques pour le changement. Les plans ont intégré l'approche communication pour le développement.

La stratégie de communication autour des radios communautaires a été aussi élaborée et adoptée. Elle permet que les radios communautaires qui seront appuyées par PRODADEKK sur le plan équipement et en renforcement des capacités puissent bien fonctionner et qu'elles réservent des plages de passage pour les unions, les clubs d'écoute, les Groupes de Recherche action sur leurs activités. Il faut noter que les TDR pour l'appui aux radios communautaires sont prêts et un marché était sur le point d'être lancé pour cela.

La progression concernant le plan d'action genre en 2016 est mitigée dans la mesure où c'est surtout la démarche pour la matérialisation des clubs d'écoute qui a été clarifiée. La mise en œuvre elle-même est prévue pour 2017. Il faut en effet noter qu'en vue de la création d'un environnement favorable à l'autonomisation des femmes (amélioration et accès à l'entrepreneuriat et leadership féminin), le plan d'action genre du Programme préconisait la création d'espaces d'échanges (Clubs d'écoute) pour les femmes au niveau de la base. L'idée retenue était de signer un accord avec l'ONG SAMWAKI pour développer ces espaces d'échange au niveau de la zone d'intervention du programme.

Mais lors des échanges avec la FAO DIMITRI, initiatrice de la démarche des clubs d'écoute, il est apparu plus judicieux de collaborer avec des ONG qui sont dans la zone d'intervention et qui ont la maîtrise de cette démarche que de recourir à une ONG qui est

loin. Ces ONG sont d'ailleurs suivies par la FAO DIMITRI. Il s'agit de ASUD Atlantic qui est dans la province du Kwilu et ADIK dans le Kwango. Des échanges ont eu lieu avec les deux organisations et une proposition pour l'opérationnalisation des clubs d'écoute a été faite pour le Kwilu. Des discussions permettront de finaliser deux conventions de subside au cours de 2017 avec ces deux organisations.

D'autre part, il faut signaler qu'une note stratégique et un plan d'action d'appui au leadership féminin a été finalisé et inséré dans les actions du PRECOB. Ils seront mis en œuvre en 2017. L'équipe Gouvernance a aussi appuyé la célébration de la journée internationale de la femme sur les trois territoires d'intervention. Des réflexions ont été organisées autour de ces journées permettant d'identifier les actions à réaliser pour concourir au thème de la journée et qui était « **Franchissons le pas pour une participation effective des hommes et des femmes au développement.** »

Sous le volet appui aux initiatives entrepreneuriales, une note stratégique a été élaborée et reste encore à compléter. Elle a permis de définir les objectifs et résultats attendus ainsi que le cheminement dans l'appui aux initiatives. C'est dans ce cadre qu'une collecte de données complémentaires a été organisée permettant de disposer d'informations complémentaires pour la finalisation de la stratégie ainsi que des modalités de mise en œuvre.

La collecte des données a porté sur des aspects suivants :

- ✓ L'identification de tous les types d'entrepreneures, plus ou moins formel qui se trouvent à un niveau de seconde transformation dans les bassins de production en particulier autour des centres de transformation de produits agricoles ou du poisson,
- ✓ l'analyse des marchés locaux (ce qui existe, les connexions et les innovations possibles, les difficultés),
- ✓ l'étude du cadre institutionnel formel ou non formel, étatique et non étatique ;
- ✓ l'évaluation des capacités (gestion, intellectuelle, potentiels cibles).

De façon générale pour que les capacités des ANE en matière de gestion et de fourniture de services soient renforcés, il a fallu d'abord renforcer la structuration des OP qui est presque un acquis. Même si les indicateurs sur le nombre de personnes formées ne sont pas atteints pour 2016, on se rend compte que les Unions commencent véritablement à fournir des services à leurs membres. Cette évolution nécessite cependant qu'en 2017, une attention soit focalisée sur les services que les OP peuvent rendre aux ménages et exploitations agricoles qui sont la cible du programme. Les équipes renforceront aussi les capacités en gestion par un meilleur suivi de l'utilisation des outils de gestion mis à la disposition des OP et éventuellement par un renforcement des capacités des commissions spécialisées dans la commercialisation ou dans des activités de transformation

2.7 Performance de l'output 5



2.7.1 Progrès des indicateurs

Output 5 : Les voies de communication jugées prioritaires pour l'évacuation de la production agricole sont réhabilitées et entretenues						
Indicateurs	Territoire	Valeur Baseline (2013)	Valeur 2015	Valeur 2016	Cible 2016	Cible 2018
Sous-résultat 5.1. : Un réseau multimodal de transport est réhabilité et il répond aux priorités provinciales de développement						
Nombre de km des voies routières réhabilitées (cumulés)	Bagata	0,00	105,90	105,90	240,90	367,90
	Kenge	0,00	134,16	199,66	241,88	380,06
	Masi	0,00	101,30	146,30	180,30	261,30
	3 Territ.	0,00	341,36	451,86	663,08	1009,26
Nombre de ml des ouvrages d'art « ponts » réalisés (cumulés)	Bagata	0,00	22,50	37,50	22,50	60,00
	Kenge	0,00	37,00	37,00	42,00	60,00
	Masi	0,00	36,00	64,00	33,00	60,00
	3 Territ.	0,00	80,00	138,50	97,50	180,00
Nombre de ml des ouvrages d'art « bacs » réalisés (cumulés)	Bagata	0	500	500	500	500
	Kenge	0	0	220	280	280
	Masi	0	60	60	60	260
	3 Territ.	0	560	780	840	1040
Nombre de ml des points chauds traités par rechargement et/ou gravillonnage (cumulés)	Bagata	0	12439	19169	8333	8333
	Kenge	0	0	19840	8333	8333
	Masi	0	1200	13350	8333	8333
	3 Territ.	0	13639	52359	25000	25000
Sous-résultat 5.2. : Un réseau multimodal de transport est entretenu à travers des structures locales						
Nombre de km entretenus pour l'année « n »	Bagata	152,80	258,70	258,70	258,70	332,70
	Kenge	0,00	121,00	186,50	186,50	199,50
	Masi	224,00	338,30	338,30	382,46	258,98
	Id.+Bu.	564,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	3 Territ.	940,80	718,00	783,50	827,66	791,18
Nombre de CLER, CLESB et COORDICLER (mis en place)	Bagata	6	10	19	19	19
	Kenge	0	5	13	14	16
	Masi	8	13	18	18	21
	Id.+Bu.	33	33	33	33	33
	3 Territ.	14	28	50	51	56

Indice de performance des CLER par rapport au service rendu (en %)	Punza (Bagata) (1)	87,00	89,52	93,35	100	100
	Bonkulu (Bagata)	NA	88,86	93,30	100	100
	Mosamba (Kenge)	NA	87,61	93,56	100	100
	Kobo (Kenge)	NA		98,34	100	100
	Pay-Kongila (Masi)	91,00	91,40	91,53	100	100
	Munzabala / Feshi (Masi)	85,00	91,76	91,08	100	100
	Masamuna (Masi)	NA	90,68	91,00	100	100
Indice de performance des CLER par rapport au service rendu (en %)	Tous les axes (3 Territ.)	87,67	89,97	93,17	100,00	100,00

Légende :

3 Territ. = Les trois territoires (Bagata + Kenge + Masi)

Id. = Idiopa

Bu. = Bulungu

km = kilomètre

ml = mètre linéaire

(1) : Nom de l'axe (nom du territoire)

2.7.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités ⁷	État d'avancement :			
	A	B	C	D
Un réseau multimodal de transport est réhabilité et il répond aux priorités provinciales de développement				
1 Études baseline :		NA		
Pistes				
Voies fluviales				
Impact environnemental (EIES)				
2 Priorisation des axes :		NA		
routiers				
fluviaux				
3 Plan de gestion de l'environnement et socio-économique (PGES)		NA		
4 Achat outillage et équipements				
5 Réhabilitation des pistes				
6 Réhabilitation des bacs				
7 Réhabilitation des petites voies navigables				
Un réseau multimodal de transport est entretenu à travers des structures locales				
1 Mise en place et renforcement des capacités des structures locales (CLER, COORDICLER et CLESB)				
2 Fonctionnement des structures d'entretien				
3 Suivi de l'entretien				

NA : non applicable

2.7.3 Analyse des progrès réalisés

2.7.3.1 Sous-résultat 5.1. : Un réseau multimodal de transport est réhabilité et il répond aux priorités provinciales de développement

La réhabilitation des routes :

Pour l'année 2016, le nombre de km de voies routières réhabilitées (cumulés) devait être de 663 km. Nous avons atteint 451 km de routes réhabilitées, c'est-à-dire que la réception partielle a pu être prononcée pour la totalité du tronçon en respect des spécifications techniques du dossier d'appel d'offre. Mais cela ne veut pas dire que le niveau d'exécution des autres axes en réhabilitation est de 0%. Au contraire, ceux-ci avoisinent des valeurs de 50 à 90 % de taux d'exécution. Traduit en km, cela augmentera sensiblement le nombre de km atteint pour 2016.

⁷ A : Les activités sont en avance
 B : Les activités sont dans les délais
 C : Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
 D : Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

En appliquant cette révision, l'écart entre le nombre de km de route réhabilitée en 2016 et la cible de 2016, ne serait plus que de 100 km.

Indicateurs	Territoire	Valeur Baseline (2013)	Valeur 2015	Valeur 2016	Cible 2016	Cible 2018
Nombre de km des voies routières réhabilitées (cumulés)	Bagata	0,00	105,90	150,90	240,90	367,90
	Kenge	0,00	134,16	233,44	241,88	380,06
	Masi	0,00	101,30	171,80	180,30	261,30
	3 Territ.	0,00	341,36	556,14	663,08	1009,26

Tableau révisé en tenant compte du nombre de km effectivement réhabilité pour l'année 2016.

Cet écart s'explique par les difficultés que nous avons eu dans la mise en œuvre de la nouvelle stratégie de réhabilitation. Le traitement des points chauds devait se faire en Semi-mécanisé par des entreprises afin de garantir leurs durabilités. C'est dans ce contexte que nous nous sommes rendus compte des limites des entreprises de la place pour ce qui concerne une multitude de faiblesse.

Tout d'abord, il n'y a pas d'entreprises sur place, dans notre zone d'intervention, capables de mobiliser des engins de chantier (camions bennes, compacteurs etc.) pour réaliser le traitement des points chauds. Exception faite de l'Office des routes de Bandundu-ville. Les entreprises qui ont remporté les marchés ont même loué des engins auprès de la direction provinciale de l'Office des routes et ont contracté des dettes.

Ensuite, le budget des marchés étant plus important, cela demande aussi d'avoir une trésorerie plus conséquente pour exécuter les marchés. Ce qui n'a pas été le cas.

Enfin, le niveau des chefs de chantier de l'entreprise sur le terrain, ne reflète en rien les CV qui sont déposés lors du dépôt des offres des soumissionnaires. A plusieurs reprises, nous avons eu des chefs de chantier qui n'avait pas les spécifications techniques avec eux lors de l'exécution des chantiers.

Malgré notre vigilance et notre supervision, cette ensemble d'éléments ont fait que ces sociétés étaient très vite en retard d'exécution dépassant toutes, les délais de mise en œuvre jusqu'à la période de pénalité et plus encore.

Actuellement, nous sommes toujours en réflexion pour trouver les voies et moyens de mieux les accompagner sur le plan technique, de la gestion financière et de la gestion de chantier. Une piste de solution serait d'exécuter plus souvent les travaux de grande ampleur avec l'Office des routes qui à l'instar des autres provinces, nous a démontré tout son potentiel notamment lors de l'exécution d'un grand chantier de construction d'une digue de près de 400 ml, de deux ponts (15 ml et 10 ml) et de la pose de nombreuses buses.

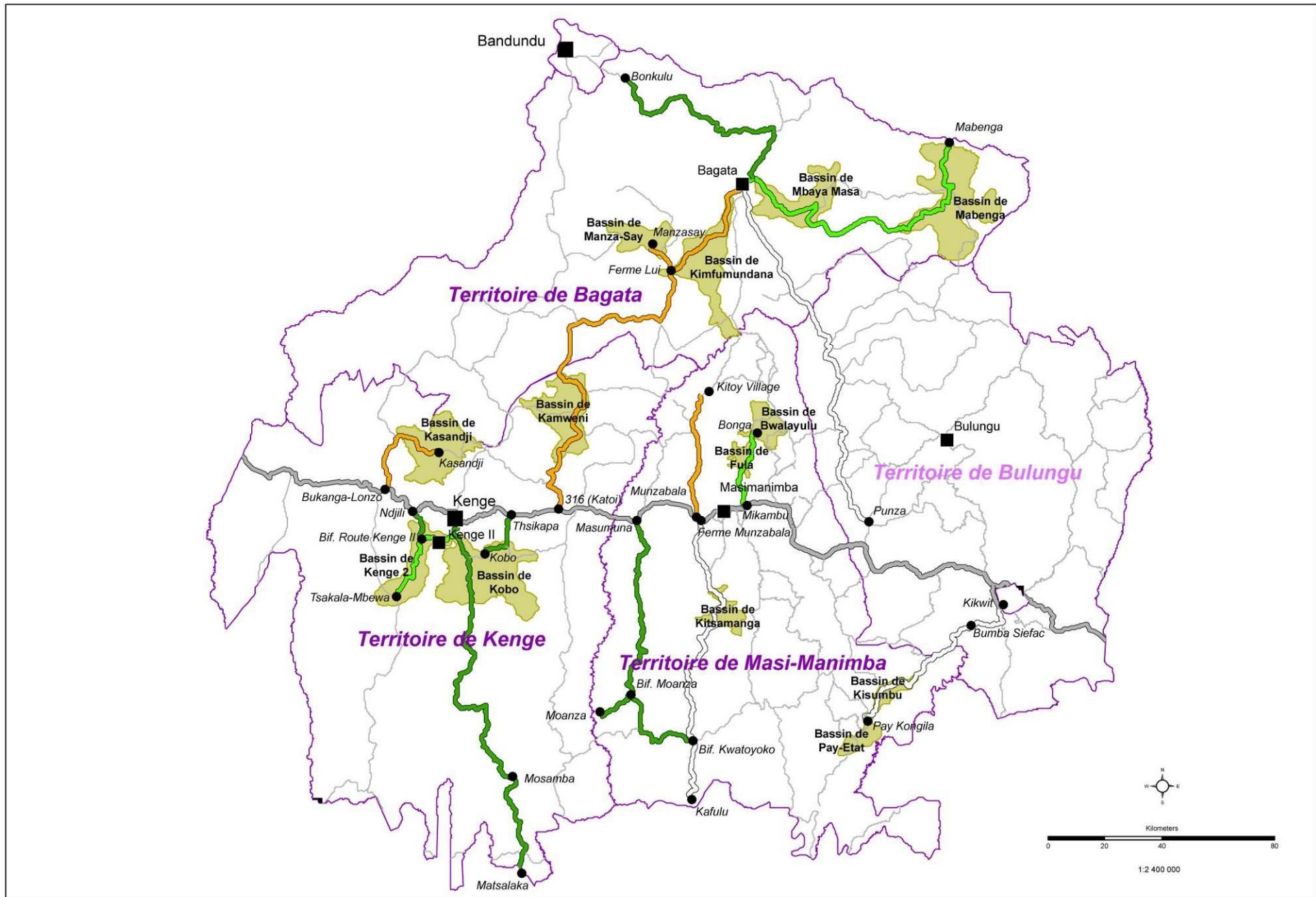
Deux gros chantiers ont également été exécutés pendant cette année. La construction de trois embarcadères de Bagata (130.000 EUR) et la construction d'une digue et de deux ponts (360.000 EUR) dans la vallée de la rivière Luibi près du village de Ndana. La longueur cumulées de ces ouvrages est très faible (450 m). Cette longueur ne participe presque pas pour l'indicateur de km de route réhabilitée et pourtant contribue de manière stratégique dans la réhabilitation du réseau routier. Son coût au km est aussi extrêmement

élevé (environ 1.088.000 EUR / km).

Pour l'année 2016, un total de six axes était en chantier. Trois à Kenge, deux à Masi-Manimba, et un à Bagata (voir la carte).

Année	Territoire	Nom des axes routier	Km Axe
2016	Kenge	Axe Kenge / Kindi / Mosamba / Matsakala	163 km
2016	Kenge	Axe Kenge / Tshakala-Mbewa	42,22 km
2015	Kenge	Axe Nd'jili - Bif. Route Kenge / Tshakala-Mbewa	13,16 km
2016	Kenge	Axe Tshikapa / Kobo	23,5 km
2017	Kenge	Axe Bukanga-Lonzo / Kasanji	54 km
2017	Kenge	Axe 316 / Kolokoso / Makangay	84,18 km
2015	Masi	Axe Masamuna / Kipata / Kitenda / Moanza	101,3 km
2016	Masi	Axe Mikambu / Kingombe / Fula / Bwalayulu / Bonga-Yasa	34 km
2016	Masi	Axe Bif Moanza-Route / Munzabala-Route	45 km
2017	Masi	Axe Munzabala / Kitoyi	81 km
2015	Bagata	Axe Bagata / Bonkulu	105,9 km
2016	Bagata	Axe Bagata / Ntober / Ndana / Sia / Mabenga	135 km
2017	Bagata	Bagata / Mansasai // Ferme Luie / Makangay	127 km
		Total:	1009,26 km

Tableau des axes routier en réhabilitation.



Réalisation : CTB/PRODADEKK, Cellule SIG. Boulevard National N° 3 Bis Q/ Plateau, Commune de Lukolela Ville de Kikwit

Carte de la localisation du réseau routier à réhabiliter et des bassins de production agricole appuyés par le PRODADEKK.

Légende :

Route en vert foncé correspond au route dont la réhabilitation est terminée

Route en vert clair correspond au route dont la réhabilitation est encore en cours fin 2016

Route en orange correspond au route dont la réhabilitation reste à faire



Traitement des points chauds de l'axe Mikambu / Fula / Bonga-Yasa (2015), situation avant vs après.



Travaux de réouverture de l'axe Village Mutselenge / Bac Kitona / Route de Feshi exécuté par des PME.



Première phase digue Ndana

Pont Lubui 1

Deuxième phase digue Ndana

La construction de cette digue renoue l'espoir d'une immense population enclavée et permettra de redynamiser l'activité agricole de toute une région. L'évacuation des produits agricoles du bassin de production de Mabenga pourront reprendre avec facilité sans devoir faire un détour de plus de 3h.

La réhabilitation des ouvrages d'art

Conformément à la nouvelle stratégie de réhabilitation et d'entretien des routes, la première action qui doit être menée est le traitement des points de rupture de la route dont font partie les ponts et les bacs.



Situation du pont Kafy avant et après réhabilitation.

Un chantier d'ampleur est celui de la construction de trois embarcadères pour le catamaran de Bagata de 35 tonnes dont le diagnostic a été fait l'année 2015 est en pleine finalisation. Ces ouvrages d'accès qui réduisent le nombre de carénage ou l'entretien de la coque dans le cycle de vie d'un bac, favorise les accès des camions et contribue par son l'installation à la pérennisation du bac. Les embarcadères sont déjà construits à plus de 90 % et permettront sans doute une meilleure intégration du bac sur l'axe routier Bagata-Bonkulu.

Les travaux ont débuté en Août 2016 et la clôture est prévue en janvier 2017 ; son évolution est concomitante sur les trois sites de travaux, l'étape de construction et coulage des dalles est terminée sur les trois sites et il ne lui reste que les aménagements des accès.



Ancien Embarquement (de nombreux accidents ont eu lieu lors de l'embarquement des camions)



Rive Bagata

Nouveaux embarcadères en cours de construction.



Rive Punza



Rive 316

La réhabilitation des rivières :

Pour cette année, les réhabilitations des rivières n'ont pas encore commencé par le fait que les études préliminaires sont en train de s'achever.

Pour mémoire, le programme de réhabilitation des rivières avait pris du retard pour les raisons majeures suivantes :

- L'attribution du marché des études de base des rivières n'a pas abouti à trois reprises ;
- Le recrutement de l'Ingénieur Fluvial a eu lieu au milieu de l'année 2015.

Pour ces raisons, il a été décidé de faire l'étude de base des voies fluviales en interne par une équipe mixte multidisciplinaire composée du personnel CTB (Ing. Fluvial, Socio-économiste, expert SIG) et d'experts externes (RVF et DVDA). Ces missions mixtes ont eu lieu sur les rivières pré-ciblées avec le partenaire s'étalant sur un réseau approximatif de 300 km.

Afin de répondre aux priorités provinciales, le Commissaire Fluvial du territoire était présent. Il a représenté le Gouvernement Provincial et s'est assuré que les futurs travaux de réhabilitation se font suivant les priorités de la province.

Deux ateliers de priorisation des axes fluviaux à aménager et à baliser ont été organisés respectivement dans les territoires de Kenge (province du Kwango) et de Masi-Manimba (province du Kwilu). Il en ressort un intérêt confirmé pour les rivières Wamba et Bakali dans la province du Kongo ainsi que les rivières Kwenge et Lukula dans la province du Kwilu (voir carte de situation). Cette validation a été réalisée avec les partenaires étatiques et les bénéficiaires locaux.

Le tableau suivant montre la programmation des prospections des rivières qui seront terminées pour le premier trimestre de 2017.

Rivière	Territoire	Depuis	Jusqu'à	Longueur (2016)	Longueur (2017)
Wamba	Kenge	RN1	Kapanga	52 km	- km
Bakali	Kenge	RN1	Munene	40 km	- km
Kwenge	Masi-Manimba	RN1	Kimwanza	71 km	30 km
Lukula	Masi-Manimba	RN1	-	- km	100 km
Total:				163 km	130 km

Tableau des rivières prospectées (2016)

En vue des réhabilitations des rivières programmées en 2017, une très grande partie du matériel de balisage et des équipements ont été acquis en 2016. Ainsi, dès que les marchés de réhabilitations seront lancés, le matériel nécessaire sera immédiatement disponible.

Carte de la localisation du réseau fluvial à réhabiliter et des bassins de production agricole appuyés par le PRODADEKK.

Légende :

Bac vert : bacs réhabilités par le PRODADEKK

Bac orange : bacs à réhabiliter

Bac rouge: bac à réhabiliter sous réserve

Bac gris: bacs gérés par la province

Exemple de la rivière Kwenge (Territoire de Masi-Manimba) dont le potentiel fluvial est largement confirmé par une terrible menace. En effet, une forêt flottante s'est formée au bas du pont Kwenge sur un tapis de troncs d'arbre. Ces troncs d'arbre proviennent des débris des radeaux abandonnés à partir du port de Bumba. Cette masse végétale exerce une très grande pression sur les piles du pont Kwenge et le menace. Les travaux d'évacuation doivent avoir lieu incessamment pour sauver le pont situé sur la RN1. Cette menace est la preuve d'une intense activité fluviale en amont de la rivière Kwenge depuis son début de navigation jusqu'au port de Bumba.



Forêt flottante sous le pont Kwenge (2016)

Une bonne partie des productions agricoles des bassins de production de Pay-Kongila et des alentours descendent la rivière sur des radeaux de bois et de bambous. Des bidons d'huile de palme, des sacs de manioc et des régimes de banane sont transportés par radeau jusqu'au port de Bumba ou des camions prennent le relais pour les acheminer sur le marché de Kikwit.



Radeau de transport des marchandises (2016)

Hélas, les radeaux sont abandonnés et rejetés sur la rivière qu'ils descendent pour s'échouer plus en aval sur les piles du pont Kwenge.

Le choix de la rivière Kwenge permettra en plus de faire de la multi-modalité, de résoudre un problème environnemental et de supprimer la menace pour le pont Kwenge.

La multi-modalité de la région est évidente. Toutes ces rivières sont Nord – Sud et la route nationale numéro 1 est Est – Ouest. Ce qui veut dire que les productions peuvent facilement être ramenées sur la RN1 en vue de leurs évacuations vers les marchés et vers Kinshasa.

La réhabilitation des bacs :

L'indicateur « Nombre de ml (mètre linéaire) des ouvrages d'art bacs réalisés » veut dire, non pas le nombre de bacs réhabilités mais le nombre de mètres courants parcourus par les bacs pour assurer la traversée (pont mobile). Comme le bac est le prolongement de la route, cela équivaut au nombre de mètres que le bac assure pour la traversée sur la rivière.

Pour l'année 2016, la cible était de 280 ml de traversée pour le territoire de Kenge dont 220 ml par le bac de Kenge II et 60 ml par le bac de Kobo. Seul le bac de Kenge II a pu être réhabilité. Celui de Kobo sera réhabilité en 2017.

La réhabilitation du bac de Gabia, ne pourra se faire que sous la réserve de disponibilité de matériaux, de budget et de temps. Raison pour laquelle il n'est pas repris dans les cibles de 2018.

Bac de BAGATA (Territoire de Bagata)	Terminé	2015
Bac de KITONA (Territoire de Masi)	Terminé	2015
Bac de KENGE II (Territoire de Kenge)	Terminé	2016
Bac de KOBO (Territoire de Kenge)	A réhabiliter	2016
Bac de MOKAMO (Territoire de Masi)	A réhabiliter	2017
Bac GABIA (Territoire de Kenge)	A réhabiliter (sous réserve)	2018

Tableau de la programmation de la réhabilitation des bacs dans le territoire de Kenge, masi-Manimba et Bagata.

Le partenaire privilégié pour la réhabilitation des bacs est l'Office des routes provinciales représenté par ses deux centres matériels (CM 270 et CM280). Même si quelques fois le partenaire est capricieux dans l'ensemble les réhabilitations atteignent toujours un très bon niveau.

Pour faciliter et accélérer cette collaboration, un accord cadre de gestion des bacs est en attente de signature. Un atelier de 3 jours doit précéder cette accord cadre pour une bonne compréhension de toutes les parties. A deux reprises, cet atelier a été reporté sans doute par crainte de la part du partenaire Office des routes de perdre le contrôle de ses acquis et de ses habitudes qui parfois vont à l'encontre d'une gestion durable du parc des bacs.



Ancien Bac de Kenge II vs bac de Kenge II réhabilité, territoire de Kenge (2016).

Avant d'être mis en service, ce bac attend de recevoir un Intermédiaire Financier garant de la bonne collecte et de la sécurisation des recettes qui serviront à son entretien et à ses réparations.

Comité de suivi du système de gestion des bacs du Bandundu (CSGB) :

Avec le nouveau découpage administratif, les comités de suivi de gestion des bacs de Bandundu NORD et de Bandundu SUD doivent aussi évoluer afin de garantir le redevabilité du système auprès des deux provinces que sont le Kwilu et le Kwango. Deux nouveaux comités verront le jour, un par province, et sera toujours chapeauté par l'OR bac Provincial qui est toujours déconcentré.

- Grâce à ce suivi les recettes augmentent chaque année et les entretiens - réparations sont mieux suivis
- La séparation du rôle technique et financier des agents OR par l'installation des intermédiaires financiers aux bacs appuyés par le programme
- La traçabilité des recettes des bacs (comptes bancaires ouverts)

C'est ce comité de suivi du système de gestion des bacs qui pourra permettre de tenir dans le temps la valeur de l'indicateur du « Nombre de ml (mètre linéaire) des ouvrages d'art bacs réalisés ». Avec la fin du programme, nous sommes déjà dans une phase de désengagement. Cet outil, bien gérer doit garantir une bonne maintenance de l'entretien et de réparation du bac.

Durant l'année 2016, tous bacs confondus (bacs avec ou sans appui CTB), nous constatons que le montant des recettes restent plus ou moins stable.

Quelques chiffres :

Coût moyen des travaux de réhabilitations des routes en terre :

- Reprofilage léger : 1.500 EUR à 2.000 EUR / km (exécuté par les CLER)
- Reprofilage léger : 2.500 EUR à 3.500 EUR / km (exécuté par des Associations ou des petites entreprises)
- Rechargement de matériaux sélectionnés : 17.000 EUR à 50.000 EUR / km
- Gravillonnage : 13.000 EUR à 20.000 EUR / km
- Sols ciment : 40.000 EUR / km
- Fossés Venezuela en béton: 100 EUR / m
- Passage sous route : 5.000 EUR / pièce
- Construction de digue : 300.000 EUR à 500.000 EUR / km
- Construction de pont en béton armé : 5.000 EUR /ml
- (Asphaltage : 1.000.000 EUR / km)

Coût moyen des travaux de réhabilitation des rivières : 1.500 EUR à 2.000 EUR / km

Année 2016	TERRITOIRE	BAC	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Aout	Sept	Oct	Nov	DEC	TOTAL ANNUEL (CDF)
COMITE DE SUIVI DE GESTION Nord	Bandundu	Bandundu	14 135 000	13 845 000	15 643 000	12 615 000	12 170 000	12 241 000	14 291 000	13 542 000	13 899 000	11 254 100	8 713 600	10 454 000	152 802 700
	Inongo	Mondaie	3 732 600	0	4 994 000	4 716 400	4 714 200	4 121 000	5 065 000	5 094 600	4 807 200	4 189 000	3 732 600	3 492 200	48 658 800
	Kutu	Nioki	364 650	544 050	3 705 000	3 425 900	2.841.100	1 894 200	2 496 050	3 338 700	2 392 300	2 644 750	3 063 700	2 272 150	26 141 450
	Bagata	Bagata	3 412 300	2 976 300	3 712 000	3 111 800	3 496 800	3 780 300	3 706 700	4 277 900	4 100 800	4 568 000	3 221 800	2 376 000	42 740 700
	Inongo	Inongo	0	0	1 743 300	3 192 500	3 770 900	3 249 000	3 717 950	3 603 950	2 848 350	2 747 150	3 239 200	4 484 400	32 596 700
	Bagata	Fatundu	A réhabiliter												
COMITE DE SUIVI DE GESTION Sud	Masi-manimba	Kitona	En attente de l'installation de l'intermédiaire financier												
	Masi-manimba	Mokamo	A réhabiliter												
	Kenge	Kenge 2	En attente de l'installation de l'intermédiaire financier												
	Kenge	Kobo	A réhabiliter												
	Kenge	Gabia	A réhabiliter												
	Bulungu	Bumba Siefac	1 527 800	1 338 500	1 757 300	1 760 900	1 480 400	1 109 000	1 002 200	1 234 700	1 266 200	1 440 800	1 599 000	1 813 800	17 330 600
	Bulungu	Bulungu	622 000	0	0	0	609 000	433 000	628 000	759 000	640 000	713 000	633 000	628 000	5 665 000
	Bulungu	Pindi	132 000	158 000	120 000	134 000	203 000	76 000	0 Panne	171 000	159 000	106 000	164 000	140 000	1 563 000

Montant des recettes générées dans les comptes des Comités de Gestion des bacs

Suivi des données à partir des réunions mensuelles des Comités de gestion (Sud et Nord). On tient compte des "entrées".

	bac appuyé par la CTB
	bac de la province

2.7.3.2 Sous-résultat 5.2. : Un réseau multimodal de transport est entretenu à travers des structures locales

L'entretien des routes en 2016

Le kilométrage entretenu pour l'année 2016 est proche de celui de la cible (827,66 km au lieu de 857,66 km).

La différence provient de l'axe Nd'jili - Bif. / Route Kenge II - Tshakala-Mbewa (30km) qui se trouve dans le territoire de Kenge. Cet axe a été réhabilité en partenariat avec la DVDA et un notable de la place qui ont reçu un fond du FONER. La CTB quant à elle a réhabilité les dalles d'accès du pont Yungu et a réalisé une digue pour la route d'accès. A la fin des travaux de réhabilitation, le partenaire n'a pas pris soin de mettre en place un système d'entretien. Etant donné que nous sommes aussi impliqués sur cet axe qui a reçu une réhabilitation conjointe, nous envisageons prochainement de mettre en place ce service d'entretien par les CLER. Raison pour laquelle, il figure dans la cible de 2016 et 2018 mais n'a pas été fait.

Cette route est importante car elle permet d'accéder rapidement à Kenge II lorsque le bac de Kenge II est en panne. C'est une vraie variante.

En conclusion, nous pouvons dire que le nombre de km est presque conforme à la cible de l'année. Le réseau complet est de 1.336,20 km mais la cible de 2018 est de 1.002,15 km soit 75%. Cette cible de 2018 a été déterminée au début du programme en espérant atteindre une prise en charge du réseau en entretien de 25% par le partenaire provinciale à la fin du programme.

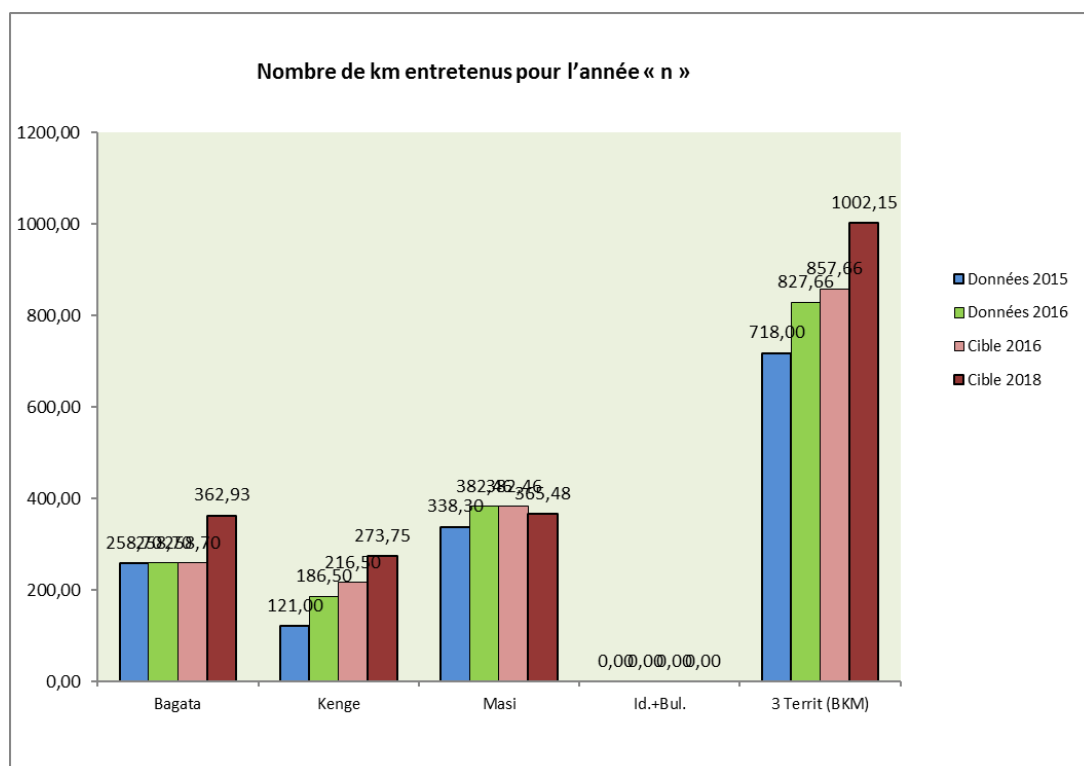


Tableau montrant le nombre de km entretenus.

Actuellement, le programme a poussé encore plus loin sa logique d'intervention et souhaite voir la totalité du réseau en entretien repris par la province avant la fin du programme. En effet, nous avons constaté que le transfert des routes en entretien à la province, qui ont été effectuée à la fin des projets PREPICO 1, 2, 3 ont rarement été considérés à 100%. Il s'en suit une dégradation des routes et donc de tous les investissements de la partie Belge et ce pour des budgets importants.

Un arrêt momentané de l'appui à l'entretien a eu lieu pendant les mois de Juin, Juillet et Septembre 2016 avec comme raison majeure le passage aux conventions des subsides qui devront être le nouveau type de contrat entre le programme et les partenaires. Ce passage aux conventions de subsides vise non seulement la professionnalisation des structures partenaires du programme mais aussi leur haute perfection dans leur fonctionnement en vue de la pérennisation des actions du programme.

L'arrêt de l'appui ne signifie pas l'arrêt de l'entretien. Au contraire, nous assistons à un maintien généralisé de l'entretien assuré la volonté d'engagement des CLER (appropriation). Certains ont pu mettre au point des approches originales pour arriver à maintenir l'entretien comme :

- Utilisation des fonds des AGR (Activités Génératrices de Revenu) pour financer l'entretien du CLER ;
- Diminution du nombre de jour d'entretien de 6 à 3 jours / semaine ;
- Diminution du nombre de cantonnier de 50% ;
- Forfait symbolique remis pour l'entretien à la place du salaire initialement prévu ;
- Intervention sur les portions de route qui sont strictement nécessaires ;
- Etc.

Toutes ces solutions originales montrent qu'il faut diminuer le coût de l'entretien surtout si l'on veut espérer que cela soit financé par le FONER ou la Province. Car les moyens sont faibles. Elles montrent aussi, les limites de l'appropriation de l'entretien par les acteurs concernés (CLER, COORDICLER, DVDA, Service de la province).

Parmi les difficultés rencontrées, nous avons :

- L'incivisme routier ;
- L'insuffisance des moyens logistiques nécessaires pour le suivi d'entretien par la DVDA ;
- La disproportion entre la vitesse de dégradation et la capacité d'intervention des cantonniers.

Les conclusions tirées :

- Maintenir un appui technique et financier permanent aux structures locales d'entretien ;
- Nécessité de respect des mandats des gestionnaires des barrières de pluies qui protègent les routes.

Néanmoins, un entretien d'urgence fait avec les CLER est pratiqué sur l'ensemble du réseau routier pris en charge par le programme pour maintenir la praticabilité du réseau en toute saison. Et surtout, pour ne pas avoir de coupure d'axe pendant la durée du programme.

Pour cas d'école, nous avons la situation des routes en entretien dans les territoires d'Idiofa et de Bulungu. Ces routes ont été réhabilitées puis mises en entretien lors du programme PREPICO III de la CTB. Malgré une session des routes en entretien à la province, avec une promesse du FONER de financer 1/3 du réseau et une autre promesse du bailleur PPAKIN (Banque Mondiale) de reprendre les 2/3 du réseau, nous constatons que ni l'un

ni l'autre n'ont pu assurer le financement de l'entretien pour les 12 mois de l'année 2016 (voir tableau).

C'est un très grand risque que de voir les routes réhabilités, se dégrader pendant le programme en cours mais c'est aussi un excellent moyen de pression. Les Provinces constatent avec nous que sans un entretien, les routes se dégradent rapidement. Nous avons jugé bon d'être présent pour pouvoir les accompagner dans cette transition. Les pistes de solution de financement de l'entretien routier sont toutes étudiées dont le FONER et les fonds propres des deux provinces (Kwilu et Kwnago).

Déjà, lors de la SMCL de fin d'année 2016, les deux provinces se sont engagées à créer rapidement un service provincial d'entretien routier. C'est ce service qui pourrait reprendre l'entretien routier des provinces au travers des CLER. Un accompagnement est fait dans ce sens, par le programme, pour arriver à ce résultat.

La mise en place des CLER, CLESB et des COORDICLER

La cible pour l'année 2016 est quasiment atteinte (50 structures au lieu de 51). Cet indicateur tient compte aussi des structures mises en place dans les territoires d'Idiofa et de Bulungu (33 CLER) mais qui ne sont pas totalisés dans le crédit des trois territoires que sont Kenge, Masi-Manimba et Bagata. La grande nouveauté, provient de l'installation de trois COODICLER dans les trois territoires de l'intervention. Et de l'absence de CLESB pour l'instant dans la zone.

Dans la zone d'intervention, le nombre de CLER est de 50 au lieu de 51 pour la cible. Le CLER manquant est celui qui devra entretenir l'axe routier Nd'jili - Bif. / Route Kenge II - Tshakala-Mbewa (30km). Il sera installé prochainement.

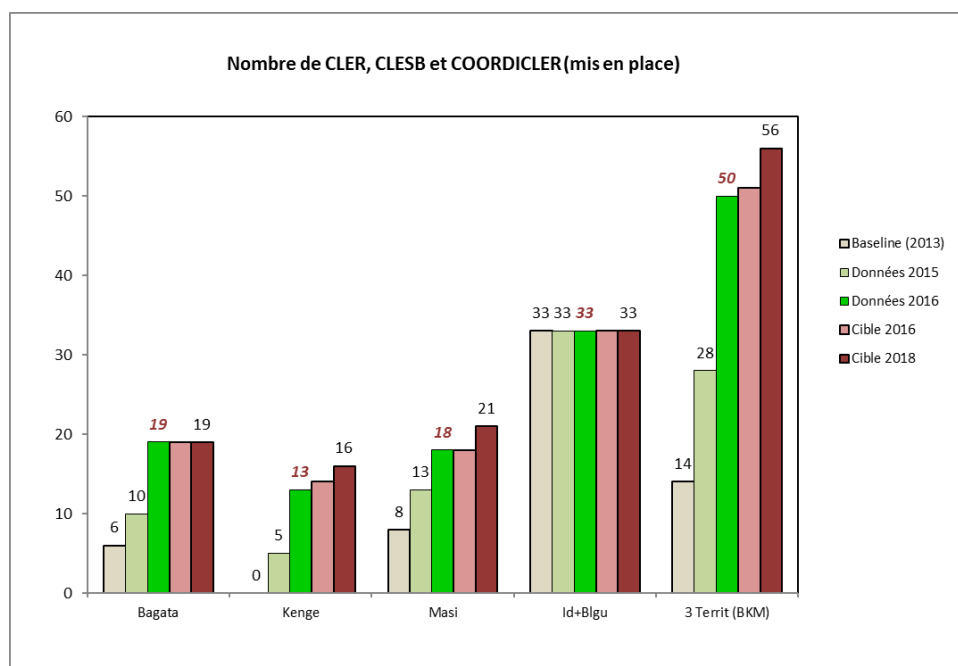


Tableau du nombre de CLER, CLESB et COORDICLER mis en place.

Conformément à la nouvelle stratégie de réhabilitation et d'entretien des routes, les CLER sont installés avant le début des réhabilitations des routes (pour une meilleure

appropriation). Les CLER mis en place reçoivent divers appui :

- Appui financier (avec un coût de l'entretien de l'ordre 100 EUR par km)
- Appui en gestion administrative et financière
- Appui par un suivi technique

L'installation des COODICLER a eu lieu cette année pour le territoire de Kenge et de Bagata avec objectif principal le plaidoyer auprès des bailleurs des fonds pour les différentes actions de développement dans la sphère désenclavement et entretien des routes rurales. Le territoire de Masi-Manimba en avait déjà un installé par le PREPICO. Mais cette structure n'était plus active et peu reconnue par le CLER. Pour les deux COORDICLER de Kenge et Bagata et étant donné que les COORDICLER sont des émanations des CLER, nous avons dû attendre que les CLER nouvellement installés sur les axes en réhabilitation aient pu acquérir une certaine maturité. Des assemblées électives ont eu lieu et les membres des comités constitués. Le danger est de voir cette structure comme une énième création de la CTB avec une faible reconnaissance de la province.

Un scan organisationnel des trois COORDICLER a eu lieu. Ce scan a révélé que les COORDICLER présente de grandes faiblesses sur les plans financier et technique. Ces faiblesses se traduisent par l'absence d'un personnel financier et technique de qualité. Ce qui est normale puisque depuis leur création, elles n'ont pas encore vraiment travaillé et n'ont pas reçu d'appui, d'encadrement et de formation. Mais le risque est bien réel.

Pour les CLESB, ceux-ci ne sont pas encore installés puisque les tronçons des rivières retenues pour la réhabilitation viennent à peine d'être choisis. Cette activité est prévue pour l'année 2017 avant l'attribution des marchés de réhabilitation des rivières aux sociétés.

Une des difficultés est la reconnaissance du mandat des CLER par la province pour assurer l'entretien routier. Raison pour laquelle, nous attendons la création et la mise en place des services provinciaux d'entretien routier pour les appuyer dans une convention de subside et de leur suggérer la reprise des CLER déjà installés par le programme.

En conclusion, nous pouvons dire que le nombre de CLER évolue en fonction du choix nombre de km de route réhabilitée et d'autre part en fonction du nombre de CLER cédé à l'Etat Congolais.

La performance des CLER par rapport au service rendu :

La performance des CLER sur base de la fiche d'abattement est effectivement atteinte.

Mais d'un point de vue critique, nous avons essayé de revoir cette fiche avec la participation des deux autres programmes en cours en RDC. Jusqu'à présent, la révision de la fiche d'abattement n'est pas encore concluante. Ce qui en fait une raison pour expliquer ce taux de performance élevé des CLER.

Une autre raison provient du fait que les CLER sont susceptibles et les Ingénieurs superviseurs parfois conciliant. Cela veut dire que si le taux est trop faible, par exemple 55 % et même si cela reflète la réalité, le CLER risque de ne pas comprendre, de se décourager et de boycotter l'entretien. Mais encore, les Ingénieurs qui assurent la supervision et l'appui technique sont susceptibles de pression à l'égard des CLER.

Parmi les difficultés rencontrées, la plus importante est le taux de présence des cantonniers sur l'axe routier pendant la période d'entretien qui s'étale de 6h à 12h. Si nous passons plus tôt, les cantonniers disent qu'ils étaient en route pour arriver à leur poste. Si nous passons plus tard, ils disent qu'ils ont fini plus tôt. Or, au-delà du résultat de la fiche

d'abattement, il est plus que nécessaire de prester 6h de travail sur l'axe qui en a toujours besoin. Cette donnée n'est pas suffisamment prise en compte dans la fiche.

En conclusion, le questionnement sur la méthode d'appréciation des services rendus est d'actualité. Et la fiche d'évaluation pourra faire l'objet d'une révision avec l'appui d'un backstopping en 2017.

Il est à noter un fait remarquable dans l'intervention des CLER pour la réhabilitation légère des tronçons à réhabiliter ou encore pour le traitement des points chauds avec appui en engins de la part de la CTB (en accord avec la nouvelle stratégie). Les CLER sont réellement performants et arrivent souvent avec un bon encadrement à des résultats spectaculaires et à mieux faire que les sociétés qui traitent les points chauds (cas du traitement des points chaud sur l'axe Mikambo / Bongo-Yasa).

Quelques chiffres

Coût moyen de l'entretien des routes : 100 EUR / km

- Kenge : 17.500 USD / mois avec 1,1 cant. / km pour un prix de 95 USD / km
- Bagata : 30.500 USD / mois avec 1,4 cant. / km pour un prix de 118 USD / km
- Masi-Manimba : 40.800 USD / mois avec 1,4 cant. / km pour un prix de 101 USD / km

Coût mensuelle de l'entretien : 89.000 USD / mois pour les trois territoires

Salaire moyen des cantonniers : 52 USD / mois (2 USD / jour)

Coût moyen de l'entretien des rivières : 50 EUR / km

2.8 Performance de l'output 6

2.8.1 Progrès des indicateurs

Résultat 6 : La gouvernance du secteur de transport (réseau multimodal) est améliorée					
Indicateurs	Valeur de la Baseline	Valeur année 2015	Valeur année 2016	Cible année 2016	Cible finale 2018
Sous-résultat 6.1 : 1 Les bonnes pratiques de gestion et d'utilisation du réseau multimodal de transport sont promues					
Nombre de barrière de pluie installés	0	9	17	36	49
Nombre et nature des outils de communication utilisés en matière de sensibilisation sur les bonnes pratiques du réseau routier	NC	3 outils (radio, télévision et presse écrite utilisés par la CPR	4805 supports utilisés (affiches, banderoles, bulletins d'informations etc.)	N	NC
Montant des recettes générées et soldes dans les comptes des Comités de Gestion des bacs (Bandundu Nord)		296.796.600 CDF	327.453.859 CDF		
Sous-résultat 6.2. La maîtrise d'ouvrage provincial dans la gestion du réseau multimodal de transport est appuyée et le financement de l'entretien est progressivement pris en charge par la partie congolaise					
Nombre de formations dispensées par le programme auprès du secrétariat technique de la CPR		3 types de formations (ARC GIS, Utilisation du GPS, ADOBE Illustrator) 6 personnes formées	Deux types de formations (GAR, Planification et suivi évaluation) 15 personnes formées	4	7
Nombre d'équipements par type (ordinateurs, moto, vélos, infrastructures) fournis au secrétariat technique de la CPR			Réparation d'équipements		
Nombre de Km du réseau multimodal actualisé dans le système SIG CPR		4014 Km cumul de 2014 à 2015	4900 km cumul de 2014 à 2016 (885, 6 km pour 2016)	5000	8000 km
Croissance des fonds alloués par la partie congolaise à la réhabilitation/entretien du réseau		FONER : 6 832 769 dollars	FONER + de 1 000 000 dollars (région de Bandundu)		NC
Participation au comité de gestion Bac		8 réunions pour l'année	11 réunions pour l'année		

2.8.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités ⁸	État d'avancement :			
	A	B	C	D
Sous résultat 6.1 Les bonnes pratiques de gestion et d'utilisation du réseau multimodal de transport sont promues				
1. Consolidation de la réglementation (études et diffusions des résultats)		X		
2. Lancement de la campagne de sensibilisation		X		
3. Mise en place des activités de sensibilisation et respect bonnes pratiques		X		

- ⁸ A : Les activités sont en avance
 B : Les activités sont dans les délais
 C : Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
 D : Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

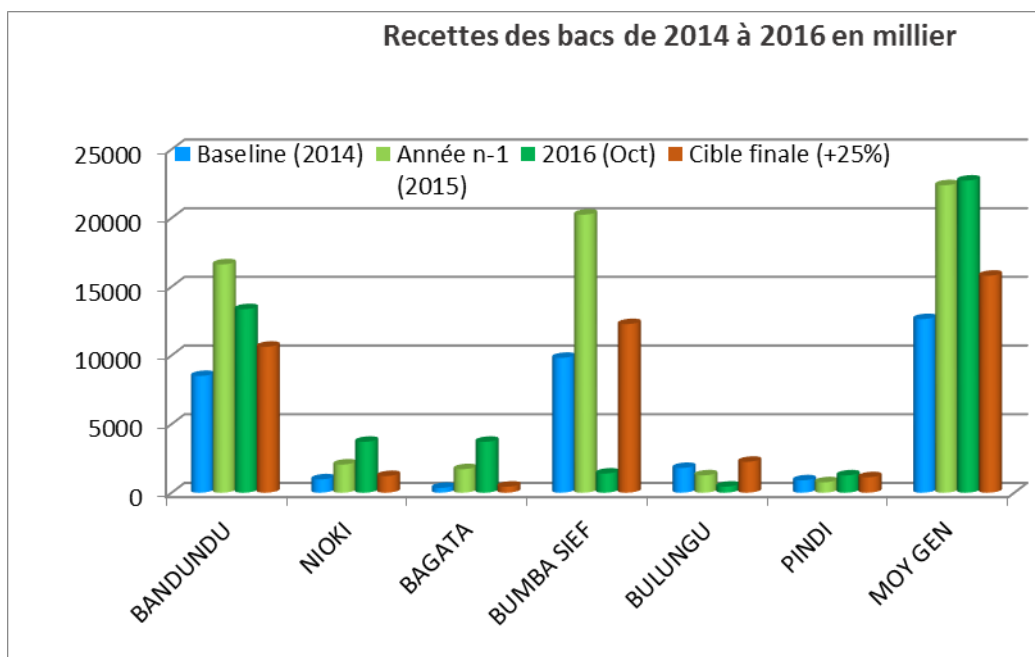
Sous résultat 6.2 La maîtrise d'ouvrage provincial dans la gestion du réseau multimodal de transport est appuyée et le financement de l'entretien est progressivement pris en charge par la partie congolaise				
1. Appui au fonctionnement de la CPR		X		
2. Équipement SIG (voir accord AE ITPR/CPR)		X		
3. Renforcement des capacités des acteurs impliqués dans le système de gestion du réseau		X		
4. Collecte d'information pour alimenter le SIG (voir accord AE ITPR/CPR)		X		
5. Appui au financement du système de gestion du réseau multimodal (voir accord AE ITPR/CPR)		X		
6. Audit et suivi				

2.8.3 Analyse des progrès réalisés

Les indicateurs de ce sous résultats connaissent une bonne progression. Une campagne de sensibilisation sur les bonnes pratiques d'utilisation a été lancée par la CPR et **4805 supports** de communication ont été diffusés à Kenge et Masi. Ces supports sont de plusieurs types (affiches, banderoles, bulletins d'informations, brochures et dépliants, émissions, sensibilisation, réunions d'échanges), sont plus variés que l'année précédente et ont touché un large public. L'émission interactive sur la radio Mwindi de MASI sur les bonnes pratiques d'entretien des routes qui a duré trois mois, a eu un écho au-delà du territoire car les populations de Bagata, Kolokosso et Kenge ont régulièrement contribué. Les participants ont souvent pris les numéros de la CPR qui a porté la campagne pour plus de renseignement sur les bonnes pratiques.

En ce qui concerne l'indicateur «montant des recettes générés et soldes dans les comptes des Comités de Gestion des bacs », il est aussi en progression. En comparant les recettes générées au niveau des bacs de Bandundu Nord et sud, on se rend compte qu'il y a une hausse non moins significative. On est passé de **296.796.600 CDF en 2015 à 327.453.859 CDF en 2016 pour tous les bacs (nord et sud), soit une augmentation d'environ 10%. Il faut noter que cette progression continue depuis 2015 ou les recettes avaient presque doublées.** Dans la gestion des bacs, quelques facteurs ont joué positivement dans l'augmentation des recettes :

- La séparation entre la fonction technique et la gestion des fonds avec le recrutement d'intermédiaires financiers ;
- La sensibilisation des usagers qui fait qu'aujourd'hui sur nombre de bacs, les vélos et motos paient la traversée ;
- Une bonne collaboration entre l'Office de Route de la province et PRODADEKK dans le cadre de la commission Bac.
- Implication directe du Directeur Provincial de l'OR « DP 200 » à la gestion des bacs du sud grâce à l'appui de la CTB, ce qui était difficile avant. Les différentes réunions tenues au nord et sud ont favorisé les échanges et amélioré les relations de partenariat (climat de confiance). Pour la première fois, la CTB a réuni autour du DP200 les deux Chefs des Centres (CMAT 280 de Bandundu ville et CMAT 270 de Kikwit) pour discuter des questions des bacs. Ce qui a abouti à l'organisation des réunions fusionnées des comités nord et sud en un seul site au cours desquelles des rythmes réguliers d'échange ont été mis en place, des outils de pilotage et les propositions des engagements mutuels entre les parties ont été circonscrits dans les PV dont copies étaient envoyées à l'OR Kinshasa.



Recette des bacs en millier de francs congolais.

Mais quelques problèmes subsistent comme la mutualisation des fonds des bacs qui permet en réalité à l'OR de Kinshasa d'utiliser les recettes d'un bac pour un autre. La manière de procéder ne permet pas une transparence et une traçabilité claire de l'utilisation des fonds. Cette situation persiste malgré les concertations avec l'OR Kinshasa. Elle amenuise donc les efforts de bonne gestion des bacs des provinces. Un plaidoyer au niveau des autorités provinciales, voir nationales devrait être entrepris pour résoudre la question. Dans ce même sens, quelques bacs échappent totalement à la gestion de la commission provinciale comme le bac de Nioki qui est dirigé directement par l'OR de Kinshasa qui valide les dépenses et ordonne les paiements. D'autres problèmes subsistent comme le refus de certaines autorités politiques de payer les frais de traversés. La qualité du carburant est aussi un point sur lequel travaille l'OR provincial car il lui a été proposé de signer un contrat en bonne et due forme avec une station.

Il y a aussi le problème de contrat de prestations entre l'OR et les Intermédiaires Financiers (IF) qui ont expirés, les différentes recommandations adressées par le comité n'ont jamais été suivies ou simplement considérées par l'OR nationale. De même, le protocole d'accord de gestion bacs (engagements mutuels) signé entre le volet bacs du PREPICO 3 de la CTB et la Direction Provinciale de l'OR est échu. Son renouvellement traîne encore et en en attente de l'accord cadre de gestion Bacs appuyés par la CTB (atelier reporté deux fois).

En vue de garantir la redevabilité, la pérennité et le bon suivi après le programme, des recommandations ont été faites pour l'année 2017 dont le suivi de tous les bacs de la même manière pour permettre au programme de renforcer les capacités opérationnelles et de gestion des acteurs impliqués directement dans la question des bacs car à notre avis, avec un accompagnement de proximité et de longue durée, il est probable que les habitudes, les comportements des usagers, des équipages voire des staffs du partenaire OR changent. Pour cela il sera procédé à l'évaluation des IF, au renouvellement des contrats pour ceux qui ont bien travaillé, au remplacement de ceux ayant mal travaillé et la mise en place pour les sites qui en manquent. Il a été recommandé également l'organisation de l'accord cadre de gestion et un ancrage pouvant jouer le contrepoint dans

le suivi et le renforcement de la gouvernance à la fin du programme (implication de la CPR).

Pour l'indicateur « Nombre de formations dispensées par le programme auprès du secrétariat technique de la CPR » globalement, il y a une bonne évolution. En effet, la CPR a bénéficié de **deux (2) types** de formations (formation en GAR et en planification et suivi évaluation) sur les quatre attendues pour 2016. Mais il faut dire qu'en plus des formations dispensées pour les agents du Secrétariat, **51 gestionnaires des CLERs** ont été formés sur la gestion et l'organisation financière avec l'appui du PRECOB.

Au niveau de l'indicateur « nombre d'équipements par type (ordinateurs, moto, vélos, infrastructures) fournis au secrétariat technique de la CPR, il n'y avait pas un besoin d'équipement puisque les besoins avaient déjà été satisfaites en 2015. Cependant l'équipe a lancé la réparation d'équipement à la suite d'une foudre qui est intervenue au cours d'une tempête.

Pour l'indicateur « Nombre de Km du réseau multimodal actualisé dans le système SIG CPR », avec les 885.6 Km du réseau inséré dans le système SIG en 2016, on atteint **4900 Km** du réseau multimodal qui ont été actualisés dans le système SIG CPR sur **5000 Km attendu pour 2016**. Même si la CPR n'a pas pu obtenir une croissance des fonds alloués par la partie congolaise à la réhabilitation/entretien du réseau, son plaidoyer a permis qu'un marché de **795 319, 10 dollars** ait été attribué pour les pistes rurales des territoires d'Idiofa et de Bulungu. Sur ce montant, seul **198 830 dollars** ont été attribués sur trois mois aux CLERs pour l'entretien des **440.62 kilomètres**. Le plaidoyer doit donc se poursuivre pour que les fonds soient disponibles au niveau de la province pour l'entretien des routes.

La gouvernance doit être davantage améliorée car certes les CLERs sont opérationnels sur les axes accompagnés par l'IPDR, des cadres de concertation comme la CPR existent, des campagnes sont en cours pour une bonne utilisation et appropriation de la route et que les bacs prolongement de la route, sont plus ou moins bien gérés. Mais tout ceci ne fonctionne que si les financements extérieurs persistent. L'Etat n'a pas tenu ses engagements pour le moment.

- ✓ le programme poursuit les campagnes de sensibilisation sur les bonnes pratiques d'utilisation du réseau routier et que ces campagnes touchent davantage d'usagers et de personnes, y compris dans les milieux ruraux ;
- ✓ PRODADEKK continue à appuyer le système de gestion des bacs et qu'un plaidoyer est fait ou des stratégies sont mis en place pour assurer plus de transparence de la gestion des fonds de l'OR de Kinshasa. Une stratégie de retrait du suivi des bacs devra être envisagée au cours de l'année 2017. L'implication des autorités locales et ou de la CPR dans la commission bac sont des alternatives sur lesquelles la réflexion peut se porter.
- ✓ Un plaidoyer est fait pour les fonds d'entretien routier soient effectivement affectés à l'entretien des routes de la province et que les autorités prennent conscience et s'engagent déjà au cours de l'année 2017 à la reprise et à l'entretien d'une bonne partie des routes entretenues par PRODADEKK. Une société civile plus vigoureuse au sein de la CPR pour dénoncer les dérives de l'utilisation des fonds d'entretien de la route peut être un bon levier.

De façon générale dans le programme, pour renforcer l'appropriation et l'auto prise en charge des actions de développement, une stratégie de recherche action a été élaborée.

La recherche action portera sur la fertilité des sols pour consolider les initiatives qui avaient été prises avec les ETA et quelques Unions paysannes. Elle concernera aussi la question de l'entretien des routes sur laquelle des solutions durables ne sont pas encore trouvées. Il s'agira de capitaliser les expériences positives qui existent, de les expérimenter et de les diffuser avant la fin du programme.

2.9 Thèmes transversaux

2.9.1 Genre

L'année 2016 a connu un démarrage plutôt lourd suite notamment à différents changements intervenus (orientations, approches, ...). Néanmoins, le courant de l'année a permis, plus ou moins, de pallier certains retards pris.

En termes de résultats atteints du point de vue du genre, nous introduisons en signalant qu'à ce jour, nous comptons 564 personnes dont 203 femmes, acteurs étatiques et non étatiques, qui ont bénéficiés des différents renforcements des connaissances et des compétences genre organisés par le programme.

Le programme a organisé cette année le suivi de ces formations genre dont les acquis en termes de connaissances (résultat pré-test et posttest) étaient très positifs (au-delà de 70% en moyenne).

Ce, en vue d'une part d'établir la relation entre amélioration théorique des connaissances et des compétences genre et amélioration des pratiques quotidiennes au niveau micro (ménage), méso (vie professionnelle) et macro (communauté) ;

D'autre part, en vue d'identifier les différentes limitations au niveau micro, méso et macro auxquelles se butent ces personnes en essayent de mettre en application les connaissances et compétences genre acquises.

188 personnes, hommes et femmes, ayant été formées par territoire, le suivi effectué avait ciblé 78 personnes, hommes et femmes, par territoire soit 41%.

L'activité a été réalisée dans les territoires de Kenge et Masimanimba et a tourné principalement autour de 4 points dont voici, ci-dessous, les éléments de conclusion :

1. Appréciation de la formation par le/la participant (e) : 68%
2. Acquisition d'une méthodologie spécifique genre sensible : 70%
3. Compréhension du système des rapports hommes-femmes au niveau micro, niveau méso et niveau macro : 63%
4. Entrée dans un processus émancipateur : 62%

La pertinence de l'appréciation de la formation par le/la participant(e) consiste en ce que, d'un côté, la formation a apporté une amélioration dans la façon dont les hommes et les femmes formés considèrent les questions hommes-femmes (65%) et, de l'autre côté, elle a fait l'objet d'une restitution (62%).

L'acquisition d'une méthodologie spécifique genre quant à elle se trouve dans ce que les personnes suivies comprennent le concept « Genre » (65%), font plus attention à la façon dont ils/elles apprécient/jugent les rapports homme/femmes dans le cadre de la vie privé (94%), du travail (86%) et de la communauté (80%) ; sont en mesure de faire la différence entre une réalité de genre (social) et une réalité de sexe (69%) ; utilise systématiquement les outils spécifiques genre reçu avant chaque intervention (16%).

Il est clair, qu'avec seulement 16%, l'utilisation "systématique" des outils d'intégration du genre reste un défi et un point d'attention pour assurer l'intégration de cette dimension dans les activités des différents partenaires acteurs étatiques et acteurs non étatiques. Ce, parce qu'on est bien d'accord qu'il ne peut y avoir d'intégration effective et durable du genre sans adoption d'une approche la garantissant.

En effet, une utilisation "systématique" des outils d'intégration du genre dans toute mise

en œuvre serait la concrétisation d'une intégration effective et durable de cette dimension dans les activités et pratiques des différents partenaires.

Pour ce qui est de la compréhension du système des rapports hommes femmes, elle se situe au niveau de l'acquisition de l'aptitude à reconnaître au niveau de la vie privée, du travail et de la communauté des situations d'inégalités hommes femmes (58%) ; des situations d'injustices ou de discrimination de genre (56%) ainsi que les croyances négatives de genre au niveau micro (84%), méso (73%) et macro (69%).

Cela inclut également l'acquisition d'autres compétences genre (37%) ; la capacité à comprendre les conséquences des injustices de genre sur les conditions de vie des femmes en général (83%) ; la capacité à reconnaître ses propres croyances négatives de genre dans une situation spécifique (70%) ; la manifestation d'effets positifs supplémentaires dans le chef de la cible (13%).

Enfin, les personnes suivies ont été considérées comme étant entrées dans un processus émancipateur, parce que, ils/elles ont compris les avantages de l'approche genre (51%) ; ils/elles parlent plus facilement des questions de genre au niveau de la vie privée, du travail et de la communauté (57%) ; pour les femmes, ces renforcements ont amélioré leurs capacités à s'affirmer au niveau privée, professionnel et dans la communauté et à défendre leurs droits (68%) ; pour les hommes, ces renforcements ont amélioré leur capacité à prendre en compte les avis des femmes (56%),

En vue de la création d'un environnement favorable à l'égalité homme-femme, le programme initie régulièrement, en valorisation des journées internationales dédiées à la femme et à la jeune fille, en appui au gender machinery, des ateliers d'échanges autour des défis à l'émancipation des femmes.

Ces moments immobilisent le temps d'un atelier, les différents partenaires, acteurs étatiques (agriculture, développement rural, genre) et non étatiques (unions, CARG, ...), hommes et femmes, autour des discussions sur les différents défis à l'autonomisation des femmes, à leur participation effective dans la vie sociale, les pistes de solution, les responsabilités et, sont importants pour le gender machinery en ce qu'ils lui permettent d'accroître sa reconnaissance (mandat) auprès des autres services étatiques et structures de la société civile.



A ce jour, 5 ateliers de ce type ont été organisés au niveau des territoires et 12 au niveau des bassins de production (1 atelier au moins par bassin) immobilisant plus 600 partenaires dont au moins 50% de femmes autour des questions égalité homme-femme.

Un matraquage voulu car, la création d'un environnement favorable à l'égalité homme-femme est un processus qui

prend du temps à évoluer.

En outre, la possibilité de contribuer à l'avenir commun pour les femmes membres des unions, CLER, CARG, CVD à Masimanimba, Bagata et Kenge a été facilité par l'accès à de l'outillage (houe locale). En effet, 700 petites houes locales (250 à Masi, 250 à Kenge

et 200 à Bagata) ont été acquises par au moins 400 d'entre elles via le gender machinery, démarche qui permet également le rapprochement de ce dernier de sa cible.

Sous le volet appui aux initiatives entrepreneuriale, une note stratégique, encore à compléter, a été définie et a permis, de s'accorder sur les principaux objectifs et résultats à atteindre ainsi que sur un éventuel cheminement dans l'appui aux initiatives entrepreneuriales.

C'est dans cette perspective et sur base de cette convenance, qu'une collecte de données supplémentaires sur l'entreprenariat a été organisé afin de permettre la finalisation des analyses complémentaires requis nécessaires à la définition des modalités pratiques d'appui aux initiatives entrepreneuriales pour le programme.

Ladite collecte a porté sur l'identification de tous les types entrepreneurs (plus ou moins formels-les) qui sont à un niveau de seconde transformation dans les bassins de production en particulier autour des centres de transformation des produits agricoles ou du poisson, l'analyse des marchés Locaux (ce qui existe et est fait, les connexions et innovations possibles, les difficultés), l'étude du Cadre institutionnel formel et non formel, étatique et non étatique (identification et l'analyse des structures d'appui à l'entreprenariat présentes dans les bassins, au niveau des territoires et au niveau de la province), l'évaluation des capacités tant de gestion qu'intellectuelles (niveau) des potentielles cibles identifiées.

Cela a permis d'avoir une photo plus ou moins globale et réelle de la situation des initiatives entrepreneuriales dans la zone d'intervention du programme ainsi que de proposer les premières modalités pratiques de matérialisation de cet appui (référence tableau dessous).

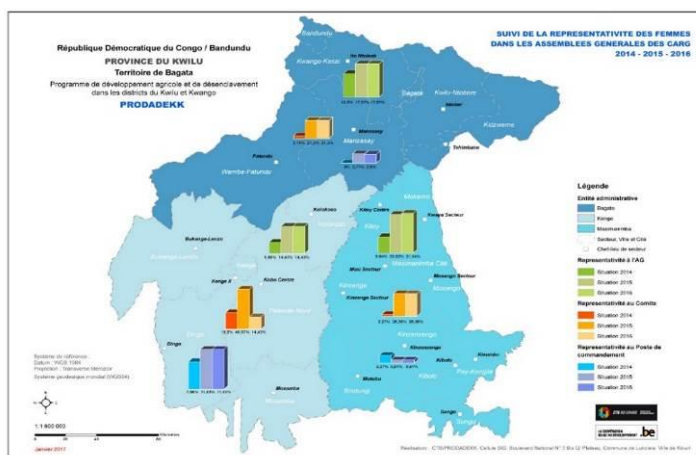
Les différentes images de ladite boîte illustreront des réalités de genre à encourager (comme le partage équitable des tâches entre l'homme et la femme dans le ménage, partage équitable des tâches entre l'homme et la femme dans la communauté, opportunités et chances égales entre l'enfant fille et l'enfant garçon, ...) ainsi que des réalités de genre à déconstruire (quelques croyances négatives sur les hommes, croyances de genre négatives sur les femmes, quelques croyances de genre négatives sur les hommes, des cas violences basées sur le genre (psychologiques, économiques, morales, etc.), violences sexuelles (dans le cadre des activités agricoles, dans le cadre du développement des infrastructures routière, dans le ménage), ...) ainsi que leur impact sur l'augmentation ou la diminution des revenus.

Produit	Chiffre d'affaire (FC)	Existence documents	Offre	Demande	Caract. Marché	Santé Marché	Innovation	Caract. vente	Connexion autres marchés
Huile de palme	50000_40000	Incomplet	Moyenne	Forte	Régulier	Stagnant	Mécanisation (presse mécanique qui permet d'avoir une meilleure qualité)	Espèce (à 60%)	Pas de connexion avec d'autres marchés sauf des hasardeux à Manzasay
Pain	50000_30000	Néant	Moyenne	Moyenne	Régulier	Croissance	Perfectionnement (lait, œuf, gâteau, végétale, ...)	Espèce dans 65% des cas	Produit se consommant localement sauf quelques rares cas à Kimfumundana
Beignet	50000_450000	Néant	Moyenne	Moyenne	Régulier	Croissance	Perfectionnement (lait, œuf, gâteau, végétale, ...)	Espèce dans 57% des cas	Non
Chikwangue	50000_150000	Incomplet	Moyenne	Faible	Permanent	Croissance	Présentation (emballage sachet)	Espèce, 100% des cas	D'autres marchés locaux
Lait Soja (A Mabenga)	800000	Néant	Forte	Forte	Régulier	Stagnant	RAS	Espèce, 100% des cas	Non
Savon (Mabenga)	100000_300000	Incomplet	Moyenne	Faible	Permanent	Croissance	RAS	Espèce dans 60% des cas	Non

Tableau condensé illustration situation territoire de Bagata

En terme d'animation, un travail est en cours pour la disponibilisation d'une boîte à image genre pour faciliter les différents communications pour la promotion de l'égalité homme-femme ce, particulièrement pour le gender machinery.

A également pu être rendu disponible, la cartographie de la représentativité des femmes dans les assemblées générales, comités et postes de commandement des CARG pour les années 2014, 2015 et 2016 (suivi développement leadership institutionnel).



En dehors de ces actions spécifiques, l'intégration au niveau de l'équipe d'intervention (collègues) s'est faite notamment via :

1. L'approche méthodologique genre sensible (50/50) adoptée pour l'identification et la sélection des agrimultiplicateurs qui a permis d'identifier et de sélectionner 39 femmes sur les 88 agrimultiplicateurs partenaires du programme soit 44% du nombre total. Par conséquent, cela a permis ipso facto de bénéficier également des différents renforcements techniques et coachings organisés et d'être mieux positionnées dans la filière ;
2. Une approche « Rien sans les femmes » au niveau du volet pisciculture, qui a permis à 774 femmes membres des unions partenaires de bénéficier de l'appui en matériel d'aménagement des étangs sur les 1838 personnes appuyées soit 42%. Toujours dans la même perspective, les formations techniques organisées ont permis la participation et le coaching de 61 femmes sur les 340 personnes formées soit 18%,

Différents changements ont pu être constaté, sans en faire des statistiques chiffrées. Globalement nous avons :

A. Au niveau micro (vie privé/ménage)

- ✓ Certains hommes ont été encouragés à participer aux activités de rouissage de manioc (traditionnellement laissé à la seule besogne des femmes) et à assister leurs femmes dans toutes les autres activités de production agricole et ont vu leurs production et revenus augmentés (cas coordonnateur CARG secteur Dinga à Kenge, bassin de production de Kasanji et histoire de Jeanne et Godefroid, couple dans le bassin de Mabenga secteur Kidzweme, territoire de Bagata dont le témoignage vidéo peut être suivi en suivant le lien ci-après <https://www.youtube.com/watch?v=o5N3VxHgjI0>) ;
- ✓ Des femmes leaders ont osé manger des viandes traditionnellement interdites pour elles (civette, ...), prodiguer conseils à leurs conjoints,

émettre des avis et, étendre leur autorité maternelle sur leurs enfants garçons particulièrement dans la répartition équitable des tâches dans le ménage (témoignage de la responsable service genre secteur de Masimanimba, bassin de Fula, témoignage présidente OP membre d'union partenaire à Kenge) ;

- ✓ Certains hommes ont commencé à participer aux travaux domestiques dans le ménage et ont usé de leur autorité maritale pour équilibrer la division des tâches entre les enfants filles et les enfants garçons dans leurs foyers (témoignage de l'agronome du secteur Pelende Nord, Kenge, bassin de production de Kobo) ;
- ✓ Des pères de familles, même hors zone d'intervention du programme, ont été encouragés à envoyer leurs filles et/ou leurs femmes dans les études supérieures et/ou techniques (témoignage d'un chef de secteur à masimanimba de Kibolo et d'un chef de groupement Matunguli à Masimanimba secteur, chef de groupement à Bidungi).

B. Au niveau meso (travail)

- ✓ Certaines femmes ont osé réclamer la régularisation et/ou la majoration de leur prime au niveau de leurs services où elles étaient payées moins que leurs homologues masculins de même grade ; aussi, même si c'est encore timide, des femmes osent prendre la parole en public lors des réunions mixtes (témoignage coordonnateur CARG secteur Pay Kongila, bassins de production Kisumbu et Pay-Etat) ;
- ✓ Augmentation du nombre de femmes dans les administrations des territoires et dans les postes de responsabilité dans les bassins : En effet, des chefs de service ont été encouragés à recruter du personnel féminin (cas du chef de secteur de Dinga à Kenge qui a recruté des collecteurs d'impôt femme ; à Pay Kongila dans le territoire de Masimanimba, on note une augmentation du nombre de perceptrices et du personnel féminin en général dans l'administration du secteur : une femme est devenue préposée d'Etat-civil principal et, avant la formation, il n'y avait aucune femme chef de quartier, de village ou de groupement mais, actuellement, il y a une femme chef de quartier, 5 femmes chef de village et 1 femme chef de groupement ; à Masi secteur, un des chefs de groupement ayant suivi la formation a osé nommer pour la première une femme chef de village ; à Kobo également dans le secteur de Pelende Nord) ;
- ✓ Au niveau de certaines associations, le partage des tâches a été revu pour être plus équitable entre les hommes et les femmes (cas de l'association maman MAMA BONGISA de Kenge dans le bassin de Kenge 2) ;
- ✓ Des structures de promotion du genre ont acquis de la matière (du contenu) pour leurs différentes activités de sensibilisation sur le genre (témoignage leader association DIFEDEK Kenge et Cellule Genre territoire).

Des défis et difficultés subsistent dues notamment à :

- ✓ L'incompréhension du/de la conjoint(e) non formé(e) ou hostile/insensible aux questions d'égalité homme-femme ;
- ✓ Les incompréhensions des familles des ménages formés hostiles au partage équitable des tâches ;

- ✓ L'insuffisance de documents (outils) genre disponible pour les promoteurs du genre ;
- ✓ Les discriminations persistantes que certaines femmes leaders émergentes subissent de la part de leurs pairs hommes comme femmes ;
- ✓ Les moqueries et indexations dans la communauté ;
- ✓ La persistance des us et coutumes discriminatoires et injustes ;
- ✓ La faible institutionnalisation des bons réflexes malgré l'outillage genre en interne et au niveau des partenaires ;
- ✓ L'analphabétisme et/ou le niveau intellectuel très bas des femmes (deux difficultés majeurs)

Nous aimerions conclure en disant : « Si l'on veut véritablement garantir une prise en compte effective et continue du genre dans l'intervention, il serait plus judicieux, qu'il soit à charge de membre de l'équipe ou chaque volet (agriculture, infrastructure, gouvernance, partenaires) de rapporter également (même en grande ligne) sur ses résultats genre dans le cadre de son déploiement ce, même si la chargée genre conserve la charge de la rédaction. Nous estimons que l'institutionnalisation d'une telle pratique, inciterait chaque opérationnel/volet ou partenaire à veiller spécifiquement et/ou transversalement à cela. Aussi longtemps qu'aucune redevabilité n'est imposée, l'intégration du genre reste uniquement comme une option, non une obligation.

2.9.2 Environnement

Les aspects environnementaux sont effectivement pris en compte au travers des activités du programme PRODADEKK.

Au niveau de l'agriculture :

Le programme améliore le système de production agricole en savane afin de réduire la pression sur les forêts ; avec une attention à la durabilité environnementale ainsi qu'à la durabilité économique pour l'agriculteur/agricultrice. Dans les bassins de production, le dessouchage des arbres, le brulis des flancs de collines en forte pente provoque rapidement le lessivage des sols puis des érosions. Une sensibilisation est faite pour démontrer les méfaits de telle pratique, l'encouragement à la pratique des haies réduisant l'effet du ruissellement (transport des particules solides entraînant une érosion).

Parallèlement, des solutions sont proposées aux agriculteurs pour maintenir et augmenter la fertilité des sols des cultures en savane et en forêt. Une approche particulière est développée pour arriver à de bons résultats par l'amélioration des itinéraires techniques en introduisant l'agroforesterie et les arbres fertilisants ; de plantes de couverture et jachères améliorantes ; ainsi que la diversification des cultures. Les agrimultiplicateurs sont particulièrement orientés vers la sédentarisation et l'aménagement de leurs exploitations, et de ne pas recourir systématiquement au feu pour les travaux d'ouverture des champs, ce que contribue à la diminution de leurs coûts de production de semences.

Les pisciculteurs sont sensibilisés sur la préservation de la forêt environnant les étangs, ainsi qu'à une utilisation rationnelle de leurs espaces piscicoles et de l'eau, par l'aménagement des étangs et des canaux d'approvisionnement et d'évacuation.

Au niveau des centres de transformations, la composante environnement est pris en compte par la mise en place d'un dispositif filtrant (puit perdu avec un fût de braise, caillasse et sable) en vue de préserver l'environnement lors des activités de vidange des eaux de rouissage dans les déblais, et par l'installation des compostières pour résorber les épiluchures.

Au niveau des infrastructures :

La nouvelle stratégie en matière de réhabilitation des routes introduisant plusieurs pratiques qui préservent l'environnement :

- Réduction de la largeur de la route réduisant l'abattage des arbres ou la destruction de la végétation des talus ;
- Engazonnement des accotements de la route (végétalisation) ;
- Pour les routes en sable, on laisse les arbres qui ne menacent pas de tomber. L'ombrage permet au sol de garder plus longtemps l'humidité de la nuit et cette humidité augmente la cohésion du sable et donc sa portance ;

Bien sûr, les effets pervers de la réhabilitation des routes ne manquent pas. Comme par exemple, de rendre accessible les forêts lointaines et de favoriser le commerce du charbon de bois (makala). Les transporteurs ne voient que leur profit immédiat. Ce qui rend difficile toute sensibilisation. Parmi les mesures de mitigations, nous voyons l'appui par des foyers améliorés à haut rendement énergétique. Mais ceux-ci restent difficiles à obtenir et sont coûteux pour la population de base.

D'autres mesures de mitigation verront le jour avec la mise en place d'un plan de gestion environnemental qui atténuera les effets négatifs sur l'environnement.

Au niveau de la bonne gouvernance :

Un appui au CARG afin qu'ils assurent la sensibilisation sur la protection de l'environnement, la réglementation des feux de brousse et l'aménagement de terroirs.

2.9.3 VIH/SIDA

Pour rappel, en 2015 l'essentiel des actions réalisées pour la mise en œuvre de la prévention VIH/SIDA Prodadekk a consisté en de l'information-communication et promotion de l'utilisation correcte du préservatif (féminin et masculin) en interne et en externe (partenaires).

Les partenaires, acteurs étatiques et non étatiques, touchés par ces actions furent : Les divisions provinciales de l'agriculture, développement rural et genre, les CLER (9), les unions (6) ainsi que les CARG territoires (3). De ce fait, la mise en œuvre de cette prévention a notamment permis la distribution de 20800 préservatifs masculins et 500 préservatifs féminins.

Pour cette année, eu égard notamment aux nouvelles orientations programme et aux changements politiques intervenus entre temps, un premier travail de refonte a été fait en vue d'actualiser et d'adapter le plan d'action VIH/SIDA élaboré en 2014.

Les objectifs, résultats, localités d'intervention, groupes cibles sont restés les mêmes et, les principales lignes du plan d'action VIH/SIDA Prodadekk sont donc :

1. Ancrage au sein du programme et questions de genre
2. La prévention du VIH et des ISTs par l'IEC (information – éducation/formation – communication)
 - a. Production Supports informatifs
 - b. Formation
 - c. Sensibilisations VIH/SIDA
3. La prévention du VIH à travers d'autres services (Préservatif)
4. Intégration dans l'approche provinciale/nationale de lutte contre le VIH/Sida

Pour assurer la mise en œuvre de ce plan, une revue des outils informatifs et éducatifs

VIH/SIDA a été organisé au niveau provincial (CIELS, PNMLS, Femme Plus) et national (UNFPA, ONU SIDA, PNLS, PNMLS, CIELS, Femme Plus, Cellules VIH/SIDA Agriculture-Développement Rurale et Genre, Proroutes, ACET-RDC, Cellule VIH/SIDA CBCO, UCAG MINIDER, AAMO Congo).

Ladite revue a permis de constater

Au niveau provincial :

- Des outils et matériels didactiques insuffisants, vieilliss (plus de 10 ans) et non actualisés ;
- Des outils dont la majorité (3/4) concerne les risques de contamination liés à la santé de la reproduction (PTME et ETME) et aux violences sexuelles ;
- Des outils à majorité en langue française voire anglais ou autre langue étrangère;
- Des outils qui n'intègrent pas les aspects d'inégalité de genre et la vulnérabilité des femmes et des adolescents (filles et garçons) au VIH/SIDA et aux IST.

Au niveau national :

- La majorité des acteurs nationaux et locaux utilisent les outils informatifs et éducatifs en provenance du PNLS (outils qu'ils font adapter et/ou produire et/ou reproduire par ce dernier) ;
- Il n'y a malheureusement pas d'évaluation faite pour la quasi-totalité de ces outils ;
- Pour ce qui est des cellules VIH/SIDA Agriculture, Développement rural et Genre le fait est qu'il n'existe malheureusement pas, à tous les niveaux, des outils spécifiques à leur domaine d'intervention et cibles (chaines de transmission et pratiques spécifiques dangereuses) ;
- Pour ce qui est de l'intégration des questions de genre, il n'y a malheureusement pas non plus de prise en compte spécifique des questions pour la plupart des intervenants locaux ;
- Une carence générale est à noter également pour ce qui est de la disponibilité des matériels didactiques ;
- Ces outils ne sont pas actualisés, sont génériques et plus axés monde/réalité urbaine plutôt que rural.

Or, conformément aux conclusions de la mission backstopping VIH/SIDA Prodadek, nous savons qu'il est indispensable que l'EIC VIH/SIDA soit soutenue par des outils informatifs attractifs, actualisés et adaptés aux besoins des groupes cibles et que les supports abordent aussi le rapport entre les aspects d'inégalité de genre et la vulnérabilité des femmes et des adolescents (filles et garçons) au VIH.

En dépit de ces faiblesses générales, certains outils, au PNLS, ont été ciblés pour servir aux besoins du Prodadek et, ces derniers feront l'objet d'adaptation, de traduction et de multiplication avant leur dissémination.

Le Comité Inter Entreprise de lutte contre le VIH/SIDA (CIELS), qui a eu à développer différents outils informatifs et éducatifs au cours des dernières années, et qui a reçu appui de SANRU pour une actualisation des outils de communication VIH/SIDA avec intégration de aspects genre et droits humains capitalisera cette expérience sur sa zone d'intervention du programme par l'adaptation, la traduction, la multiplication et la dissémination des outils requis pour les besoins de la prévention VIH/SIDA du Prodadek en 2017.

Dans le travail qui sera fait pour les outils informatifs et éducatifs, contexte et besoin seront séparés et, l'on veillera à faire des outils qui ne créeront pas des discriminations ou une xénophobie à l'égard des personnes étrangères qui viennent dans le milieu pour la réhabilitation des routes. Les messages devront donc être axés sur la cohabitation et les besoins sexuels pour éviter tout glissement négatif.

Dans l'entre temps, dans le cadre de définition d'une synergie entre prévention VIH/SIDA et les différentes questions de genre y relatives, un certain nombre de réflexions et travaux sont en cours en vue notamment d'assurer :

1. L'Intégration des questions de genre et VIH/SIDA dans les formations et modules de formation HIMO des CLER ;
2. L'Intégration des aspects VIH/SIDA (messages, et autres) dans les activités de sensibilisation pour la bonne utilisation des routes ;
3. L'intégration dans les documents d'appel d'offre pour la réhabilitation des infrastructures routières ou les constructions (bâtiments, ponts, autres) ainsi que dans les contrats que l'institution signe avec les différents prestataires, des éléments sine qua none sur l'intégration a prévention VIH/SIDA et certains problèmes précis de genre inhérents à ces activités (détournement de mineur, machinisation des femmes, et autres formes d'écarts). Concrètement, il s'agit d'exiger et de veiller à ce que le prestataire qui soumissionne et/ou gagne un marché de réhabilitation ou de construction intègre dans sa proposition technique un plan de gestion environnemental et social (dont, actions relatives aux risques d'augmentation de la contamination VIH/SIDA et code éthique pour prévenir les problèmes de genre) et aussi, que cela suive dans les contrats que l'institution signe avec le prestataire car, il y va de notre responsabilité sociale.

Un draft de dépliant informatif et de sensibilisation VIH/SIDA Prodadekk a été réalisé et sera finalisé pour ce Q1 2017.

Dans le cadre de la célébration de la journée internationale de lutte contre le VIH/SIDA et du mois qui lui ai dédié, le programme a lancé, en appui au CIELS, une série de matinée d'information et de sensibilisation VIH/SIDA couplées avec de la mobilisation populaire dans les parkings et marchés le long de certains axes dans sa zone d'intervention ainsi qu'au niveau provincial.

A cet effet,

- Plus de 408 personnes cibles VIH/SIDA (cantonniers, camionneurs, chefs d'équipe, chefs de chantier, etc.) dont au moins 205 femmes ont été sensibilisées sur le VIH/SIDA et la Sexualité responsable ;
- Les populations des communautés environnantes (plus de 200 personnes hommes et femmes) ont également été mobilisées autour des questions VIH/SIDA et sexualité responsable au niveau des parkings et marchés ;
- 35141 préservatifs dont 33856 masculins et 1285 féminins ont été distribués.

A Bandundu ville, 60 cadres et agents dont 28 femmes, membres des cellules VIH/SIDA des divisions provinciales partenaires du programme (genre, agriculture, développement rural, ITPR, Office des routes, etc.) ont été sensibilisés à la prévention VIH/Sida et la sexualité responsable ainsi que sur l'intégration effective des activités VIH/Sida dans leurs interventions sur terrain.

Le Prodadekk ne procédera pas au dépistage à cause des difficultés liées à la prise en charge des personnes infectées. Cependant, les nouvelles orientations (2015-2030) en matière de la lutte mettent un accent important sur la nécessité du dépistage (90-90-90) dans les actions pour contribuer à la prévention. Aussi, pour ne pas travailler en marge des orientations internationales et nationale et permettre la réalisation du paquet complet dans sa zone, le programme étudiera les possibilités d'organiser la complémentarité de ses actions avec les autres acteurs présents dans sa zone ayant inscrits le dépistage dans leurs agendas. Ce, au travers d'un mapping des intervenants grâce au PNLS et l'ONU/SIDA.

Enfin, le programme a produit 25 grandes banderoles de sensibilisations VIH/SIDA en langues locales sur les thèmes national et international ainsi qu'un sur la nécessité de se protéger systématiquement.

Ces banderoles ont été à des endroits stratégiques (marchés, arrêt bac, barrière de pluie, carrefour, etc.) dans la zone d'intervention du programme.

En conclusion, grâce aux actions VIH/SIDA initiées en 2016 :

1. 178 personnes dont 90 femmes se sont fait dépister et 3 personnes atteintes ont pu être identifiées et orientées vers les centres de prise en charge ;
2. Des hommes et femmes (18), présentant des symptômes de certaines MST ont osé en parler et ont été référées vers les centres de prise en charge ;
3. Des demandes spontanées de formation et de préservatif ont été reçues des partenaires atteints (exemple : correspondance de l'office des routes à ce propos) ;
4. La question a suscité un grand intérêt auprès de la cible (cf. Principales questions posées par le public).

2.10 Gestion des risques

Identification du risque ou problème			Analyse du risque ou problème			Traitement du risque ou problème			Suivi du risque ou problème	
Description du Risque	Période d'identification	Catégorie	Probabilité	Impact Potentiel	Total	Action(s)	Resp.	Deadline	Progress	Status
Relations conflictuelles entre les chefs de terres et les OP dans les bassins de production	Déc. '13 et 14	DEV	Low	Low	Low Risk	Assurer une bonne vulgarisation de la loi foncière; Renforcer les CARG. Précautions au démarrage des activités par le programme (formaliser et légaliser la propriété cédée temporairement aux bénéficiaires)	Gouv	selon état d'avancement	Nombre des cas/conflits et des cas résolus par les CARG et/ou les tribunaux compétents. Légalisation des documents de cession. Conflits identifiés, formation en gestion positive des conflits faites, médiation dans les conflits majeures.	En cours
Prise en charge entretien des pistes non assurée, après le projet	Déc. '13, '14 et '15	DEV	Medium	High	High Risk	Formation/accompagnement des Coordicler et PME; Lobbyng près du FONER et de la Province pour la prise en charge des Coordicler	CHP et RS infra et Gouv	Juil'17	Le FONER a de nouveau décaissé pour l'entretien des axes à Idiofa à travers l'OR. Et PAPAKIN confirme la prise en charge des CLERS sur les axes lui cedés par la CTB.	En cours
						Arrêt de l'entretien avant la fin du programme par phasage (janvier 2017, juillet 2018)		janv-17	Juillet 2017 transfert à la province des axes qui ne vont pas aux Bassins de Production. Janvier 2018 transfert à la province des axes qui vont aux bp. Toutefois, un encadrement, suivi et appui sélectif aux CLERS par le PRODADEKK afin de réduire les risques des axes qui se coupent par manque d'entretien.	En cours
						Réduction du coût de l'entretien à plus ou moins 50%	Rsinfra	sept-17	Prise en compte dans les conventions de subsides, avec	En cours

Identification du risque ou problème			Analyse du risque ou problème			Traitement du risque ou problème			Suivi du risque ou problème	
Description du Risque	Période d'identification	Catégorie	Probabilité	Impact Potentiel	Total	Action(s)	Resp.	Deadline	Progress	Status
									le COORDICLER, en rédaction. Pas la même base dans les AF avec les CLERS	
Un grand nombre de personnel du MINAGRIDERGE est éligible à la retraite. Risque par rapport aux actions de renforcement des capacités	Déc. '13 et '14	DEV	Medium	Medium	Medium Risk	Sélection des fonctionnaires en partenariat avec la Province; Impliquer les nouvelles unités dans les formations;	Prov	Permanent	La sélection des agents des services étatiques affectés dans la zone d'intervention du Prodadekk à tenu compte de l'âge.	Terminé
						Lobbying pour la réforme de la fonction publique (mécanisation des nouvelles unités)	Prov	Déc. 2016	La CTB a fait le lobbying auprès de la province et le Ministre de l'Agriculture du Kwilu a accepté de prendre le dossier en charge.	En cours
Changement fréquent des autorités politico-administratives sur l'ensemble du territoire; Risque de manque d'impact des actions de renforcement des capacités	Déc. '13 et '14	DEV	High	Medium	High Risk	Indépendant du programme mais lobbying dans les SMCL pour assurer au moins la continuité à travers les Cabinets des Ministres	SMCL	Permanent	Maintien des membres des cabinets: un seul membre a été retenu au cabinet du Ministre de l'Agriculture dans l'actuel gouvernement provincial.	En cours
Variétés de semences améliorées homologuées ayant rendement inférieur aux variétés locales	Déc. '13 et '14	OPS	Low	High	Medium Risk	Introduction de nouvelles variétés en accord avec IITA, les centres de recherche et Universités, Senasem	RSagri	Permanent	Un avenant au protocole d'Accord du 10 décembre 2014 entre le PRODADEKK et l'IITA a été signé en fin septembre 2016. Avec CEMAV, le Scan organisationnel est réalisé et des activités d'essais et de maintenance sont en	En cours

Identification du risque ou problème			Analyse du risque ou problème			Traitement du risque ou problème			Suivi du risque ou problème	
Description du Risque	Période d'identification	Catégorie	Probabilité	Impact Potentiel	Total	Action(s)	Resp.	Deadline	Progress	Status
									cours. (Nouvelles variétés mises en test)	
Non attribution des marchés publics, retards dans l'attribution ou inefficacité des entreprises	Déc. '13, '14 et '15	OPS	Medium	Medium	Medium Risk	Amélioration communication constante avec les cellules MP, DAO de qualité, révision des procédures	RSinfra; RSagri	janvier'17	Révision du processus d'attribution des MP et des rôles et tâches entre cellules MP et Prodadekk. Espace d'échange mis en place entre le Centre de services et le PRODADEKK. Revue des DAO.	Terminé
						Amélioration communication constante avec les Entreprises	RSinfra	à chaque fois que de besoin	Réunion d'information, de sensibilisation et de formation sur le DAO.	Terminé
Les services de l'état et de la Province ainsi que les organisations de la société civile n'ont pas une vision claire sur la décentralisation et ses effets	Déc. '13 et '14	DEV	Medium	Low	Low Risk	Formation sur la déconcentration /décentralisation des autorités et des services étatiques; Renforcement des capacités des organisations de la société civile et des cadres de concertation	Gouv	Aout '16	Vulgarisation des lois et textes réglementaires, empowerment OP et CARG, quid des élections locales	En cours
Prix non rémunérateurs pour les paysans à cause des tracasseries et du manque d'organisation	Déc. '13 et '14	DEV	Medium	Medium	Medium Risk	Lutter contre les tracasseries à travers le rétablissement du cadre juridique; Empowerment des OP; plaidoyer auprès des autorités pour sanctionner les tracasseries	RS	selon état d'avancement	Concertation entre les acteurs de la chaîne des valeurs; Assistance technique au sujet de la commercialisation. Services étatiques qui reviennent à la fonction d'appui; Vulgariser les textes de loi sur les taxes (nomenclature);	En cours

Identification du risque ou problème			Analyse du risque ou problème			Traitement du risque ou problème			Suivi du risque ou problème	
Description du Risque	Période d'identification	Catégorie	Probabilité	Impact Potentiel	Total	Action(s)	Resp.	Deadline	Progress	Status
Non-respect des procédures d'achat et/ou retards dans l'exécution des activités dues à la décentralisation vers les antennes	Déc'14	FIN	Medium	Medium	Medium Risk	Actualisation manuel des procédures et appropriation ; Révision de la structures des mandats ; Mise en place d'outils de suivi des antennes ; Supervision directe par la coordination. Mise en place d'un manuel des procédures pour le fonctionnement des antennes.	RAF et RAFI		L'un des résultats attendus de la 2ième mission d'expertise perleée prévue ce Q4 2016 est la production de Manuel de procédures afin de poser le cadre de fonctionnement adm/fin/log du Programme. Appui CSMPLog pour le RC du GMP PRODADEKK.	En cours
Retard dans le respect de la planification suite au Passage des AE/AF vers les conv des subsides	Déc'15	OPS	Low	Medium	Low Risk	Relecture critique des conv des subsides; informer, conscientiser et accompagner les partenaires dans l'élaboration et mise en œuvre	Gouv et SPFO		Tous les AE/AF seront clôturés au plus tard en janvier 2017. Dans l'entretemps les conv des subsides et les scan organisationnels des partenaires sont en cours de réalisation.	
Ralentissement dans les activités liés à l'organisation du déménagement du bureau de coordination de Kikwit vers chef-lieu province	Jan'16	OPS	Low	Medium	Low Risk	Réflexion sur les différentes phases de déménagement et son impact	CP et RAFi	selon état d'avancement	Déménagement suspendu	Terminé
Retard d'exécution de certaines activités suite au démembrement province de Bandundu (nouveau	Oct'15	DEV	Medium	Medium	Medium Risk	information /sensibilisation pour un programme interprovince	COMPAR		Publication des gouvernements provinciaux. Tenue de la SMCL	Terminé

Identification du risque ou problème			Analyse du risque ou problème			Traitement du risque ou problème			Suivi du risque ou problème	
Description du Risque	Période d'identification	Catégorie	Probabilité	Impact Potentiel	Total	Action(s)	Resp.	Deadline	Progress	Status
CPR, nouveaux partenaires)										
Démotivation du personnel liée aux différents événements (changement coordinateur et différents rapports sur le programme)	juin'15 à ce jour	OPS	Low	Medium	Low Risk	Plus de transparence, d'échange d'information et de respect mutuel	RR	selon état d'avancement	Plusieurs réunion de concertation et de travail ont eu lieu pour consolider le dialogue et l'intersectorialité	En cours
						Accélérer le recrutement du coordinateur	HQ		Une Coordinatrice Provinciale vient d'être recrutée.	Terminé
Manque de synergie avec les autres PTFs (diminution de l'efficacité de nos interventions). Instabilité dans la coordination de certains PTFs	Avr'15 à ce jour	DEV	High	Medium	High Risk	Continuer contacts, revoir nos planifications.	Rsinfra, Rsagri et CP	Permanent	Réunions concertation PTFs et réunion sectorielles (appui au COPROSEM, assemblé CPR...); plaidoyer auprès des autorités pour coordination (inter)sectorielle	En cours
Déficiences de suivi de la mise en œuvre, de rapportage technique et financier des AE/AF signés pour 2016.	Jan'16	DEV	Medium	High	High Risk	Contrôle, accompagnement et suivi ainsi que la redéfinition des tâches dans le suivi et le circuit de communication interne.	Rsinfra, Rsagri, Gouv et PFO	Permanent	Planification missions terrain et redéfinition de responsabilité.	En cours
Refus du SENASEM d'accepter la commercialisation des semences SQD	Juil'16	OPS	Medium	Medium	Medium Risk	Réunions de concertations autour du COPROSEM KK	Agri	Déc. 2016	Le SENASEM procède à l'analyse de la semence SQD et l'accepte.	Terminé

3 Pilotage et apprentissage

3.1 Réorientations stratégiques

Sur la base des conclusions d'analyses des outputs effectuées et des expériences vécues, partagées lors de l'atelier participatif du monitoring de résultats en décembre dernier, et à la suite de la coupe budgétaire de la Coopération Belge de 3MEUR effectuée sur le volet Agriculture du programme, il est apparu une nécessité de réajuster la programmation opérationnelle et financière sur le temps de mise en œuvre restant en privilégiant davantage la focalisation sur la réalisation des objectifs spécifiques.

Ces réorientations stratégiques ont été renforcées par:

- des conclusions et recommandations des missions backstopping d'avril 2016 et février 2017,
- de la révision budgétaire du mois de décembre 2016,
- de certaines décisions de la SMCL.

Tout en restant dans la logique globale des axes stratégiques existants (filière semence, Gestion Intégrée de la Fertilité des Sols, désenclavement, transformation-commercialisation, ...) le programme a préconisé, pour la dernière année et demi d'activités qui nous reste, les adaptations et approches stratégiques comme suit :

Volet Agriculture :

Filière semences :

- Dans le cadre de l'appui à la filière semencière, le programme opte, conformément à la décision du COMPAR, pour la suppression de la subvention aux productions des agri-multiplicateurs, Mais il devra mettre l'accent sur la commercialisation des semences ainsi que l'encouragement des acteurs à trouver des solutions pour la production, la diffusion et la commercialisation ;
- Plus d'intégration de la thématique semence par:
 - (i) Le renforcement du rôle et de la place des agri-multiplicateurs dans les bassins de production (visite, formation, essai conjoint...)
 - (ii) Le travail sur les techniques de conservation de semences
 - (iii) Le coaching aux techniciens des unions pour l'approvisionnement en semences des membres.
- La poursuite de la formation des acteurs de la filière en focalisant les formations des agriculteurs-multiplicateurs sur les nouveaux agri-multiplicateurs dans les bassins de production non servis et sur les thèmes d'entrepreneuriat, d'autocontrôle de la qualité, de stockage et de la commercialisation ;
- La dynamique de production et de vente des semences dans les bassins de production est une option à encourager ;
- Le travail en parallèle sur d'autres modèles de certification de l'ensemble de la production semencière des Agriculteurs-multiplicateurs ;
- L'encouragement à la recherche des variétés exogènes et locales adaptées et qui présentent des intérêts pour les paysans ;
- L'appui via le conseil agricole aux organisations paysannes et unions pour l'utilisation de semences améliorées par les ménages agricoles ;
- Le réengagement du dialogue avec le SENASEM au niveau provincial et national pour l'évolution vers l'utilisation des semences SQD ;
- La relance du dialogue, au niveau provincial et national, avec les PTF sur l'approche au secteur ;
- L'appui à la concertation avec le Coprosem Kwilu, de façon dégressive, et le Coprosem Kwango, sur sa fonction de concertation par un coaching et un appui technique sur les

thématiques de qualité de semences notamment.

Conseil Agricole

- Le programme devra renforcer et pérenniser le dispositif d'appui conseil agricole au niveau de deux acteurs (rôle clé du Prodadekk):
 - (i) Services techniques de l'agriculture IPAPL: renforcement du rôle des Agronomes de Territoires et Agronomes de Secteurs dans la formation/suivi des Moniteurs agricoles (Monagri); le renforcement des capacités des Monagris: l'amélioration des formations, le suivi des formations, la révision des outils didactiques.
 - (ii) Unions: appui à la réflexion sur le dispositif interne dans le cadre d'une réflexion sur les services ;
- Le focus sera mis sur les attitudes et comportements (afin d'être moins dirigistes et plus à l'écoute/observation) ;

Appui à la commercialisation

- Le focus devra être mis sur les comités de gestion (COGES) en termes de coaching et des formations via les prestataires de services (par exemple l'appui en cours du GRET) ;
- Une attention est à accorder aux centres d'alevinage autour de la clarté sur l'organisation de la vente (prix, préférence membres...), de la mise à disposition de compte d'exploitation prévisionnel, du besoin de mettre en place un système de crédit en nature ;
- Le focus sera également mis sur les marchés physiques hebdomadaires en favorisant le dialogue entre acteurs (Union/village/IPDR...)
- L'appui à l'IPDR pour la création ou l'organisation de nouveaux marchés.

Appui aux Organisation paysannes et aux ménages agricoles via les Unions

- D'une manière générale, il est retenu que l'appui du Prodadekk en faveur des acteurs étatiques et acteurs non étatiques (unions) accompagnant les ménages agricoles doit être axé sur la fonctionnalité de l'acteur plutôt que sur sa dimension d'organisation, c'est-à-dire, l'amélioration en qualité et en quantité des services devant être fournis par lesdits acteurs. En second, le programme mettra encore plus d'accents sur la responsabilisation et redevabilité entre acteurs au même niveau.
- Le Prodadekk doit jouer un rôle clé dans l'appui aux Unions, en particulier, comme suit:
 - Un rôle direct dans la réflexion stratégique/priorités pour (i) la clarification et la simplification des services (et avec l'accent sur les besoins réels ménages agricoles) en faisant attention à la dispersion et en précisant le lien avec, les unités de distribution et les points de ventes d'intrants agricoles, les dépôts, les centres d'alevinage (cas de Masi), les centres de transformation...et (ii) l'organisation des services en lien avec les autres acteurs afin d'assurer la pérennisation ;
 - Un rôle indirect via l'IPDR (Animateurs Ruraux) qui sera appuyé dans son rôle de suivi des structures dans une démarche de pérennisation des appuis du programme ;
- Vu que le personnel de l'IPDR est peu formé, une attention est à mettre sur la formation des animateurs Ruraux (AR) en faisant attention sur les points suivants :
 - Leur origine, en choisissant un originaire du milieu ;
 - Partir de leurs capacités ;
 - Préciser leur rôle précis dans le cadre du Prodadekk : concentration sur le renforcement de la dimension de fonctionnement des organes et gouvernance, ... des unions et CLER accompagnés ;
 - Privilégier aux aspects techniques, méthodologiques, aux outils, le suivi de la formation...
 - Le choix de porter les actions en direct et/ou par de prestataires de services à

faire en fonction du temps...

- L'amélioration de la connaissance et la confiance entre acteurs en vue de changements des attitudes et comportements. La culture de la sensibilisation reste souvent plus vague.

Volet désenclavement :

Réhabilitation pistes

- Le développement d'une stratégie de désengagement du PRODADEKK par son positionnement, par le renforcement des capacités et enfin, par le respect des mandats des acteurs institutionnels ;
- Le développement de l'analyse multimodale au travers les dynamiques entre réseau fluvial et routier sur base des constats de la Baseline, les liens entre bassins de production et marchés / zones urbaines et l'analyse de rentabilité économique. Dans ce même cadre, revoir les mandats de la CPR et d'autres structures impliquées pour s'élargir sur l'aspect fluvial, à l'instar du routier ;
- Le partage de l'information avec les différents acteurs de la maîtrise d'ouvrage responsabilisés pour une meilleure prise de décision et d'assurer leur redevabilité ; ce qui suppose de privilégier une approche participative qui implique des usagers ;
- Le renforcement du suivi de proximité par les animateurs ruraux pour les aspects de gestion et de mobilisation (respect des textes), et par la DVDA, pour les aspects techniques. Ceci renvoie à renforcer les agents dans leur rôle d'accompagnement.
- Le retour aux TDR des animateurs ruraux sur les aspects de la sensibilisation avant la réhabilitation ;
- L'élargissement de traitement des points chauds aux CLER.
- La réduction, dans certaines zones, de la distance entre deux barrières de pluie.
- La possibilité de mettre l'office des routes dans la liste des MP pour les travaux de réhabilitation

Entretien durable pistes/Bacs

- La révision à la baisse du coût de l'entretien pour que la reprise de l'entretien par les autorités soient réaliste ;
- L'intensification des activités de vulgarisation sur les bonnes pratiques d'utilisation du réseau ;
- L'appui tant soit peu à la police de circulation routière pour faire respecter la réglementation sur les bonnes pratiques;
- Responsabiliser les acteurs sur base du principe de Subsidiarité en privilégiant des liens de redevabilité entre acteurs au même niveau en termes de mobilisation et utilisation des ressources fiscales.
 - Local: CARG – Chef secteur – opérateurs économiques - CLER
 - Territorial: ITDR-ITAPEL-AT-CARG
 - Provincial: CPR, Gouvernorat, Assemblée Provinciale
 - National: Députés, ressortissants, FONER
- L'organigramme et les liens fonctionnels et dynamiques entre acteurs : Localisation, Opérateurs socio-économiques / cantonniers, Responsabilisation, Redevabilité
- L'institutionnalisation du dispositif CLER. En conséquence, diminuer les stratégies de mise en œuvre qui passent par plusieurs intermédiaires (COORDICLER)
- Poursuivre la végétalisation des pistes pour leur stabilisation par engazonnement. Cela, en respectant toutefois les procédés techniques recommandés.
- L'expérience ayant montré que le succès des CLERs dépend également du dynamisme de leurs leaders ; stimuler le partage d'expériences réussies auprès des autres ;
- L'encouragement du dispositif de comptage des produits et des véhicules par les CLER & de cartographie pour analyse de valeur ajoutée sur les axes réhabilités en

liens aux bassins de production. Sur base des analyses qui en résulteront, prendre des mesures de pilotage (ex : moins d'investissement sur axes à faibles trafic) ;

- L'encouragement aux plaidoyers pour le financement de l'entretien par les ETD, la Province, le FONER au travers la CPR...
- La rationalisation de la mission des cadres de concertation (CARG, CPR/COORDICLER).

Le Genre :

- Le programme envisage de revoir le positionnement de la chargée genre dans l'équipe en mettant en place un point focal genre dans chaque antenne en vue de faciliter la remontée des informations et par conséquent redynamiser les activités relatives à ce thème.
- Le déploiement des agents Genre et la réflexion en binôme avec les animateurs ruraux et/ou les Monagri sur leur statut, reconnaissance, intégration transversale genre.
- Miser sur l'échange d'expériences entre les différents programmes CTB, avec d'autres organisations de femmes.
- Une approche stratégique sur **l'entrepreneuriat féminin** est à développer en priorité par le programme. Elle va s'orienter vers la clarification de l'intégration de certaines activités dans la stratégie de l'appui à la transformation, se focalisera sur une ou deux activités en lien avec l'appui aux acteurs et activités (tel que les mareyeuses / la fabrication de beignet-chikwange-pain), précisera les modalités de sélection afin de répondre au problème de la légitimité. Elle devra également préciser les types d'appui et le paquet technique.

Autres points d'attention :

- Le vide au niveau de la coordination du programme a été comblé par le recrutement de la coordinatrice en Q3 2016. Ceci redonne de la cohérence et du dynamisme à l'équipe du PRODADEKK.
- Un RAFI a été également recruté et rejoint l'équipe du programme en Q1 2017.
- Pour raisons d'efficacité, un redéploiement de l'équipe en charge du Renforcement des capacités a été décidé et les mouvements des Chargés de renforcement des capacités dans leurs nouveaux postes d'attaches sera effectifs en Q1 2017.
- Contrairement à ce qui avait été prévu antérieurement sur la mise en œuvre des activités du programme à travers les Conventions de subsides durant l'année 2016 ; aucune convention n'a été conclue durant l'année. Ceci s'explique simplement par le fait que les accords (exécution et financement) n'ont pas été clôturés comme prévu. Au vu du nombre d'accords financés, il a paru judicieux de finaliser la clôture formelle des accords dans toutes les antennes et de renvoyer le financement à travers les conventions de subsides à l'année 2017.
- Pour 2017, le programme prévoit de signer quelques conventions de subsides avec quelques acteurs seulement et précisément avec les acteurs étatiques. Les activités à réaliser par les unions, le Genre, le VIH-SIDA seront réalisés en régie par le programme.

3.2 Recommandations

Recommandations	Acteur	Date limite
-----------------	--------	-------------

Elargir les responsabilités de l'ATN semences au sein du volet agriculture	RSA	Q1 2017
Mener une enquête sur la satisfaction des ménages agricoles	RSE	Q1 2017
Assurer une meilleure clarté de message dans la gestion de la fertilité des sols	RSE	Q1/Q2 2017
Compléter les outils d'accompagnement au niveau des services de l'Agriculture, Développement Rural et Genre	RGG	Q1 2017
Mettre en place un dispositif de proximité avec les Monagris, les Animateurs Ruraux, les Unions et les OP	RGG	Q1 2017
Développer une stratégie sur l'Entrepreneuriat féminin	RGG/CG	Q1 2017
Décloisonner les approches et la gestion en équipe à travers la cohérence et la mise en relation des acteurs, le fonctionnement en Unité « synergie » et les stratégies RC, le positionnement d'un binôme technique/synergie sur chacun des trois enjeux (entretien durable pistes et bacs, conseil agricole et semences au niveau ménages, commercialisation et structuration des organisations paysannes), l'auto-évaluation et la capitalisation autour des thématiques	RGG	Q1 2017
Mettre le focus sur la pérennisation et la stratégie exit par la dégressivité des appuis aux partenaires et le recentrage sur la fonction non économique et/ou régaliennne	RGG/RSA/RSI	Q1/Q2/Q3/Q4 2017
Appuyer les CLER à obtenir les gazons en quantité suffisante pour l'engazonnement (semence)	RSI	Permanent
Poursuivre en régie les études de base des voies fluviales	RSI	Q1/Q2 2017
Suivre la concrétisation de l'engagement de la contribution financière de la mise en œuvre auprès de la partie congolaise Gouvernement national et provincial	RSI/Coordination	Permanent
Assurer une communication plus fluide en Interne (antennes), à travers les radios communautaires et pour la valorisation des expériences	MT/CharCom	Q1/Q2/Q3/Q4 2017

3.3 Enseignements tirés

Enseignements tirés	Public cible
Promouvoir la vente des semences, par métayage tout en mettant des mécanismes de restitution/remboursement	Intervention / Partenaires
Commencer par la commercialisation (Tout faire pour susciter l'esprit entrepreneurial)	Intervention
Amener continuellement de nouvelles variétés des semences	Intervention
Présence des agri-multiplicateurs localement dans les bassins qui facilitent l'accès aux semences	Intervention
Adapter les itinéraires techniques aux écosystèmes de chaque milieu et améliorer le format de la recherche action (Pgme/IPAPEL/Unions)	Intervention / Partenaires
Démarrage tardif de la diversification	Intervention
La mise en place des centres d'alevinage a été une très grande motivation (abandon des étangs par manque d'approvisionnement en alevins)	Intervention
Fort engouement même par les territoires non priorisés suite à l'abondance des poissons	Intervention / Gouvernement Provincial
Appui préalable des corporations avant de passer à l'appui du cadre de concertation afin que les parties prenantes maîtrisent leurs rôles (Commencer par appuyer chaque partie prenante dans sa corporation)	Intervention
CARG : - une compréhension accrue du rôle grâce à la structuration et organisation (mener les activités (champs, MP, ...) - Implication des CARG/T dans le « mise en œuvre » du Programme au niveau des antennes	Intervention / Partenaires
Rapprochement des techniciens auprès des bénéficiaires	Partenaires
Le début des interventions avec les partenaires devrait commencer par le scan organisationnel	Intervention
Les évaluations participatives comme outil efficace qui permettent tant aux Bénéficiaires et au Programme de s'ajuster et les rapproche mutuellement	Intervention / Partenaires
Ne pas passer des marchés publics avec les entreprises à faibles capacités	Intervention

Le suivi a été faible du côté des partenaires malgré les formations reçues (Faiblesses des services des OP vis-à-vis des ménages, manque d'accompagnement des ITDR et services techniques de l'Etat auprès des unions...)	Partenaires
Engazonnement des accotements de la route permet de réduire le travail de l'entretien des routes	Intervention / Partenaires
Stabilisation de la couche de roulement avec les termitières donnent des bons résultats	Intervention
L'installation des barrières des pluies qui contribue à la protection des routes	Intervention / Partenaires
Traitement des bancs de sable avec le rechargement des matériaux	Intervention
Le délai trop élastique avec la stratégie de traitement des points chauds en semi mécanisé. Les matériels utilisés défailants techniquement.	Intervention
Reprofilage léger des routes fait en deuxième phase rend difficile la maintenance des points chauds traités en plus de l'impression d'une réhabilitation partielle.	Intervention
Installations des CLER avant la réhabilitation	Partenaires
Réhabilitation légère fait par le CLER donne aussi des bons résultats sur le plan technique.	Intervention / Partenaires
Redynamisation de la CPR apporte une plus-value dans la gouvernance du secteur de transport.	Intervention / Partenaires
Les bonnes pratiques sur l'utilisation et la gestion du réseau sont promues mais pas encore intégrées dans la mentalité des usagers, et de l'état congolais au travers de la réglementation sur la gestion du réseau.	Partenaires

4 Annexes

4.1 Critères de qualité

1. PERTINENCE : le degré dans lequel l'intervention est cohérente avec les politiques et priorités locales et nationales ainsi qu'avec les attentes des bénéficiaires.				
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A', pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C', pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>				
Évaluation de la PERTINENCE : note totale	A	B	C	D
		X		
1.1 Quel est le degré de pertinence actuel de l'intervention ?				
...	A	Clairement toujours ancré dans les politiques nationales et la stratégie belge, satisfait aux engagements en matière d'efficacité de l'aide, extrêmement pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.		
X	B	S'inscrit toujours bien dans les politiques nationales et la stratégie belge (sans être toujours explicite), relativement compatible avec les engagements en matière d'efficacité de l'aide, pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.		
...	C	Quelques questions par rapport à la cohérence avec les politiques nationales et la stratégie belge, l'efficacité de l'aide ou la pertinence.		
...	D	Contradictions avec les politiques nationales et la stratégie belge, les engagements en matière d'efficacité de l'aide ; la pertinence vis-à-vis des besoins est mise en doute. Des changements majeurs sont requis.		
1.2 La logique d'intervention, telle qu'elle est conçue actuellement, est-elle toujours la bonne ?				
	A	Logique d'intervention claire et bien structurée ; logique verticale des objectifs réalisable et cohérente ; indicateurs appropriés ; risques et hypothèses clairement identifiés et gérés ; accompagnement de sortie d'intervention mis en place (si cela est applicable).		
X	B	Logique d'intervention appropriée bien qu'elle puisse avoir besoin de certaines améliorations en termes de hiérarchie d'objectifs, d'indicateurs, de risques et hypothèses.		
	C	Les problèmes par rapport à la logique d'intervention peuvent affecter la performance d'une intervention et sa capacité à contrôler et évaluer les progrès ; améliorations requises.		
	D	La logique d'intervention est erronée et nécessite une révision en profondeur pour que l'intervention puisse espérer aboutir.		

2. EFFICIENCE DE LA MISE EN ŒUVRE JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel les ressources de l'intervention (fonds, expertise, temps, etc.) ont été converties en résultats de façon économe.				
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins deux 'A', pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B', pas de 'C' ni de 'D' = B ; Au moins un 'C', pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>				
Évaluation de l'EFFICIENCE : note totale	A	B	C	D
		X		
2.1 Dans quelle mesure les inputs (finances, RH, biens & équipements) sont-ils correctement gérés ?				
	A	Tous les inputs sont disponibles à temps et dans les limites budgétaires.		
X	B	La plupart des inputs sont disponibles dans des délais raisonnables et ne nécessitent pas d'ajustements budgétaires considérables. Une certaine marge d'amélioration est cependant possible.		

	C	La disponibilité et l'utilisation des inputs posent des problèmes qui doivent être résolus, sans quoi les résultats pourraient courir certains risques.
	D	La disponibilité et la gestion des inputs comportent de sérieuses lacunes qui menacent l'atteinte des résultats. Des changements considérables sont nécessaires.
2.2 Dans quelle mesure la mise en œuvre des activités est-elle correctement gérée ?		
	A	Les activités sont mises en œuvre dans les délais.
X	B	La plupart des activités sont dans les délais. Certaines sont retardées, mais cela n'a pas d'incidence sur la fourniture des outputs.
	C	Les activités sont retardées. Des mesures correctives sont nécessaires pour permettre la fourniture sans trop de retard.
	D	Les activités ont pris un sérieux retard. Des outputs ne pourront être fournis que moyennant des changements majeurs dans la planification.
2.3 Dans quelle mesure les outputs sont-ils correctement atteints ?		
	A	Tous les outputs ont été et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps et de bonne qualité, ce qui contribuera aux outcomes planifiés.
X	B	Les outputs sont et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps, mais une certaine marge d'amélioration est possible en termes de qualité, de couverture et de timing.
	C	Certains outputs ne s(er)ont pas livrés à temps ou de bonne qualité. Des ajustements sont nécessaires.
	D	La qualité et la livraison des outputs comportent et comporteront plus que vraisemblablement de sérieuses lacunes. Des ajustements considérables sont nécessaires pour garantir au minimum que les outputs clés seront livrés à temps.

3. EFFICACITÉ JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel l'outcome (objectif spécifique) est atteint, tel que prévu à la fin de l'année N

Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D

Évaluation de l'EFFICACITÉ : note totale	A	B	C	D
		X		

3.1 Tel qu'il est mis en œuvre actuellement, quelle est la probabilité que l'outcome soit réalisé ?

	A	La réalisation totale de l'outcome est vraisemblable en termes de qualité et de couverture. Les résultats négatifs (s'il y en a) ont été atténués.
X	B	L'outcome sera atteint avec quelques minimes restrictions ; les effets négatifs (s'il y en a) n'ont pas causé beaucoup de tort.
	C	L'outcome ne sera atteint que partiellement, entre autres en raison d'effets négatifs auxquels le management n'est pas parvenu à s'adapter entièrement. Des mesures correctives doivent être prises pour améliorer la probabilité de la réalisation de l'outcome.
	D	L'intervention n'atteindra pas son outcome, à moins que d'importantes mesures fondamentales soient prises.

3.2 Les activités et les outputs sont-ils adaptés (le cas échéant) dans l'optique de réaliser l'outcome ?

	A	L'intervention réussit à adapter ses stratégies/activités et outputs en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. Les risques et hypothèses sont gérés de manière proactive.
X	B	L'intervention réussit relativement bien à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. La gestion des risques est relativement passive.

C	L'intervention n'est pas totalement parvenue à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes de façon appropriée ou dans les temps. La gestion des risques a été plutôt statique. Une modification importante des stratégies s'avère nécessaire pour garantir à l'intervention la réalisation de son outcome.
D	L'intervention n'est pas parvenue à réagir à l'évolution des circonstances externes ; la gestion des risques a été insuffisante. Des changements considérables sont nécessaires pour réaliser l'outcome.

4. DURABILITÉ POTENTIELLE : le degré de probabilité de préserver et reproduire les bénéfices d'une intervention sur le long terme (au-delà de la période de mise en œuvre de l'intervention).

Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins 3 'A', pas de 'C' ni de 'D' = A; Maximum 2 'C', pas de 'D' = B ; Au moins 3 'C', pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D

A	B	C	D
Évaluation de la DURABILITÉ POTENTIELLE : note totale		X	

4.1 Durabilité financière/économique ?

A	La durabilité financière/économique est potentiellement très bonne : les frais liés aux services et à la maintenance sont couverts ou raisonnables ; les facteurs externes n'auront aucune incidence sur celle-ci.	
B	La durabilité financière/économique sera vraisemblablement bonne, mais des problèmes peuvent survenir en raison notamment de l'évolution de facteurs économiques externes.	
X	C	Les problèmes doivent être traités en ce qui concerne la durabilité financière soit en termes de frais institutionnels ou liés aux groupes cibles, ou encore d'évolution du contexte économique.
D	La durabilité financière/économique est très discutable, à moins que n'interviennent des changements majeurs.	

4.2 Quel est le degré d'appropriation de l'intervention par les groupes cibles et persistera-t-il au terme de l'assistance externe ?

A	Le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes sont fortement impliqués à tous les stades de la mise en œuvre et s'engagent à continuer à produire et utiliser des résultats.	
B	La mise en œuvre se base en grande partie sur le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes impliqués eux aussi, dans une certaine mesure, dans le processus décisionnel. La probabilité d'atteindre la durabilité est bonne, mais une certaine marge d'amélioration est possible.	
X	C	L'intervention recourt principalement à des arrangements ponctuels et au Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes en vue de garantir la durabilité. La continuité des résultats n'est pas garantie. Des mesures correctives sont requises.
D	L'intervention dépend totalement des structures ponctuelles n'offrant aucune perspective de durabilité. Des changements fondamentaux sont requis pour garantir la durabilité.	

4.3 Quels sont le niveau d'appui politique fourni et le degré d'interaction entre l'intervention et le niveau politique ?

A	L'intervention bénéficie de l'appui intégral de la politique et des institutions, et cet appui se poursuivra.	
B	L'intervention a bénéficié, en général, de l'appui de la politique et des institutions chargées de la mettre en œuvre, ou à tout le moins n'a pas été gênée par ceux-ci, et cet appui se poursuivra vraisemblablement.	
X	C	La durabilité de l'intervention est limitée par l'absence d'appui politique. Des mesures correctives sont requises.
D	Les politiques ont été et seront vraisemblablement en contradiction avec l'intervention. Des changements fondamentaux s'avèrent nécessaires pour garantir la durabilité de l'intervention.	

4.4 Dans quelle mesure l'intervention contribue-t-elle à la capacité institutionnelle et de gestion ?

A	L'intervention est intégrée aux structures institutionnelles et a contribué à l'amélioration de la capacité institutionnelle et de gestion (même si ce n'est pas là un objectif explicite).
----------	---

X	B	La gestion de l'intervention est bien intégrée aux structures institutionnelles et a contribué d'une certaine manière au renforcement des capacités. Une expertise supplémentaire peut s'avérer requise. Des améliorations sont possibles en vue de garantir la durabilité.
	C	L'intervention repose trop sur des structures ponctuelles plutôt que sur des institutions ; le renforcement des capacités n'a pas suffi à garantir pleinement la durabilité. Des mesures correctives sont requises.
	D	L'intervention repose sur des structures ponctuelles et un transfert de compétences vers des institutions existantes, qui permettrait de garantir la durabilité, est improbable à moins que des changements fondamentaux n'interviennent.

4.2 Décisions prises par le Comité de pilotage et suivi

Décision	Période d'identification (mmm.aa)	Source*	Acteur	Action	Resp.	Deadline	Suivi	Status	% exécution
Décision	Période d'identification (mmm.aa)	Source*	Acteur	Action(s)	Resp.	Deadline	Avancement	Status	% exécution
Différencier les producteurs de semences de pré-base	nov-13	PV	SMCL	Lancer une expérience pilote dans la production de semences pré base avec la faculté d'agronomie de l'université à Kikwit	RSagri	2014	Partenaire UNIKIK pas indiqué pour cette activité suite à l'analyse technique négative en rapport avec l'activité. Par contre la demande de différenciation est entamé avec les essais au niveau des Agrix et le CEMAV avec un appui de l'IITA	ONGOING	50
Stratégie de désenclavement à travers les voies fluviales	nov-13	PV	SMCL	Etude baseline voies fluviales et définition stratégie	RS infra	2014	Infructueuse plusieurs fois, l'étude baseline sera de nouveau relancée. L'équipe du PRODADEKK a déjà réalisé elle-même des études sur des petits tronçons et ce travail doit être compléter par une étude socio - économique.	ONGOING	50
Faire un accord avec l'ITPR pour établir des textes juridiques sur l'utilisation des camions à roue unique qui ont des effets néfastes sur la qualité des routes	juin-14	PV	RS infra et Gouv et Province	Edit qui doit être présenté et validé par le parlement provincial à travers la CPR.	ITPR/CTB	2014		ONGOING	50
Obtention de l'agrément des ANE partenaires du PRODADEKK pour faciliter l'ouverture des comptes chez TMB	nov-14	PV	RS Gouv/Min. plan	Transmettre à la province la liste des OP et CLERs identifiés par le programme et opérationnels		2015	En juin 2015 : Réalisé pour 6 OP ET 9 CLER ont obtenu les arrêtes provinciaux. 6 OP et 4 CLER ont ouvert les comptes à la TMB (en cours pour 5 CLER)	ONGOING	50

Décision				Action			Suivi		
Décision	Période d'identification (mmm.aa)	Source*	Acteur	Action(s)	Resp.	Deadline	Avancement	Status	% exécution
Permettre au programme d'avoir des interlocuteurs valables dans le secteur genre	nov-14	PV	Ministère Genre	Que la province désigne/confirme les personnes (Hommes ou Femmes) responsables du Genre dans les différents secteurs	Province	2015	Réalisé pour les 3 territoires (Kenge, Masi Manimba et Bagata)	CLOSED	100
Assurer le fonctionnement et la durabilité de la CPR	nov-14	PV	Ministère des ITPR	Faire de l'appui à la CPR l'affaire de tous les PTFs qui interviennent dans la province afin	Province	2015	Promesse de participation des PTFs aux activités (à confirmer lors de la prochaine AG)	ONGOING	50
Accélérer le processus de mécanisation des nouvelles unités DVDA, Agri et Genre.	nov-14	PV	ITPR, AGRIDR et GENRE	La SMCL recommande qu'un lobbying actif au niveau national soit mené	Province	2015	Promesse du Ministre Agridr de prendre en charge tous les dossiers (genre et ITPR)	ONGOING	50
Que la province s'implique et s'approprie du système de gestion des bacs mis en place par la CTB et l'OR.	nov-14	PV	Ministère des ITPR	Que le suivi de gestion évolue vers un suivi multi-acteurs avec inclusion de la province, société civile et la FEC et un rapportage aux CPR KK.	Province	2015	Feuille de route de l'Economiste bac en cours de rédaction prenant en compte la responsabilité de gestion technique bacs par l'OR et de gestion financière par le comité de gestion bacs composé de l'OR provinciale, la SC, la CPR et la CTB	ONGOING	50
Inclure dans toutes les interventions / actions avec les partenaires un système de pérennisation fiable en collaboration avec les autorités provinciales.	nov-14	PV	Province et PRODADEKK	Cas spécifique à traiter : l'entretien des routes à travers le péage, le développement d'un système de gestion des compacteurs pérenne, l'institutionnalisation des CLERS.	Province et CTB	Perman.	C'est plutôt l'entretien des routes à travers le FONER qui est envisageable. La gestion pérenne des compacteurs est en expérimentation à travers les CdS. L'appui à la mise en place des CoordiClers pour fédérer les CLERS et servir d'intermédiaires	ONGOING	50

Décision				Action			Suivi		
Décision	Période d'identification (mmm.aa)	Source*	Acteur	Action(s)	Resp.	Deadline	Avancement	Status	% exécution
							avec les PTFs (compris le FONER)		
Clarification du rôle et du fonctionnement du SEPROCAM pour pouvoir réaliser un partenariat réel avec le PRODADEKK	nov-14	PV	Ministères des ITPR et DR	Clarifie la mission et le fonctionnement/organisation du SEPROCAM	Province	2015	Lors de la SMCL 7 de juillet 2016, le Ministre de l'Agriculture a dit qu'il veut redéfinir le rôle du village agricole et du SEPROCAM. Proposition faite et à finaliser par le Ministre AgriDr/KWILU'.	ONGOING	50
Engager le montant de 14 millions de FC inscrit au budget provincial 2015 pour les activités de la CPR afin de concrétiser l'effectivité de la participation de la Province au fonctionnement de la CPR. La CTB ne pourrait pas justifier envers l'état Belge de continuer d'appuyer une nouvelle structure dans laquelle le partenaire étatique ne s'engage pas.	juin-15	PV	Ministère des ITPR	Rendre opérationnel le montant inscrit au budget	ITPR	2015	Le changement sur le plan institutionnel avec le démembrement de la province de Bandundu n'a pas permis le suivi de l'avancement de cette recommandation. Le gouvernement provincial du Kwango a promis d'allouer un fonds pour la CPR.	ONGOING	50
Accélérer le processus de mécanisation des nouvelles unités DVDA, DEV RURAL, AGRI et GENRE.	juin-15	PV	Ministères ITPR, AgriDr et Genre	Mener un lobbying actif au niveau national	Ministères	2015	le démembrement et le changement des autorités provinciales ainsi que les cabinets ministériels a constitué un blocage pour	OPEN	0

Décision				Action			Suivi		
Décision	Période d'identification (mmm.aa)	Source*	Acteur	Action(s)	Resp.	Deadline	Avancement	Status	% exécution
							l'avancement de cette recommandation.		
Développer les synergies entre le Programme de Villages Agricoles et les PTF afin d'élaborer des stratégies d'intervention communes.	juin-15	PV	Ministère Agridr	Poursuivre le dialogue	Province	Peman.	Le nouveau ministre de l'agriculture du Kwilu lors de la SMCL de juillet 2016 a informé les membres de la SMCL que le gouvernement souhaite mener une réflexion à de nouvelles orientations pour le village agricole	OPEN	0
Etablir un partenariat entre le SEPROCAM et le PRODADEKK.	juil-15	PV	Ministère des ITPR et DR	Clarifier la mission et le fonctionnement du SEPROCAM	ITPR et DR	2015	Le nouveau ministre de l'agriculture du Kwilu lors de la SMCL de juillet 2016 a informé les membres de la SMCL que le gouvernement souhaite mener une réflexion à de nouvelles orientations pour le SEPROCAM	OPEN	0
Capitaliser l'exemple de changement induit au niveau du territoire de Bagata par l'intervention du PRODADEKK	juil-15	PV	Prodadekk, UCAG, communication RR	Réaliser un support médiatique vidéo	CTB	2015	Les films sont réalisés et diffusés sur les médias, à la SMCL de Q4 2016	CLOSED	100
Interpeller les partenaires Papakin et Foner dans le cadre des engagements pris lors de la reprise des pistes cédées par la CTB	juil-15	PV	Ministère des ITPR, Minider, Gouvernorat et CTB	Convoquer une AG de la CPR dans le plus bref délai. En parallèle la province et la CTB écriront aux programmes avec copies aux autorités de tutelle pour voir cette reprise se concrétiser.	Province	2015	Une tranche de 6 mois est attendue de Foner sur 9 mois restants pour l'appui aux CLERS. Tandis que PAKIN a pris en charge les tronçons cédés par la CTB.	ONGOING	50

Décision				Action			Suivi		
Décision	Période d'identification (mmm.aa)	Source*	Acteur	Action(s)	Resp.	Deadline	Avancement	Status	% exécution
Clarifier l'implication de l'OR dans la gestion des bacs.	juil-15	PV	Président SMCL	Inviter l'OR à la prochaine SMCL	Président SMCL	2015	un accord cadre est préparé et se trouve en lecture à l'OR avant validation.	ONGOING	50
Intégrer l'analyse de la gouvernance du transport fluvial dans l'étude Baseline voies fluviales du PRODADEKK	juil-15	PV	Prodadekk	Revoir les TDR de l'étude Baseline	secteur infra	2015	Prise en compte dans l'étude faite en interne ainsi que dans les TDRs de l'Etude baseline qui est à relancer pour questions des procédures et des compétences pour ce genre d'études	ONGOING	50
Obtenir des clarifications relatives à l'élaboration du budget provincial	juil-15	PV	Président SMCL	S'assurer de la participation du ministre provincial des finances et budget à la prochaine SMCL	Président SMCL	2015	Pas de cabinet ministériel depuis le démembrement de la province de Bandundu.	ONGOING	50
Poursuivre les ouvertures des comptes bancaires pour les partenaires signataires des AE/AF à la TMB	juil-15	PV	Miniplan	Publier les arrêtés provinciaux	Province	2015	Certains partenaires ont ouverts leur compte bancaire mais quelques CLERs sont en attente.	ONGOING	50
Veiller à transmettre les PV des SMCL au président du COMPAR ainsi que ceux qui n'ont pas encore été transmis	juil-16	PV	RR/PRODADEKK	Reproduire et transmettre les PV de toutes les SMCL.	RR/PRODADEKK	juil-16	Ils seront remis au président COMPAR par le RR lors de la réunion du COMPR du 11/10/2016.	CLOSED	100
Prévoir de chiffrer l'état d'avancement des décisions SMCL	juil-16	PV	Secrétariat SMCL	Ajouter une colonne du taux de réalisation de la recommandation	Secrétariat SMCL	nov-16	Ce travail est en cours et sera prêt avant la SMCL	CLOSED	100
Ajouter un glossaire sur la définition des acronymes	juil-16	PV	Secrétariat SMCL	Dresser et transmettre la liste des abréviations aux membres de la SMCL	Secrétariat SMCL	août-16	Le glossaire a été communiqué à tous les membres de la SMCL lors de la diffusion du PV (message Mail DU 26/07/16). Et ce sera fait systématiquement à chaque SMCL	CLOSED	100

Décision				Action			Suivi		
Décision	Période d'identification (mmm.aa)	Source*	Acteur	Action(s)	Resp.	Deadline	Avancement	Status	% exécution
Mener un dialogue avec les acteurs intervenants dans la gestion des bacs.	juil-16	PV	Gouverneurs Kwilu et Kwango	Inviter l'OR et autres acteurs intervenants dans la gestion des bacs afin de fixer le cadre d'une gestion rationnelle.	Gouverneurs Kwilu et Kwango	août-16		OPEN	0
Organiser tous les six mois les missions de suivi mixte (Province – CTB) dans la quinzaine après la SMCL.	juil-16	PV	Président SMCL	Transmettre les TDR au Prodadekk dans la semaine qui suit la SMCL et effectuer la mission à la date.	Président SMCL	juillet et décembre 16	Visite de suivi au Kwango prévue en décembre 2016.	ONGOING	50
Rendre opérationnel le cadre de concertations entre les PTFs	juil-16	PV	Gouvernement provincial Kwilu et Kwango	Mettre en place un planning / un calendrier de réunion de concertation avec les PTFs afin d'harmoniser les approches des uns et des autres dans la mise œuvre des actions.	Gouvernement provincial Kwilu et Kwango	une fois par semestre	Feuille de route élaborée et validée par une commission inter sectorielle. Texte de base du comité intersectorielle en cours d'élaboration.	ONGOING	50
Mise en place du CCP avant la prochaine SMCL	juil-16	PV	Gouvernement Provincial Kwilu et Kwango	Publier le décret provincial qui met en place le CCP	Gouvernement Provincial Kwilu et Kwango	nov-16	Atelier de diagnostique CCP Kwilu et validation d'une feuille de route ainsi qu'un arrêté provincial qui sera soumis à la signature du Gouv. Contacts avec les PTFs pour la mise en place du CCP Kwango.	ONGOING	50
Mettre l'accent sur la pisciculture dans la zone d'intervention du PRODADEKK en fonction du budget.	juil-16	PV	PRODADEKK	Faire un état des lieux de la pisciculture dans les 13 bassins de production	Responsable volet agriculture	sept-16	Programmer en Q4 2016 dans les 8 bassins de production du territoire de Kenge et Bagata	ONGOING	50
Transmettre à la SMCL le taux d'exécution des ouvrages réhabilités par rapport à la planification et mise à jour des Kms réhabilités	juil-16	PV	Infra/PRODADEKK	Produire un état d'avancement avec taux d'exécution	Responsable volet infrastructure	août-16	Fait en Août et à actualiser avant la SMCL. (voir fascicule COMPAR et présentation SMCL)	CLOSED	100

Décision				Action			Suivi		
Décision	Période d'identification (mmm.aa)	Source*	Acteur	Action(s)	Resp.	Deadline	Avancement	Status	% exécution
La SMCL a validé la révision budgétaire du PRODADEKK concernant la diminution de 3 millions d'euros, le budget global est de 37.000 euros	juil-16	PV						CLOSED	100
Déclassement de véhicules (2 tracteurs et une jeep) : Mahindra à vendre au plus offrant ; Massey Ferguson et Toyota Prado à céder	juil-16	PV		Les 2 ministres de l'agriculture des provinces du Kango et du Kwilu doivent se mettre d'accord pour savoir qui récupère quel véhicule	Responsable volet infrastructure	sept-16	En date du 8 juillet les ministres ont répondu. La Toyota Prado a été cédée au Kwilu et le tracteur au Kwango. Les actes de cession ont été signés le 19 juillet.	CLOSED	100
A la suite de la validation de la révision budgétaire, la SMCL recommande de dépêcher une équipe sur terrain afin d'évaluer la faisabilité du désenclavement de l'axe Munzambala-Kitoy et de présenter les résultats de cette évaluation (avec la révision budgétaire) à la prochaine SMCL	juil-16	PV	Infra/PRODADEKK	Mission de terrain pour évaluation de la faisabilité	Responsable volet infrastructures	sept-16	Planifier pour début novembre 2016 juste avant la SMCL	CLOSED	100
Mettre en place une commission mixte ad hoc qui devra réfléchir sur la pérennisation de l'entretien des pistes, notamment en collaboration avec la DVDA et le FONER	nov-16	PV	Gouvernement Provincial Kwilu et Kwango		Gouverneurs Kwilu/Kwango	Q1 2017		OPEN	
Mener une campagne de sensibilisations sur la gestion et le maintien de la praticabilité des pistes en toutes saisons	nov-16	PV	CPR & PRODADEKK		ITPR/CTB	2017 (toute l'année)		OPEN	

Décision				Action			Suivi		
Décision	Période d'identification (mmm.aa)	Source*	Acteur	Action(s)	Resp.	Deadline	Avancement	Status	% exécution
Identifier de bonnes pratiques (recherche – action) – en termes d'entretien et fertilité - à répliquer dans les autres territoires	nov-16	PV	Gouvernance/PRODADEKK		Responsable Gouvernance et Genre	2017 (toute l'année)		OPEN	
Préparer une note technique chiffrée avec différentes variantes à présenter à la Province du Kwilu afin de répondre à la question sur le traitement du point chaud de banc de sable sur l'axe Bagata - Punza	nov-16	PV	Infrastructure PRODADEKK		Responsable volet infrastructures	déc-16		OPEN	
Prioriser la réhabilitation du Bac de Gabia si jamais il y a des reliquats sur le volet Bac.	nov-16	PV	Infrastructure PRODADEKK		Responsable volet infrastructures	Q3 2017		OPEN	
Identifier les CLER qui n'ont pas bénéficié de l'appui en matériels d'entretien dans les bassins de production et pistes priorités.	nov-16	PV	Infrastructure PRODADEKK		Responsable volet infrastructures	Q1 2017		OPEN	
Présenter les Plans d'action Genre aux Min du Genre du Kwango et Kwilu	nov-16	PV	Gouvernance/Genre/PRODADEKK		Responsable RC/GG	déc-16		OPEN	
Copier en temps réel les autorités provinciales, l'ensemble des informations concernant les conventions de subsides avec les Acteurs Non Etatiques	nov-16	PV	PRODADEKK		Coordination PRODADEKK	Continu		OPEN	

Décision				Action			Suivi		
Décision	Période d'identification (mmm.aa)	Source*	Acteur	Action(s)	Resp.	Deadline	Avancement	Status	% exécution
Les services techniques provinciaux prendront les dispositions nécessaires pour informer les autorités provinciales de toutes activités à mener avec le PRODADEKK sur terrain	nov-16	PV	IPAPEL/ IPDR/GENRE		Ministres AgriDr et Genre	Continu		OPEN	

4.3 Cadre logique mis à jour

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
OS 1	Les revenus des exploitations familiales sont augmentés de façon durable, dans un processus respectueux de l'environnement, en inscrivant les interventions dans des dynamiques de marché, et en tenant compte des contraintes et besoins différenciés des femmes et des hommes	Augmentation des revenus agricoles des ménages dans les bassins de production priorités des 3 territoires	Rapports d'enquêtes	Harmonisation des approches entre les actions de l'Etat, de la Province et des PTF
		Augmentation des pratiques agricoles qui permettent une plus grande durabilité des systèmes de production	Rapport d'enquêtes	
OS 2	Un réseau multimodal de transport géré de façon durable et praticable en toute saison est mis à disposition des utilisateurs	Taux de croissance du trafic sur les axes routiers réhabilités et entretenus	Comptage réalisé par les CLER dans des points stratégiques (barrières de pluies) des axes routiers	Demande de transport augmentée (production agricole)
		Taux de croissance du trafic sur les voies fluviales balisées	Comptage réalisé par les CLESB dans des points stratégiques;	
		Coût unitaire de transport des biens et des personnes sur les axes routiers et les voies fluviales d'intervention	Fiche de comptage CLER	
		Nombre de Km du réseau provincial entretenu sur financement RDC	Rapports CPR	

R1	La production et la productivité des exploitations familiales sont améliorées	Accroissement du rendement du manioc, maïs, arachide, niébé, poisson d'étangs des exploitants familiaux dans les bassins de production priorités des 3 territoires	Enquêtes Minagri	Harmonisation des approches des PTF dans la zone d'intervention
		Nombre d'exploitant(e)s familiaux qui appliquent les itinéraires techniques améliorés et durables dans les bassins de production priorités des 3 territoires	Enquêtes Minagri	
		Nombre d'exploitations familiales achetant des semences améliorées	Rapport COPROSEM, Unions, points de vente	
SR 1.1	Le sous-secteur semencier est renforcé	Nombre des points de vente d'intrants agricoles mises en place avec l'appui du programme	Rapport COPROSEM, rapports Unions	Le système de production et de distribution des semences est à la portée des paysans
		Evolution du coût de production moyen des semences améliorées	Rapport COPROSEM	
		Taux de germination des semences améliorées commercialisées dans les boutiques d'intrants agricoles	SENASEM	
SR 1.2	L'amélioration des itinéraires techniques est appuyée avec une attention à la fertilité des sols	Nombre de participants formés parmi les producteurs et type de formation à l'amélioration des itinéraires techniques	Rapports Unions, ETA, IITA,...	Les systèmes d'appui/conseil répondent aux attentes des bénéficiaires
		Nombre des OPB participant à la recherche-action sur la gestion intégrée de la fertilité du sol (GIFS).	Enquêtes Minagri	
SR 1.3	La diversification agricole est encouragée selon les besoins et les potentialités des filières agricoles	Nombre d'exploitants familiaux ayant accès à des semences de culture diversifiée dans les bassins de production priorités	Enquêtes Minagri	
SR 1.4	La pisciculture familiale est renforcée	Nombre d'exploitations familiales appuyées dans leurs activités piscicoles	Rapports OP	
		Production des étangs des pisciculteurs appuyés	Rapports OP	

R2	La conservation, la transformation et la commercialisation des productions des exploitations familiales sont améliorées	Augmentation de la proportion du prix d'achat au producteur (manioc, maïs, arachide, niébé, courge) dans les bassins de production priorités par rapport au prix de vente au consommateur final	Rapport d'enquête	Climat entrepreneurial propice (diminution des tracasseries) ; Services financiers disponibles Climat entrepreneurial propice (diminution des tracasseries)
		Evolution de la quantité de produits stockés et commercialisés par les Unions et PME	Rapports des unions et des PME	
		Evolution des produits transformés et vendus par les unions et PME appuyées	Rapports des unions et des PME	
SR 2.1	Les équipements de transformation et les facilités de stockage sont accessibles et gérés durablement	Nombre d'équipements (égrenouse, moulin, ...) et infrastructures entretenus dans les bassins de production priorités	Fiche d'entretien, rapports gestionnaires et compte exploitation PME	Adaptation des équipements aux besoins des bénéficiaires;
		Nombre de femmes dans les structures de gestion des unités de transformation et des dépôts de stockage	Rapports des gestionnaires et rapports des unions	
SR 2.2	La concertation et l'interaction entre acteurs intervenants dans la commercialisation est renforcée	Nombre de rencontres entre les acteurs de la chaîne des valeurs suscitées par le programme	Rapports / PV CARG	Climat entrepreneurial propice (diminution des tracasseries)
R3	R3 Les acteurs publics des secteurs agriculture, développement rural, genre, travaux publics sont renforcés dans leurs fonctions d'appui, de suivi, de coordination et de concertation au niveau de la Province, des territoires et des secteurs	Le score de 70% est atteint par les acteurs publiques partenaires en suivant la grille de cotation des capacités acquises	Rapports des évaluations participatives	Harmonisation des approches PTF, le CCP soit fonctionnel, Stabilité et adéquation des ressources humaines
		Degré de satisfaction des Unions/Faitières par rapport à l'efficacité des services fournis par les acteurs publics des secteurs d'intervention	Rapport sondage	
SR 3.1	SR.3.1 Les structures de coordination et de concertation sectorielle et intersectorielle au	Nombre de réunions organisées par les cadres de concertation / coordination par rapport au nombre de réunions prévues	Rapport CARG, COPROSEM, MINAGRI, CCP, CPF	Existence des plans d'action concertés avec les acteurs publics

	niveau provincial, des territoires et des secteurs sont renforcées	Nombre de résolutions suivies par rapport au nombre de décisions prises dans les cadres de concertation	PV Réunions	
SR 3.2	SR.3.2 Les services techniques de l'Agriculture, Développement Rural et du Genre sont renforcés dans leurs fonctions d'appui aux paysans (planification, suivi et évaluation)	Nombre de participants formés parmi les acteurs étatiques dans leurs fonctions d'appui suivant le plan de RC en vigueur	Rapports MINAGRI, MINIDER, Genre et prestataires	Existence des plans d'action concertés avec les acteurs publics
		Nombre d'équipements par type (ordinateurs, moto, vélos, infrastructures) fournis aux acteurs étatiques	Rapports MINAGRI, MINIDER, Genre et prestataires	
		Taux de transfert de connaissances moyen pour les acteurs étatiques	Rapports de formation	
R4	R4. Les capacités des ANE en matière de gestion et de fourniture des services sont renforcées	Le score de 70% est atteint par les Unions/faitières dans leur fonction d'appui aux OP suivant la grille de cotation des capacités	Etudes de base Gouvernance ANE et rapports des évaluations participatives	Harmonisation des approches PTF ; Stabilité et adéquation des ressources humaines Adaptation des bénéficiaires aux instruments de gestion mis en place ;
		Degré de satisfaction des bénéficiaires par rapport à l'efficacité des services fournis par les unions	Rapport sondage	
		Taux d'utilisation des instruments de gestion mis en place au démarrage de l'initiative	Enquêtes	
		Accroissement de la capacité financière des femmes entrepreneuses appuyées	Outils de gestion	
SR 4.1	SR4.1. Les OP sont renforcées dans leur structuration et dans leur capacité à fournir des services à leurs membres	Nombre et types de services (plaidoyer, communication, commercialisation, formation) rendus par les OP de deuxième et troisième niveau (Unions/Faitières) à ses membres	Rapports AF	Existence des plans d'action concertés avec les OP partenaires
		Effectif et nombre d'OP adhérents aux Unions/Faitières	Répertoire des membres	
		Nombre de personnes formées chez les ANE	Rapports Unions/Faitières	
		Nombre d'équipements par type (ordinateurs, moto, vélos, infrastructures, équipement) fournis aux acteurs non étatiques	Rapports Unions/Faitières	

SR 4.2	SR4.2. Les initiatives entrepreneuriales sont facilitées avec une attention au genre	Nombre des initiatives entrepreneuriales ayant gagnées un appel à proposition dans le cadre du programme désagrégé par sexe	Contrats	Climat entrepreneurial propice (diminution des tracasseries) et évolution par rapport aux pesanteurs culturelles sur la Femme
R5	R5. Les voies de communication jugées prioritaires pour l'évacuation de la production agricole sont réhabilitées et entretenues	Variation du temps moyen de parcours des véhicules sur les axes réhabilités et entretenus	Mesures GPS et relevés Antennes (mesure camions & 4x4)	Les bonnes pratiques de gestion et d'utilisation du réseau multimodal de transport sont appliquées
		Variation du volume des produits agricoles évacués par les axes réhabilités et entretenus	Fiche de comptage des Clers/Clesb et rapport de gestion de stock des unions	
SR 5.1	SR.5.1 Un réseau multimodal de transport est réhabilité	Nombre de km des voies routières (et fluviales) réhabilitées (cumulés)	PV de réception	Reprise directe des chantiers après les réhabilitations ; Supervision de qualité
		Nombre de ml des ouvrages d'art (ponts et bacs) réalisés (cumulés)	PV de réception	
		Nombre de ml des points chauds traités par rechargement et/ou gravillonnage (cumulés)	PV de réception	
SR 5.2	SR.5.2 Un réseau multimodal de transport est entretenu à travers des structures locales	Nombre de Km entretenus (pour année n)°	fiche abattement, PV de réception	
		Nombre de CLER, CLESB et COORDICLER (mis en place)	PV d'installation (les CLER / CLESB ne sont plus comptés après installation)	
		Indice de performance de Clers par rapport au service rendu (en %)	Fiches abattement des CLER	
R6	R6. La gouvernance du secteur de transport (réseau multimodal) est améliorée	Taux de respect des barrières de pluie	Rapports CLER (fiche comptage: camions qui respectent et ceux qui forcent le passage)	
		Présence d'un cadre efficace de concertation/coordination dans la maîtrise d'ouvrage provincial	Rapport d'évaluation	
		Connaissance des bonnes pratiques par les usagers (transporteurs, commerçants, taxi, voyageur) et par les gestionnaires (entretien, réglementation, contrôle)	Rapport d'enquête	

SR 6.1	SR.6.1 Les bonnes pratiques de gestion et d'utilisation du réseau multimodal de transport sont promues	Nombre de barrières de pluie installées	PV réception CLER (les barrières ne sont plus comptés après installation)	Collaboration des gestionnaires du réseau
		Nombre et nature des outils de communication utilisés en matière de sensibilisations sur les bonnes pratiques du réseau routier	ITDR / CPR	
		Montant des recettes générées et soldes dans les comptes des Comités de Gestion des bacs	Comité de gestion des bacs	
SR 6.2	SR.6.2 La maîtrise d'ouvrage provincial dans la gestion du réseau multimodal de transport est appuyée et le financement de l'entretien est progressivement pris en charge par la partie congolaise	Nombre de formations dispensées par le programme auprès du secrétariat technique de la CPR	Rapport CPR	Stabilité et adéquation des ressources humaines
		Nombre d'équipements par type (ordinateurs, moto, vélos, infrastructures) fournis au secrétariat technique de la CPR	Rapport CPR	
		Nombre de Km du réseau multimodal actualisé dans le système SIG CPR	Rapports CPR	
		Croissance des fonds alloués par la partie congolaise à la réhabilitation/entretien du réseau	Rapports CPR	

4.4 Aperçu des MoRe Results

Résultats ou indicateurs du cadre logique modifiés au cours des 12 derniers mois ?	Oui
Rapport <i>Baseline</i> enregistré dans PIT ?	Oui
Planning de la MTR (enregistrement du rapport)	Q2/2015
Planning de l'ETR (enregistrement du rapport)	prévue en Q1 2018
Missions de backstopping depuis le 01/01/2013	Backstopping conjoint (agriculture, infrastructure, gouvernance, OPS) Q1 2014 Backstopping gouvernance (avec UCAG et les autres programmes provinciaux) Q4 2014 Backstopping VIH/SIDA Q2 2014 Backstopping agriculture en Q2 2016

4.5 Rapport « Budget versus Actuels (y – m) »

Budget vs Actuals (Year to Month) of RDC1620011

Project Title : **Programme de développement agricole et de désenclavement dans les districts du Kwilu et du Kwango (Bandundu) – PRODADEKK**

Budget Version: **D03**

Currency : **EUR**

YTM :

Year to month : 31/12/2016

Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2015	Expenses 2016	Total	Balance	% Exec
A LA PRODUCTION ET LA PRODUCTIVITÉ DES EXPLOITATIONS			4.251.692,00	2.130.863,39	581.724,16	2.712.587,55	1.539.104,45	64%
01 Le sous-secteur semencier est renforcé			3.057.518,00	1.669.067,15	429.428,23	2.098.495,38	959.022,62	69%
01 Appui à lamélioration et à l'introduction de variétés		REGIE	899.014,00	319.184,14	247.195,85	566.379,99	332.634,01	63%
02 Appui au contrôle et au monitoring de la qualité de		REGIE	481.004,00	235.761,80	37.333,02	273.094,82	207.909,18	57%
03 Appui à la production et à la mise en marché de semences		REGIE	1.677.500,00	1.114.121,21	144.899,36	1.259.020,57	418.479,43	75%
02 Lamélioration des itinéraires techniques est appuyée			521.513,00	363.629,20	85.877,23	449.506,43	72.006,57	86%
01 Recherche - développement des itinéraires techniques		REGIE	146.396,00	73.587,63	27.294,44	100.882,07	45.513,93	69%
02 Introduction et accompagnement de techniques novatrices		REGIE	375.117,00	289.178,32	57.655,57	346.833,89	28.283,11	92%
03 Alignement REDD		REGIE	0,00	863,25	927,22	1.790,47	-1.790,47	??%
03 La diversification agricole est encouragée selon les			206.441,00	26.132,11	10.199,39	36.331,50	170.109,50	18%
01 Appui-conseil à la diversification des cultures en tenant		REGIE	206.441,00	26.132,11	10.199,39	36.331,50	170.109,50	18%
04 La pisciculture familiale est renforcée			466.220,00	72.034,93	56.219,31	128.254,24	337.965,76	28%
01 Actualisation étude de base et inventaire et sélection des		REGIE	10.397,00	26.412,06	471,16	26.883,22	-16.486,22	259%
02 Formation des pisciculteurs		REGIE	87.747,00	39.676,81	19.010,80	58.687,61	29.059,39	67%
03 Promotion de la reproduction in situ (alevinage)		REGIE	223.138,00	976,17	16.206,12	17.182,29	205.955,71	8%
04 Achat et distribution de petits matériels de terrassement		REGIE	45.228,00	-137,51	357,57	220,06	45.007,94	0%
05 Suivi technique et financier des pisciculteurs (expert)		REGIE	99.710,00	5.107,40	20.173,66	25.281,06	74.428,94	25%
B LA CONSERVATION, LA TRANSFORMATION ET LA			1.942.843,00	593.170,83	594.682,53	1.187.853,36	754.989,64	61%
01 Les équipements de transformation et les facilités de			1.532.591,00	559.531,97	533.933,86	1.093.465,83	439.125,17	71%
01 Analyse des besoins et des attributaires		REGIE	21.753,00	33.038,98	822,89	33.861,87	-12.108,87	156%
02 Appui à lacquisition des équipements de transformation et		REGIE	1.289.726,00	523.055,85	523.508,75	1.046.564,60	243.161,40	81%
03 Accompagnement technique et de gestion des utilisateurs		REGIE	221.112,00	3.437,14	9.602,22	13.039,36	208.072,64	6%
		REGIE	37.000.000,00	18.681.374,02	6.167.324,94	24.848.698,96	12.151.301,04	67%
		COGEST						
		TOTAL	37.000.000,00	18.681.374,02	6.167.324,94	24.848.698,96	12.151.301,04	67%



Budget vs Actuals (Year to Month) of RDC1620011

Project Title : **Programme de développement agricole et de désenclavement dans les districts du Kwilu et du Kwango (Bandundu) – PRODADEKK**

Budget Version: **D03**

Currency : **EUR**

YtM :

Year to month : 31/12/2016

Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2015	Expenses 2016	Total	Balance	% Exec
02 La concertation et l'interaction entre acteurs intervenants			410.252,00	33.638,86	60.748,67	94.387,53	315.864,47	23%
01 Formation des gérants d'unités et des comités de gestion		REGIE	150.933,00	117,00	13.036,37	13.153,37	137.779,63	9%
02 Appui aux dispositifs de renforcement de la		REGIE	72.882,00	9.491,34	2.473,65	11.964,99	60.917,01	16%
03 Assistance technique pour l'appui à la commercialisation		REGIE	186.437,00	24.030,52	45.238,65	69.269,17	117.167,83	37%
C LES ACTEURS PUBLICS DES SECTEURS AGRICULTURE,			2.692.058,00	1.405.697,30	465.677,21	1.871.374,51	820.683,49	70%
01 Les structures de coordination et de concertation			1.064.326,00	564.799,29	213.577,65	778.376,94	285.949,06	73%
01 La coordination sectorielle et le suivi des interventions		REGIE	267.232,00	170.810,51	26.038,79	196.849,30	70.382,70	74%
02 Appui au renforcement des capacités des AE et ANE et		REGIE	797.094,00	393.988,78	187.538,86	581.527,64	215.566,36	73%
02 Les services techniques de l'Agriculture, Développement			1.627.732,00	840.898,01	252.099,56	1.092.997,57	534.734,43	67%
01 Renforcement des capacités des services de l'agriculture,		REGIE	1.375.167,00	645.506,89	215.252,53	860.759,42	514.407,58	63%
02 Elaboration et mise en œuvre des Plans d'Action Genre		REGIE	121.067,00	126.549,27	4.332,73	130.882,00	-9.815,00	108%
03 Appui méthodologique (consultances)		REGIE	131.498,00	68.841,85	32.514,30	101.356,15	30.141,85	77%
D LES CAPACITÉS DES ANE EN MATIÈRE DE GESTION ET DE			1.719.257,00	580.172,67	404.585,86	984.758,53	734.498,47	57%
01 Les OP sont renforcées dans leur structuration et dans			1.232.153,00	566.305,50	397.800,15	964.105,65	268.047,35	78%
01 Renforcement des capacités des OP au niveau provincial		REGIE	612.160,00	226.092,71	295.457,48	521.550,19	90.609,81	85%
02 Renforcement des capacités des cadres de concertation		REGIE	137.350,00	119.732,10	16.828,35	136.560,45	789,55	99%
03 Appui à la communication		REGIE	163.436,00	70.667,92	38.952,94	109.620,86	53.815,14	67%
04 Elaboration et mise en œuvre des plans d'actions genre		REGIE	155.314,00	135.435,93	5.634,74	141.070,67	14.243,33	91%
05 Appui méthodologique (consultances)		REGIE	163.893,00	14.376,84	40.926,64	55.303,48	108.589,52	34%
02 Les initiatives entrepreneuriales sont facilitées avec une			487.104,00	13.867,17	6.785,71	20.652,88	466.451,12	4%
01 Appui aux PME (Petites et Moyennes Entreprises)		REGIE	487.104,00	13.867,17	6.785,71	20.652,88	466.451,12	4%
E LES VOIES DE COMMUNICATION JUGÉES PRIORITAIRES POUR			13.058.363,00	6.613.712,46	2.273.473,04	8.887.185,50	4.171.177,50	68%
		REGIE	37.000.000,00	18.681.374,02	6.167.324,94	24.848.698,96	12.151.301,04	67%
		COGEST						
		TOTAL	37.000.000,00	18.681.374,02	6.167.324,94	24.848.698,96	12.151.301,04	67%



Budget vs Actuals (Year to Month) of RDC1620011

Project Title : **Programme de développement agricole et de désenclavement dans les districts du Kwilu et du Kwango (Bandundu) – PRODADEKK**

Budget Version: **D03**

Currency : **EUR**

YIM :

Year to month : 31/12/2016

Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2015	Expenses 2016	Total	Balance	% Exec
01 Un réseau multimodal de transport est réhabilité et il			8.388.983,00	3.458.829,91	1.809.691,41	5.268.521,32	3.120.461,68	63%
01 Etude baseline pistes, voies fluviales, impact		REGIE	82.344,00	27.590,38	12.282,34	39.872,72	42.471,28	48%
02 Priorisation des axes (routiers et fluviaux)		REGIE	18.621,00	3.218,41	6.929,39	10.147,80	8.473,20	54%
03 Plan de gestion de l'environnement et socio-économique		REGIE	180.225,00	12.946,10	9.731,01	22.677,11	157.547,89	13%
04 Formation des structures (CLER, COORDICLER et		REGIE	85.386,00	72.182,53	9.095,36	81.277,89	4.108,11	95%
05 Achat outillage et équipements		REGIE	251.117,00	102.254,79	6.495,73	108.750,52	142.366,48	43%
06 Réhabilitation des pistes		REGIE	6.325.565,00	2.390.876,66	1.660.466,99	4.051.343,65	2.274.221,35	64%
07 Réhabilitation des bacs		REGIE	1.045.488,00	832.535,47	86.323,36	918.858,83	126.629,17	88%
08 Réhabilitation des petites voies navigables		REGIE	400.237,00	17.225,57	18.367,23	35.592,80	364.644,20	9%
02 Un réseau multimodal de transport est entretenu à			4.669.380,00	3.154.882,55	463.781,63	3.618.664,18	1.050.715,82	77%
01 Mise en place des structures locales (CLER,		REGIE	43.980,00	35.724,25	2.012,85	37.737,10	6.242,90	86%
02 Fonctionnement des structures dentretien		REGIE	4.325.511,00	3.015.164,16	430.198,90	3.445.363,06	880.147,94	80%
03 Suivi de lentretien		REGIE	299.889,00	103.994,14	31.569,88	135.564,02	164.324,98	45%
F LA GOUVERNANCE DU SECTEUR DE TRANSPORT (RÉSEAU			640.367,00	233.966,99	35.817,27	269.784,26	370.582,74	42%
01 Les bonnes pratiques de gestion et utilisation du			152.602,00	42.805,93	14.560,25	57.366,18	95.235,82	38%
01 Consolidation de la réglementation (études et diffusios des		REGIE	46.347,00	32.270,26	14.336,97	46.607,23	-260,23	101%
02 Campagne de sensibilisation		REGIE	51.006,00	4.497,48	0,00	4.497,48	46.508,52	9%
03 Mise en place dinstallations de réglementation du trafic		REGIE	55.249,00	6.038,19	223,28	6.261,47	48.987,53	11%
02 La maitrise douvrage provincial dans la gestion du			487.765,00	191.161,06	21.257,02	212.418,08	275.346,92	44%
01 Appui au fonctionnement de la CPR		REGIE	113.306,00	103.098,70	5.131,44	108.230,14	5.075,86	96%
02 Equipement SIG		REGIE	65.708,00	41.207,95	386,67	41.594,62	24.113,38	63%
03 Renforcement des capacités des acteurs impliqués dans le		REGIE	109.658,00	30.565,24	8.263,80	38.829,04	70.828,96	35%
		REGIE	37.000.000,00	18.681.374,02	6.167.324,94	24.848.698,96	12.151.301,04	67%
		COGEST						
		TOTAL	37.000.000,00	18.681.374,02	6.167.324,94	24.848.698,96	12.151.301,04	67%



Budget vs Actuals (Year to Month) of RDC1620011

Project Title : **Programme de développement agricole et de désenclavement dans les districts du Kwilu et du Kwango (Bandundu) – PRODADEKK**

Budget Version: **D03**

Year to month : 31/12/2016

Currency : **EUR**

YtM : **Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing**

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2015	Expenses 2016	Total	Balance	% Exec
04 Appui au financement de système de gestion du réseau		REGIE	187.093,00	16.289,17	7.475,11	23.764,28	163.328,72	13%
05 Audit et suivi		REGIE	12.000,00	0,00	0,00	0,00	12.000,00	0%
G PRECOB - SLA RDC1088811-RDC1620011			0,00	0,00	-34.013,40	-34.013,40	34.013,40	7%
01 Activités opérationnelles PRECOB			0,00	0,00	-34.013,40	-34.013,40	34.013,40	7%
01 Alimentation et imputation charges PRECOB		REGIE	0,00	0,00	-34.013,40	-34.013,40	34.013,40	7%
X RÉSERVE BUDGETTAIRE			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7%
01 Réserve Budgettaire			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7%
01 Réserve Budgettaire		REGIE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7%
Z MOYENS GÉNÉRAUX			12.695.420,00	7.123.790,38	1.845.378,27	8.969.168,65	3.726.251,35	71%
01 Ressources Humaines			8.683.225,00	4.721.219,93	1.456.622,25	6.177.842,18	2.505.382,82	71%
01 Personnel International		REGIE	5.137.458,00	2.818.437,07	684.096,90	3.502.533,97	1.634.924,03	68%
02 Equipe Technique nationale		REGIE	1.749.336,00	1.136.535,51	380.967,55	1.517.503,06	231.832,94	87%
03 Equipe nationale administrative et logistique		REGIE	1.796.431,00	766.247,35	391.557,80	1.157.805,15	638.625,85	64%
02 Investissements			1.061.299,00	982.998,79	15.923,69	998.922,48	62.376,52	94%
01 Véhicules		REGIE	311.704,00	261.201,96	544,77	261.746,73	49.957,27	84%
02 Motos et vélos		REGIE	57.545,00	57.486,93	184,81	57.671,74	-126,74	100%
03 Equipement et matériel		REGIE	154.340,00	129.936,90	6.401,64	136.338,54	18.001,46	88%
04 Réhabilitation des bureaux		REGIE	537.710,00	534.373,00	8.792,47	543.165,47	-5.455,47	101%
03 Fonctionnement			2.548.449,00	1.300.470,58	351.010,30	1.651.480,88	896.968,12	65%
01 Frais de fonctionnement véhicules + motos		REGIE	622.766,00	491.958,15	39.675,04	531.633,19	91.132,81	85%
02 Frais de fonctionnement du bureau		REGIE	1.285.874,00	512.004,15	193.804,79	705.808,94	580.065,06	55%
03 Organisation des SMCL		REGIE	137.175,00	58.332,77	30.590,24	88.923,01	48.251,99	65%
		REGIE	37.000.000,00	18.681.374,02	6.167.324,94	24.848.698,96	12.151.301,04	67%
		COGEST						
		TOTAL	37.000.000,00	18.681.374,02	6.167.324,94	24.848.698,96	12.151.301,04	67%



Budget vs Actuals (Year to Month) of RDC1620011

Project Title : **Programme de développement agricole et de désenclavement dans les districts du Kwilu et du Kwango (Bandundu) – PRODADEKK**

Budget Version: **D03**

Currency : **EUR**

YtM :

Year to month : 31/12/2016

Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2015	Expenses 2016	Total	Balance	% Exec
04 Frais de mission		REGIE	502.634,00	238.175,51	86.940,23	325.115,74	177.518,26	65%
04 Audit suivi et évaluation			401.655,00	118.562,98	21.567,97	140.130,95	261.524,05	35%
01 Audit		REGIE	55.598,00	4.433,27	942,58	5.375,85	50.222,15	10%
02 Evaluation finale + MTR		REGIE	147.668,00	47.344,78	0,00	47.344,78	100.323,22	32%
03 Suivi et backstopping		REGIE	95.067,00	51.919,93	10.937,91	62.857,84	32.209,16	66%
04 Ateliers décharge et séminaires de capitalisation		REGIE	103.322,00	14.865,00	9.687,48	24.552,48	78.769,52	24%
99 Conversion rate adjustment			792,00	538,10	254,06	792,16	-0,16	100%
98 Conversion rate adjustment		REGIE	792,00	538,10	254,06	792,16	-0,16	100%

REGIE	37.000.000,00	18.681.374,02	6.167.324,94	24.848.698,96	12.151.301,04	67%
COGEST						
TOTAL	37.000.000,00	18.681.374,02	6.167.324,94	24.848.698,96	12.151.301,04	67%



4.6 Ressources en termes de communication

Neuf vidéos sur des histoires à succès du programme ont été tournées, diffusées en ligne et projetées lors de diverses réunions avec les partenaires. Ces films réalisés dans la zone d'intervention du PRODADEKK montrent les changements induits par diverses interventions du programme et font parler ses partenaires et bénéficiaires qui sont des témoins de résultats atteints à ce jour par le PRODADEKK. Quelques témoignages écrits illustrés avec des photos ont été également publiés sur la page facebook de la CTB RDC et sur Instagram.

Pendant cette année, les Tdrs pour opérationnaliser l'appui aux radios communautaires ont été rédigés, validés et envoyés à la cellule des Marchés Publics. Les cahiers des charges pour la production et la diffusion des émissions spéciales PRODADEKK ont été élaborés. Ces émissions seront réalisées au premier trimestre 2017. Afin d'appuyer la campagne de sensibilisation des usagers et gestionnaires des routes sur les thèmes « Respect de la charge à l'essieu » et « Respect des barrières de pluie », des supports d'appui ont été conçus et ils seront produits en ce début d'année. En outre, les fiches de projet ont été mises à jour.



Six moulins mixtes maïs-manioc sont installés avant 2016 dans le bassin de production de Kenge 2 (avec COPAK, cité Kenge2 et village Kipési) et dans le bassin de production de Kobo (avec Plus Base et ADB ; dans les localités de Makiossi, Kimwela, Tshikapa et Biteko). Notons aussi que, dans le cadre de la pisciculture à Masi-Manimba, 4 moulins ainsi que 4 concasseurs de noix de palme ont été installés et sont opérationnels pour améliorer l'alimentation de poissons aux centres d'élevage.

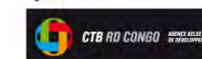
Dix Centres de Transformation (manioc-maïs-arachide) sont répartis de la façon suivante : sur le territoire de Masi-Manimba, quatre centres avec les unions ROPF (bassin de production de Fula), ROPM et UOPM (bassin de production de Bwalayulu), UFDPK (bassin de production de Pay Kongila) ; sur le territoire de Kenge, trois centres avec les unions BUCOPAC (bassin de production de Kasanji), CCDIK et PEPARI (bassin de production de Kolokoso) ; sur le territoire de Bagata, trois centres avec les unions UPPAN (bassin de production de Kimfumu Ndana), UBB et UADNTO (bassin de production de Mbayamasa).

En termes de facilités d'entreposage et stockage dans le territoire de Bagata, 1 entrepôt en matériaux durables de capacité de 1000 sacs et 4 dépôts en matériaux semi-durables de capacité de 500 sacs ont été construits dans 3 bassins de production; un dépôt en matériaux durables est en construction dans le bassin de Mabenga avec l'union UKDSI.

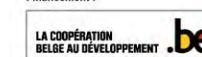
Légende

- Entité administrative**
 - Chef-lieu de secteur
- Limite de territoire**
 - Bandundu
 - Bagata
 - Kenge
 - Masi-Manimba
 - Bulungu
- Réseau routier générale**
 - Route d'interêt général RN1
 - Route regionale et locale
- Pisciculture**
 - Centre d'alévinage
- Transformation**
 - Centre de transformation
 - Moulin
- Stockage**
 - Stockage
- Réseau hydrographique**
 - Grande rivière
 - Rivière

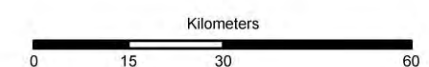
Agence :



Financement :



Système de référence :
Datum : WGS 1984
Projection : Transverse Mercator
Système géodésique mondial (WGS84)



R4 Les capacités des ANE en matière de gestion et de fourniture des services sont renforcées

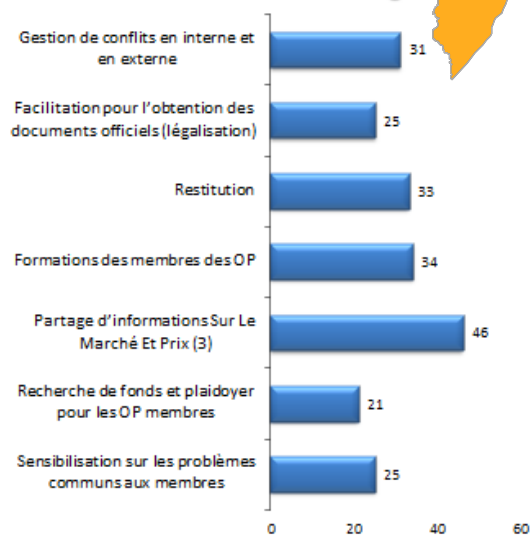
SR.4.1 Les OP sont renforcées dans leur structuration et dans leur capacité à fournir des services à leurs membres

Synthèse des deux semestres 2016

Services rendus Bagata



Services rendus Kenge



Services rendus Masi

